

Yasser Arafat isolé et affaibli

■ Le président de l'Autorité palestinienne est sommé de mettre un terme à l'Intifada

■ Critiqué dans son camp, il est sous la pression d'Israël, des Etats-Unis et de l'Europe

■ Après l'attentat de Tel-Aviv, le deuil et la colère des Israéliens

Lire nos informations page 2, le point de vue d'Arno J. Mayer page 12 et notre éditorial page 14

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Les emplois-jeunes seront prolongés

- Le gouvernement veut pérenniser ce dispositif né en 1997 qui emploie aujourd'hui 276 950 jeunes
- Ces mesures iront jusqu'en 2008, principalement dans la fonction publique
- L'éducation et la police auront la priorité
- Les employeurs associatifs bénéficieront d'une « rallonge » financière plus limitée

LA MINISTRE de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, présentera, mercredi 6 juin, le plan de pérennisation des emplois-jeunes. Cette annonce pourrait être faite en présence des ministres de l'éducation nationale, de l'intérieur, de l'environnement, du sport ou du tourisme, dont les secteurs sont très concernés par l'avenir de ce programme, né en 1997. La plupart des 276 950 emplois-jeunes vont être prolongés. Soit parce que leurs employeurs vont bénéficier d'une « rallonge » financière, soit parce que les postes créés par la loi, notamment dans l'éducation et la police, seront maintenus. Mais le dispositif restera basé sur le principe du turnover des occupants de ces emplois.

Le gouvernement a privilégié un traitement au cas par cas. Dans chacune des quatre grandes « familles » - associations, collectivités locales, police, éducation nationale - où sont regroupés les emplois-jeunes, le dispositif s'appliquera différemment selon les difficultés de financement rencontrées et l'utilité



de ces « nouveaux services ». Les mesures de « consolidation » des emplois-jeunes s'étendront jusqu'en 2008 dans la fonction publique principalement, où les contrats à durée déterminée de cinq ans, de droit privé, subsisteront. Mais, pour une partie des associations, le coup de pouce supplémentaire ne s'étalera que sur trois ans - jusqu'en 2005 - et sera très sélectif. Les embauches resteront donc ouvertes, notamment dans la police, où le volume des 25 000 emplois actuels ne devrait pas se tarir. Parce qu'ils ont inventé de nouveaux métiers, tels que l'aide à la lecture, les aides-éducateurs, surtout dans le primaire, bénéficieront également de prolongations.

Enfin, le gouvernement souhaite favoriser le reclassement des jeunes occupant des emplois-jeunes en renforçant la formation et la professionnalisation des métiers. Les concours de la fonction publique seront aménagés, comme c'est déjà le cas dans la police, pour leur permettre de faire valoir leur expérience.

Lire nos informations page 6



CLAUDE PARIS/AP

TRANSPORTS TGV, plein sud

1. Marseille à grande vitesse

C'était le plus grand chantier d'Europe après la reconstruction de Berlin. Le TGV Méditerranée, inauguré le 10 juin par Jacques Chirac, va mettre Marseille à 3 heures de Paris. Cinq ans de rude travail, 250 kilomètres de ligne nouvelle, plus de 500 ouvrages d'art et 25 milliards de francs. Toute cette semaine, *Le Monde* raconte ce défi qui rapproche le nord et le sud. p. 9

La dure sélection des start-up

UN AN après la première dégringolade boursière des valeurs dites « de la nouvelle économie », les financiers des start-up sont devenus très sélectifs. Certes, de janvier à avril 2001, 2,3 milliards de francs ont été investis dans des start-up françaises contre 2,8 milliards pour la même période en 2000. Mais les investisseurs privilégient les entreprises dans lesquelles ils ont déjà des intérêts pour tenter de « sauver les meubles » ou favoriser les technologies très « pointues ». Six start-up ont ainsi bénéficié de 40 % des fonds. Le rapport de force a changé et les négociations deviennent plus âpres pour les jeunes pousses.

Lire page 15

► www.lemonde.fr/nouvelle-eco

Les Mongols reconquièrent la liberté de porter un nom de famille

OULAN-BATOR de notre envoyé spécial

C'était un pays où les habitants n'avaient plus de patronymes. Un pays purgé de ses noms de famille. Un pays où l'on ne se connaissait que par son prénom, certes plus poétique qu'un simple numéro mais tout aussi négateur d'identité. Les individus partageaient en masse les mêmes prénoms : autant dire qu'ils n'existaient guère. Dans la capitale de cette utopie totalitaire, on comptait dix mille femmes Altantsetseg (Fleurs d'or) et autant de Narantsetseg (Fleurs de soleil).

Cette capitale est Oulan-Bator et ce pays la Mongolie dite « extérieure », ancien berceau du communisme des steppes. Depuis l'effondrement du système de facture soviétique en 1990, les Mongols ont réhabilité la légende réprimée de Gengis Khan, renoué avec la foi persécutée du bouddhisme lamaïque, se sont frottés à la démocratie parlementaire et, conquête qui peut sembler incongrue partout ailleurs, se sont réapproprié la liberté de porter un nom.

L'avènement de la démocratie en Mongolie a ainsi pris une forme inédite. Elle s'est conju-

guée avec le grand retour des patronymes que le régime bolchevique avait supprimés en 1925 pour mieux éradiquer le « féodalisme ». « C'est la démocratie qui nous a permis de redécouvrir notre mémoire », dit Zhambaldorjiin Serjee, le directeur de la Bibliothèque centrale d'Etat.

M. Serjee est la cheville ouvrière de ce colossal chantier de reconstruction. Colossal car il a fallu quasiment repartir de zéro. Forcés à l'amnésie, environ 60 % des Mongols ignoraient tout des patronymes de leurs aïeux, une inculture généalogique qui a durement touché certaines régions en raison de la consanguinité qu'elle a rendue possible. Mêlant enquêtes de terrain et décryptage d'archives, M. Serjee a finalement pu dresser un inventaire des noms de famille et de clan existant avant la révolution de 1921, les répartissant par préfecture. Chacun a ainsi pu être guidé dans sa recherche.

Mais le travail de M. Serjee n'a pas suffi à restaurer pleinement les états civils en lambeaux. Car de nombreux Mongols ont rechigné à adopter les patronymes dont ils sont les vraisemblables héritiers, mais qui sonnent fort mal aux oreilles. Inutile de préciser que Doloon Sogtuu-

giin Khan (famille des sept ivrognes), Khaltar Guichyguinnkhen (famille de la chienne au visage sale), Boosniikhon (famille des poux) ou Khulgaichiin Khan (famille des voleurs) n'ont guère trouvé preneurs.

En revanche, tout le monde s'est affublé de Borjigon (le maître du loup bleu) qui n'est autre que le nom de Gengis Khan. Khereid (corbeau) ou Merghid (bon viseur) ont aussi connu quelque faveur. La clarification des identités a donc peu progressé. « Si tout le monde adopte le même nom de clan, c'est comme s'il n'y avait plus de nom distinctif », se plaint M. Serjee.

La solution pourrait peut-être venir de la réinvention pure et simple de patronymes inspirés des profils contemporains de chacun. Entré en 1981 dans l'histoire en devenant le premier cosmonaute mongol, Guragchaa l'a fait. Refusant la facilité de Borjigon (Gengis Khan), il a tout simplement choisi Sansar (cosmos). Avec son patronyme étincelant, le général Cosmos est entré une nouvelle fois dans la légende pionnière, celle de la conquête des noms.

Frédéric Bobin



ÉLECTIONS EN GRANDE-BRETAGNE Public-privé : le choix de Blair

A trois jours des législatives du 7 juin, le premier ministre britannique Tony Blair et le Parti travailliste semblent assurés de la victoire. M. Blair défend une plus grande participation du capital privé à la rénovation des services publics. Les syndicats et la gauche travailliste y sont radicalement opposés. p. 4

► www.lemonde.fr/gb2001

Sida : un séisme pour les médecins



BERNARD KOUCHNER

ANALYSANT dans un entretien au *Monde* les bouleversements provoqués par la pandémie de sida, le ministre de la santé évoque « la fin d'une certaine arrogance médicale » et « une remise en question totale ».

Lire l'entretien page 13

► www.lemonde.fr/sida

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 605 - 7,50 F



Offre spéciale jusqu'au 30 juin 2001

REPRISE 35.000 F*

(5336 €*)

pour l'achat d'une Citroën récente XM

15.000 F* (2287 €*) **10.000 F*** (1524 €*)

pour l'achat d'une Citroën récente Evasion, Xantia ou Xsara** pour l'achat d'une Citroën récente Saxo

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

- FAIBLE KILOMÉTRAGE ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE ● PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime

Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 ^e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. **Sauf Xsara immatriculée après le 01/09/00 et Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

La course américaine à la technologie militaire

DEVANT l'Académie navale d'Annapolis, dans le Maryland, George W. Bush a récemment dressé le portrait de la future marine de guerre des Etats-Unis, dans une quinzaine d'années. Le président américain a tressé des couronnes à ses marins, persuadé qu'ils symbolisent l'essence même de la nouvelle architecture de la défense des Etats-Unis, fondée, selon lui, sur la mobilité et sur la capacité à projeter rapidement des forces sur des théâtres extérieurs d'opérations. Les propos de M. Bush sont passés quasiment inaperçus. A tort. Sauf de spécialistes, en Occident, qui y ont vu quelques prémices de la réflexion en cours, outre-Atlantique, sur la rénovation de l'arsenal militaire après la présidence de Bill Clinton.

Tout donne à croire, en effet, que les Etats-Unis, indépendamment des conclusions qu'ils seront amenés à tirer de leurs consultations avec leurs alliés, ont abouti à une série de premiers constats. George W. Bush y a fait allusion à Annapolis. D'abord, les destroyers actuels Aegis (bouclier, en grec) sont en mesure de protéger des continents entiers de la menace de missiles balistiques adverses. Ensuite, les sous-marins lance-missiles nucléaires de la classe Trident devraient emporter des centaines de

missiles de croisière équipés de charges classiques. Enfin, les bateaux de la marine américaine, dès lors qu'ils croisent sur tous les océans, sont les mieux à même de fournir les moyens susceptibles de participer, au travers de leurs commandements embarqués et mobiles, à la gestion des crises, à la maîtrise, voire à la domination de l'espace.

Ces trois orientations-là viennent renforcer la nouvelle stratégie des Etats-Unis, celle dont M. Bush s'est fait l'inspirateur en préconisant une défense adaptée à une planète qui a bougé, depuis la fin de la guerre froide-Est-Ouest, et qui oblige les armées à innover de fond en comble.

A des députés français de la commission de la défense, qui l'ont auditionné après le discours d'Annapolis, Jean-Claude Mallet, secrétaire général de la défense nationale, a confié que, dans l'immédiat, il était évident que les premières capacités antimissiles efficaces, à la portée des Etats-Unis, font appel à des technologies mises au point pour la défense contre les missiles de théâtre, notamment à proximité des côtes de zones sensibles.

Jacques Isnard

Lire la suite page 14



LA MORT D'ANTHONY QUINN Le sang-mêlé d'Hollywood

Interprète de plus de cent films qui lui ont valu deux Oscars à Hollywood, l'acteur américain Anthony Quinn est mort, le dimanche 3 juin, à l'âge de 86 ans. Longtemps cantonné dans des seconds rôles, ce fils d'un Irlandais et d'une Mexicaine deviendra une star grâce à *Viva Zapata!* d'Elia Kazan et à *La Strada* de Federico Fellini. p. 20

► www.lemonde.fr/cinema

International.....	2	Entreprises.....	15
France-Société.....	6	Aujourd'hui.....	16
Régions.....	9	Météorologie-Jeux.....	19
Carnet.....	10	Culture.....	20
Horizons.....	11	Guide culturel.....	22
Abonnements.....	13	Radio-Télévision.....	23

PROCHE-ORIENT L'incertitude prévalait, lundi matin 4 juin, en Israël à propos de la capacité et de la volonté du président de l'Autorité palestinienne à faire appliquer

sur le terrain le cessez-le-feu annoncé samedi 2 juin, au lendemain de l'attentat meurtrier de Tel-Aviv. ● LA PRESSION INTERNATIONALE n'a jamais été aussi forte sur Yasser

Arafat depuis le début de l'Intifada. Les diplomates américaine et européenne saluent la « retenue » israélienne et demandent au chef de l'OLP de ramener le calme. ● LE CRÉ-

DIT DU CHEF DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE est en jeu alors que treize organisations palestiniennes ont assuré, dimanche, qu'elles restaient déterminées à poursuivre l'Intifada.

● LES OBSÈQUES DES VICTIMES de l'attentat-suicide ont soulevé une immense émotion, dimanche, en Israël. (Lire aussi notre éditorial page 14.)

Le carnage de Tel-Aviv isole Yasser Arafat sur le plan diplomatique

Européens et Américains pressent le président de l'Autorité palestinienne de faire appliquer le cessez-le-feu annoncé le 2 juin, au lendemain de l'attentat. Ils saluent en même temps la « retenue » du premier ministre israélien, Ariel Sharon, qui n'écarte pas toutefois des représailles

JÉRUSALEM

de notre correspondant

De quel côté penchera Yasser Arafat, pressé de toutes parts de mettre un terme à l'Intifada en s'engageant dans la négociation, mais qui ressent aussi la pression des partisans de l'affrontement total ? Quel côté choisira Ariel Sharon, internationalement salué pour la retenue avec laquelle il a jusqu'ici géré les suites de l'attentat de Tel-Aviv, mais qui ne peut ignorer ceux qui, sceptiques sur Yasser Arafat et sur ses engagements à conclure par la négociation, estiment que c'est l'occasion d'en finir ? Près de trois jours après le sanglant attentat de Tel-Aviv, ni l'un ni l'autre ne paraissent avoir arrêté leur choix définitif. Mais, comme le laissait entendre le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, à l'issue d'une deuxième entrevue avec Yasser Arafat, dimanche soir 3 juin, à Ramallah, les « deux jours de répit » sans représailles israéliennes massives, ni embrasement de toute la région, sont déjà une petite victoire dans une situation « où la marge de manœuvre n'existe presque plus ».

Les hasards du calendrier ont fait que Joschka Fischer se trouve en visite officielle dans la région au moment de l'attentat. Lui, dont le pays, quelques jours plus tôt, était encore désigné par ses collègues européens comme le plus rétif à criti-

quer Israël, s'est retrouvé leur porte-parole obligé dans une négociation improvisée avec Yasser Arafat. Les deux hommes se sont rencontrés une première fois, dès samedi matin, à Ramallah. Au Palestinien qui expliquait qu'il avait déjà fait une déclaration pour condamner l'attentat de la veille – en fait, une prudente annonce par un porte-parole dénonçant les attaques contre les « civils » des deux bords –, l'Allemand a rétorqué que, compte tenu de la situation, il était temps de faire beaucoup plus. « Il s'agissait de ramener Arafat vers la réalité », expliquait un collaborateur du ministre.

UNE PHRASE DÉCISIVE

Durant près de deux heures, après des coups de téléphone répétés avec toutes les capitales impliquées dans le conflit, les deux hommes, assistés du président du Parlement palestinien, Abou Alaa, et du numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine, Abou Mazen, ont concocté un texte que le président de l'Autorité palestinienne a personnellement lu, samedi, lors d'une conférence de presse exceptionnelle. « Nous déployons et allons continuer à déployer nos efforts les plus soutenus pour faire cesser le bain de sang de notre peuple et du peuple israélien, et pour parvenir immédiatement à un cessez-le-feu

inconditionnel, réel et efficace », a annoncé Yasser Arafat. Selon un collaborateur du ministre allemand, cet appel à un cessez-le-feu « inconditionnel » et « immédiat » a été particulièrement difficile à faire accepter par le président Arafat. Dimanche soir, un très haut responsable du ministère israélien de la défense reconnaissait que la phrase avait été

Un calme précaire dans les territoires

Cinq incidents ont été constatés, dimanche 3 juin, mais, selon les autorités militaires israéliennes, ils marquent un net déclin par rapport aux jours précédents. Alors que la population palestinienne, dont les territoires sont hermétiquement bouclés depuis samedi matin, demeure calfeutrée chez elle dans la crainte de représailles, les responsables israéliens attendent encore avant de décider de la marche à suivre. S'ils se félicitent de l'appel du président palestinien, Yasser Arafat, à un « cessez-le-feu total et immédiat », ils notent aussi que quatorze organisations, y compris le Fatah du chef de l'OLP, ont affirmé qu'elles ne cesseraient pas le combat.

décisive pour retenir la riposte envisagée par Israël. Mais, cependant sceptique quant à la réelle mise en œuvre du cessez-le-feu, l'homme ajoutait : « Ne vous faites pas d'illusion, cette riposte est inévitable. »

La phrase, inquiétante, fait implicitement référence au débat qui, depuis des mois, agite l'establishment sécuritaire israélien quant à la volonté, ou à la possibilité, de Yas-

ser Arafat d'abandonner la confrontation armée et de ramener les siens vers la négociation. Dès dimanche, conformément aux exigences israéliennes soutenues tant par les Américains que par la Communauté européenne, Yasser Arafat a donné l'ordre à tous ses responsables de la sécurité de suspendre les opérations militaires, d'empêcher les

qu'il n'avait jusqu'ici jamais subie, Yasser Arafat tente de « sauver les meubles » en ordonnant quelques « mesures cosmétiques » qui ne tiendront guère. Dimanche, un Ariel Sharon sans illusion a brutalement assené à Joschka Fischer qu'il tenait Yasser Arafat pour un « menteur pathologique ». Le premier ministre israélien a cependant décidé de surseoir encore à toute opération, assurant, après une visite aux blessés de l'attentat, que « la retenue est une composante de la force d'Israël ».

« C'EST SÉRIEUX »

Ariel Sharon a tout lieu de se féliciter. L'indignation suscitée par un massacre qui a coûté la vie à une majorité d'adolescents de quatorze à dix-sept ans, alors qu'Israël avait décrété un cessez-le-feu unilatéral, a complètement retourné les sensibilités. Depuis samedi, l'ambassadeur de l'Union européenne, Miguel Moratinos, a rencontré Yasser Arafat à deux reprises pour lui souligner les changements intervenus. « Il faut qu'Arafat comprenne que c'est sérieux », explique-t-on dans les cercles européens. Nous sommes là pour soutenir le processus de paix, pas pour soutenir son pouvoir et ses manœuvres politiques. Cette fois, il doit choisir. »

Cela fait en réalité plusieurs semaines que le discours évolue entre les responsables européens et Yasser

Arafat. Lors de la visite du président de l'Autorité palestinienne à Paris, le 23 mai, le président de la République, Jacques Chirac, et le premier ministre, Lionel Jospin, l'avaient fermement invité à faire cesser toutes violences s'il voulait que les négociations reprennent. L'attentat de vendredi a remis la question en haut des exigences européennes, Israël en profitant pour augmenter le prix de la facture et demander, dans la foulée, l'arrestation de tous les activistes islamiques libérés des prisons palestiniennes aux premiers jours de l'Intifada ainsi que l'arrêt de toutes les attaques et menaces anti-israéliennes que colporte la presse palestinienne. « Cette dernière exigence est la plus facile à réaliser », expliquait un officiel israélien. Arafat contrôle fermement toute la presse palestinienne. »

Il ne contrôle en revanche pas entièrement les activistes islamiques. Alors que les diplomates se dépêchent de profiter des résultats de l'électrochoc suscité par l'attentat – certains font état d'une arrivée prochaine et conjointe de Colin Powell, Kofi Annan et Javier Solana –, les milieux sécuritaires israéliens n'excluent pas, dans les jours prochains, un nouvel attentat. Avec toutes les conséquences qu'il pourrait entraîner.

Georges Marion

Le kamikaze serait un Jordanien

L'auteur présumé de l'attentat-suicide de Tel-Aviv « n'avait aucune appartenance politique » et personne parmi ses proches ne s'attendait à ce qu'il se livre à une telle opération, a déclaré, dimanche à l'Agence France-Presse, l'un de ses amis en Jordanie. « Saïd Houtari avait environ vingt-deux ans. Il ne participait même pas aux manifestations anti-israéliennes en Cisjordanie », a expliqué cette personne souhaitant conserver l'anonymat, au domicile de la famille Houtari, à Zarqaa, dans la banlieue nord-est d'Amman.

« Né en Jordanie, Saïd Houtari avait cinq frères et trois sœurs. De nationalité jordanienne, il s'était rendu il y a deux ans chez certains de ses proches à Kalkilya (en Cisjordanie), où il travaillait comme électricien. L'identité exacte du kamikaze restait cependant, lundi matin 4 juin, sujette à interrogation, l'hypothèse d'une femme étant également avancée. – (AFP.)

Le deuil immense des « Russes » d'Israël après l'attentat-suicide

JÉRUSALEM

correspondance

Marina Zirkovskaya, Helena et Julia Neli-mov, Mariana Madbaneko, Irina Ousdachi, Alexei Loupalou, Raisa Nomrovsky, Maria Taguilchev, Anya Kachkova... Tous étaient allés danser au Dolphin Disco et au Pacha, deux boîtes de nuit installées sur le front de mer de Tel-Aviv et fréquentées surtout par la communauté « russe ». Les filles étaient arrivées de bonne heure pour profiter de l'entrée gratuite offerte jusqu'à minuit, une aubaine pour ces jeunes peu fortunés. A 23 h 40, l'attentat suicide commis par le kamikaze a littéralement décimé la communauté « russe ».

Dix-huit des vingt victimes sont de nouveaux immigrants originaires non pas seulement de Russie, mais des anciennes républiques de l'URSS, de la Géorgie à l'Ukraine en passant par l'Ouzbékistan et le Kazakhstan.

Dimanche matin, le quotidien Maariv titrait en première page en hébreu et en russe « Nous pleurons nos enfants ». La plupart ont été enterrés dimanche 3 juin, deux personnes doivent être portées en terre ce lundi et enfin aucune date n'a encore été fixée pour les funérailles de Diez Normanov, vingt et un ans, qui avait immigré seul en

Israël. Dimanche, dans les cortèges funèbres, des familles éplorées et une foule considérable d'adolescents sont venus dire au revoir à leurs camarades.

Seize des victimes avaient moins de vingt ans. La plus jeune, Maria Taguilchev n'était âgée que de quatorze ans. Quelques jours plus tôt, une bombe avait explosé en face de son école, à Netanya. Par miracle, il n'y avait pas eu de victimes, pas même de bles-

Maria avait « besoin d'aller danser pour apaiser le stress »

sés légers, mais Maria n'en avait pas moins subi un choc psychologique. Vendredi soir, lorsque sa mère, Olga, a tenté de s'opposer à ce qu'elle sorte, Maria lui aurait répondu qu'après cet événement elle avait « besoin d'aller danser pour apaiser le stress ».

Maria était fille unique, elle était arrivée avec sa mère en Israël il y a un an et demi, le père étant resté en Russie : une situation familiale assez courante parmi les nou-

veaux immigrants divorcés et qui a rendu le soutien psychologique d'autant plus important après l'attentat, surtout pour des familles souvent isolées dans la société israélienne. Quelques heures après le drame, un centre d'informations téléphoniques en russe avait été mis en place pour venir en aide à ceux dont l'hébreu est parfois hésitant.

Au lycée Shevah Mofet de Tel-Aviv, essentiellement fréquenté par de nouveaux immigrants et tragiquement éprouvé par le drame – sept de ses élèves sont morts, et six sont blessés –, une cellule de crise avait été mise en place dès samedi matin afin d'aider parents et étudiants à surmonter cette épreuve. La ministre de l'éducation, Limor Livnat, a aussitôt annoncé le report des examens de fin d'année.

Celle-ci est également intervenue auprès du grand rabbin Israël Meir Lau pour s'assurer que les victimes seraient toutes enterrées dans un cimetière juif si elles le souhaitaient. Ce dernier a donné des instructions en ce sens, mettant ainsi fin à la polémique lancée par certains politiques qui accusaient déjà les rabbins de refuser une tombe juive à trois des victimes dont la mère n'est pas juive. En fait, il semble qu'il s'agissait plutôt

d'un procès d'intention fait aux rabbins de la Hevra Hakadisha, société chargée des funérailles.

Dimanche, certains s'interrogeaient déjà sur les conséquences que ce drame aurait pour la poursuite de l'immigration russophone en Israël. Le président de l'Agence juive, chargée de l'immigration, Sallai Meridor, précisait que 150 nouveaux immigrants sont arrivés dimanche comme prévu et que, sur les 820 arrivées programmées cette semaine, 620 sont originaires des républiques de l'ancienne URSS.

Il reste que l'*aliya* – l'immigration – s'est déjà considérablement ralentie ces dernières années et que le conflit actuel risque d'aggraver les choses. Dimanche soir, lors d'une conférence de presse donnée par le premier ministre, Ariel Sharon, à l'hôpital Ihliv de Tel-Aviv, un journaliste s'interrogeait sur les intentions du terroriste. « N'est-ce pas délibérément qu'il s'est fait exploser au milieu d'une foule d'immigrants ? N'est-ce pas pour stopper l'immigration russe ? » si ardemment souhaitée par Ariel Sharon, soucieux de renforcer le poids de la population juive en Israël.

Catherine Dupeyron

Le chef palestinien vu par Shlomo Ben Ami

DANS UN ENTRETIEN accordé à la revue Passages (n° 109-110, mai-juin 2001), le travailliste Shlomo Ben Ami, qui fut le dernier des ministres des affaires étrangères d'Ehoud Barak, impute l'échec de Camp David de l'été 2000 – selon lui, une occasion historique de faire la paix – à Yasser Arafat.

« Le blocage ne vient pas des propositions israéliennes, mais de l'attitude (...) d'Arafat », affirme-t-il. Dans ce qui constitue le premier récit par un Israélien de ce qui s'est passé à Camp David, M. Ben Ami déclare son « respect pour l'homme [Yasser Arafat] qui a créé un mouvement national partant de rien et l'a fait figurer comme un élément central de l'agenda international » ; il est devenu « la personnalité la plus importante du monde palestinien, peut-être l'un des responsables les plus importants du monde arabe », poursuit-il.

Seulement l'historien Ben Ami juge aussi qu'« Arafat n'est pas un homme d'Etat », « c'est un politicien ». Il donne son explication de Camp David : « Au cours de négociations avec un leader politique, il arrive un moment où sera choisie une option, où une décision sera prise, et cette décision provoquera une "coupure" avec le peuple et va créer

une crise interne inévitable. » D'après M. Ben Ami – dont les propos ont été recueillis avant l'attentat du vendredi soir 1^{er} juin à Tel-Aviv –, on était à Camp David au moment de ce choix-là, quand figura sur la table le projet d'un Etat palestinien sur plus de 90 % des territoires occupés en 1967, avec un arrangement sur Jérusalem et la perspective du démantèlement de certaines colonies.

« Il est presque aussi sévère pour Ariel Sharon, nouveau premier ministre israélien et chef du Likoud. En dehors d'une baisse de la violence, ce gouvernement d'union nationale Likoud-travaillistes « n'a pas de projet politique » : « L'idée de Sharon d'obtenir un accord définitif avec les Palestiniens qui leur donnera un Etat palestinien sur 42 % des territoires sans évacuer aucune des implantations est de la science-fiction (...), hors de question. »

Les implantations sont un drame pour la paix, selon M. Ben Ami : « Je n'accepte pas du tout l'idée que les implantations constituent un patrimoine stratégique. C'est à mon avis tout à fait le contraire. (...) Les implantations ont créé une situation bosniaque (...), une situation de guerre ethnique, nationale, religieuse. En quoi ces implantations constituent-elles une ligne de défense d'Israël ? En quoi contribuent-elles à la sécurité d'Israël ? »

Shlomo Ben Ami affirme : « Pour arriver à la paix, ce que nous avons fait avec le gouvernement Barak, nous devons nous confronter à notre propre mythe : le mythe des implantations, le mythe de Jérusalem. Or Arafat veut la paix sans

sacrifier aucun de ses mythes, notamment le droit au retour... Ça ne peut pas fonctionner. » Conclusion : « On nous demande à nous Israéliens de faire un accord aujourd'hui avec un mythe, vous comprenez ce que c'est impossible. »

« C'est le prix à payer si on veut vraiment la paix ». « Nous, Israéliens, nous avons créé une crise interne parce que nous souhaitons la paix. Avec Arafat, le problème est qu'il veut la paix avec le consensus total de son peuple. (...) Nous savons très bien que c'est impossible. (...) C'est un leader mythologique de la "volonté générale", pour utiliser une expression rousseauiste, du peuple palestinien. »

« Pour arriver à la paix, ce que nous avons fait avec le gouvernement Barak, nous devons nous confronter à notre propre mythe : le mythe des implantations, le mythe de Jérusalem. Or Arafat veut la paix sans

Al. Fr.

Colin Powell invite M. Arafat à user de son « autorité morale »

LE SECRÉTAIRE D'ETAT américain Colin Powell a estimé, dimanche 3 juin, que le premier ministre israélien, Ariel Sharon, « est sous une pression énorme pour réagir et je suis heureux qu'il mesure sa réponse et qu'il donne à l'autre partie, les Palestiniens, le temps de faire ce qu'ils ont dit qu'ils allaient faire. Je l'encourage à continuer pour que nous n'entrions pas dans un nouveau cycle de terreur ».

M. Powell, qui s'exprimait sur la chaîne de télévision NBC, s'est déclaré satisfait de la décision du président palestinien, Yasser Arafat, d'ordonner, samedi, à ses forces de sécurité de faire appliquer un cessez-le-feu total et immédiat. « Arafat exerce un grand contrôle. Il ne peut pas contrôler chaque individu et chaque organisation, mais je pense qu'il exerce un grand contrôle. Au-delà de cela, il a une autorité morale comme leader des Palestiniens, qui se tournent vers lui », a estimé le secrétaire américain, qui a multiplié les contacts avec les deux parties au cours des dernières heures. « S'il utilise cette autorité pour dire aux gens que ce n'est pas ce qu'il faut faire pour trouver

une solution politique, cela aura beaucoup de poids et je sais que c'est aussi ce que la partie israélienne attend », a poursuivi Colin Powell, qui a réaffirmé que toute recherche d'une solution devait se faire sur la base du rapport de la commission Mitchell, qui « apporte quelque chose de nouveau pour travailler ». Ce rapport « est reconnu internationalement, soutenu par la communauté internationale, et l'administration Bush est totalement derrière lui », a ajouté le secrétaire d'Etat.

« SIGNES TĒNUS D'ESPOIR »

La Russie, co-parrain du processus de paix, et l'Union européenne, qui est l'un de ses principaux bailleurs de fonds, ont également demandé aux Palestiniens de passer de la parole aux actes. Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a ainsi espéré qu'Israël « continuerait de chercher une solution politique » avant d'appeler M. Arafat à prendre « toutes les mesures nécessaires pour freiner les terroristes, les extrémistes, dont les actions vont à l'encontre des intérêts légitimes du peuple palestinien ».

En visite en Israël et dans les territoires palestiniens, le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, a exhorté à son tour M. Arafat à mettre en œuvre très rapidement un cessez-le-feu général. « Soit [les Palestiniens] commencent à appliquer un plan d'action pour la sécurité d'ici quelques heures, et ceci de manière crédible, et la même chose est valable pour l'application du cessez-le-feu ; soit nous allons assister à une grande tragédie », a averti M. Fischer.

A Paris, son homologue français, Hubert Védrine, a également appelé les responsables palestiniens et israéliens à ramener le calme et à engager un vrai dialogue. « Je relève, dans ces heures tragiques, deux signes ténus d'espoir : la retenue dont fait preuve le gouvernement israélien après l'horrible attentat de Tel-Aviv, la déclaration claire et nette faite hier par Yasser Arafat », a-t-il déclaré. « Je souhaite ardemment que les responsables palestiniens et israéliens obtiennent et mettent en œuvre un cessez-le-feu effectif et engageant enfin un vrai dialogue », a ajouté M. Védrine dans un communiqué. – (AFP, Reuters.)

Un centriste d'origine indienne devient président du Pérou et promet stabilité et démocratie

L'économiste Alejandro Toledo a battu le social-démocrate Alan Garcia

Principal artisan de la chute d'Alberto Fujimori l'an dernier, l'économiste Alejandro Toledo a remporté le deuxième tour de l'élection prési-

dentielle au Pérou, dimanche 3 juin. Il a battu par près de 52 % des voix contre 48 % l'ancien président social-démocrate Alan Garcia

(1985-1990). Annoncé comme un vote protestataire contre les scandales, le vote blanc ou nul n'a finalement réalisé qu'un score de 12 %.

LIMA

de notre envoyé spécial

Dimanche 3 juin, à 16 heures, dans un quartier résidentiel de Lima : le déjeuneur s'interrompt. Le flash d'information, diffusé sur toutes les chaînes de télévision à la clôture du scrutin, annonce qu'Alejandro Toledo « est le président virtuel de la République ». La grand-mère, qui a réuni autour d'elle trois générations d'enfants, baisse la tête. Ses belles rides se fanent, ses yeux tombent. « Comment est-ce possible ? », murmure-t-elle. Son gendre, un militaire de haut rang limogé en 1990 par Alberto Fujimori, président de 1990 à 2000 et exilé au Japon depuis sept mois, la console du mieux qu'il peut. Il lui explique, lui qui a également voté pour Alan Garcia, que ce n'est que de la politique et que c'est très bien ainsi. « C'est la démocratie », avance-t-il avec gentillesse.

Elle ne veut rien savoir et demeure prostrée. « Tu te souviens, lui lance-t-il, nous étions autrement plus tristes hier soir », une allusion dérisoire au match perdu (1-2) contre l'Équateur, une défaite qui prive les Péruviens de toute chance de participer au prochain Mondial de football. Rien n'y fait, la paella péruvien-

ne, une version locale de l'Espagnole, devient immangeable. L'un des fils, émigré en Floride aux États-Unis, un démocrate convaincu qui a voté Al Gore contre George W. Bush, n'a plus faim ; son autre frère non plus. La maîtresse de maison est allée vider les assiettes et le chagrin dans la cuisine. Elle abuse de sa retraite « pour, dit-elle sans convaincre ses proches, préparer la suite. »

LE DISCOURS DE LA VICTOIRE

Quelle suite ? Le dessert ? L'élection de 2006 ? Il est encore un peu trop tôt pour en parler, même si, majoritairement, alors que les esprits se ressaisissent, l'Assemblée reprend espoir en analysant qu'en recueillant quelque 48 % des suffrages des quinze millions d'électeurs, le candidat de l'Association pour la révolution en Amérique latine (APRA), Alan Garcia, a réalisé une performance inespérée et représente un recours pour le futur.

Ce qui désole la grand-mère, les frères, les sœurs et le gendre ce sont, en fait, les 52 % du candidat de « Pérou possible ». Le malheur de la famille n'a aucune prise sur la joie des partisans d'Alejandro

Toledo, réunis au QG de leur candidat devant un hôtel du centre de la capitale. Ceux-ci connaissent la déception, pour ne citer que l'élection de l'an dernier organisée à la suite de l'effondrement de l'ancien régime en novembre.

Alors ils attendent, gavés de leur seule joie tranquille, que leur héros, le Cholo (l'Indien exilé à la ville), vienne prononcer le discours de la victoire, celui dont il avait entamé les premières phrases en mai 2000 en appelant à « la résistance démocratique contre la dictature », après la réélection d'Alberto Fujimori dans des conditions jugées frauduleuses par les Péruviens et par la communauté internationale qui avait refusé de cautionner par sa présence le processus électoral. C'est ce « rôle historique » qui vaut aujourd'hui à Alejandro Toledo d'être élu, au terme d'une campagne marquée par les basses attaques, l'incertitude et dans laquelle l'ancien président Alan Garcia (1985-1990) a incontestablement pris date pour le futur.

A 21 h 30 : Alejandro Toledo – qui entrera en fonctions le 28 juillet – apparaît sur un balcon ceinturé d'une gigantesque bande-

role qui proclame : « Aujourd'hui commence le changement. » La foule interrompt les orateurs, elle veut le Cholo. Il prend son temps, laisse ses proches collaborateurs s'exprimer. Il savoure ce moment, il s'avance, pose ses notes sur le pupitre et commence à s'adresser à la multitude réunie. La foule rebelle entame l'hymne national ; il ne peut plus parler, il pose sa main droite sur son cœur et rejoint la clameur. Il reprend son texte. « Cette nuit est le début du futur. Nous célébrons le triomphe de la démocratie », lance-t-il.

Il énumère les points forts de sa campagne : le chômage, la pauvreté, la décentralisation et en appelle à une « concertation nationale », une expression avancée par son rival pour donner « une stabilité politique, économique, juridique au pays ». Une heure auparavant Alan Garcia, comme il s'y était engagé, a reconnu la victoire du leader de Pérou possible, auquel il a rendu hommage, et annoncé qu'il ne sera pas un opposant, mais « un collaborateur pour participer à la reconstruction du pays »...

Alain Abellard

L'ascension sociale d'un petit cireur de chaussures

LIMA

de notre envoyé spécial

Dans sa version idyllique, l'histoire d'Alejandro Toledo semble tombée directement des cartons d'un scénariste d'Hollywood et refusée pour son invraisemblance. Indien quechua, né

PORTRAIT

Nouveau venu en politique, Alejandro Toledo incarne, aux yeux des Péruviens, la « résistance démocratique »

en 1946 à Cabana, un village rural égaré dans le département nord-andin d'Ancash, le Cholo connaît une enfance pauvre, au sein d'une famille de quatorze enfants. Dès l'âge de huit ans, il travaille pour aider son père, maçon, et sa mère, vendeuse de poissons sur les marchés de Chimbote, la ville portuaire au nord de la capitale, Lima, où la famille a émigré pour survivre.

Cireur de chaussures, vendeur de journaux, il travaille dans l'économie informelle, comme le font aujourd'hui 60 % des Péruviens, tout en poursuivant sa scolarité. Repéré pour ses qualités, il

obtient une bourse et quitte le Pérou à l'âge de seize ans pour les États-Unis, où il séjournera quinze ans. A l'université Stanford, où il rencontre sa femme, Eliane Karp, d'origine belge, il obtient un doctorat en économie des ressources humaines.

FAVORABLE AU MODÈLE NÉOLIBÉRAL

Ses activités professionnelles, comme consultant à la Banque mondiale ou comme enseignant associé dans diverses universités américaines, constitueront autant de raisons qui le maintiendront éloigné de son pays, au point de laisser dire à ses détracteurs que s'il « parle aussi mal l'Espagnol, c'est parce que son univers conceptuel s'est construit et développé aux États-Unis ». Ce n'est qu'au début des années 1980 qu'il rentre effectivement au Pérou, occupant des fonctions de conseiller auprès du président de la Banque centrale et du ministre du travail, sous le gouvernement du président Fernando Belaunde (1980-1985). Face aux cauchemars alimentés ces dernières semaines dans les milieux financiers, en raison de l'éventualité d'une élection de l'ancien président Alan Garcia (1985-1990), Alejandro Toledo présente toutes les garanties d'un maintien de l'orthodoxie économique. Durant sa campagne, il n'a en rien dénoncé le modèle

néolibéral appliqué sans ménagement dès 1992 par Alberto Fujimori. Dans un entretien en *Monde*, en novembre 2000, il rendait même hommage à l'ancien président pour ses succès macro-économiques, obtenus entre 1990 et 1995.

S'il a passé les deux dernières années de sa vie en campagne électorale, au point d'apparaître usé, Alejandro Toledo est pourtant un nouveau venu en politique face au vétéran Alan Garcia. Candidat à l'élection présidentielle de 1995, il obtint 3,5 % des suffrages avant de retourner à l'anonymat politique. Pour resurgir l'année dernière, où il incarne ce que les Péruviens appellent la « résistance démocratique ». C'est ce qui lui vaut sans aucun doute son élection aujourd'hui.

Au-delà de ce conte de fées, la vie d'Alejandro Toledo comporte des zones d'ombre touchant à sa vie privée et à la gestion des fonds de sa campagne qui risquent de le rattraper rapidement. Les nombreux Péruviens qui l'ont élu « comme un moindre mal » espèrent que la fonction présidentielle aura sur lui une influence positive et lui permettra de rompre avec ses méthodes peu transparentes, son goût de l'intrigue et son inclination populiste.

A. A.

Le gouvernement et la guérilla échangent des prisonniers en Colombie

BOGOTA

correspondance

Le gouvernement colombien n'a pas caché sa satisfaction après la signature samedi 2 juin d'un accord humanitaire avec la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) prévoyant la libération simultanée, et pour raison de santé, de 42 soldats et policiers prisonniers des FARC en échange de 15 guérilleros actuellement sous les verrous.

Preuve est faite que « les parties sont capables de s'entendre et de s'engager », s'est félicité Camilo Gomez, le haut-commissaire pour la paix, qui a paraphé l'accord en compagnie de deux commandants guérilleros.

Après les malades, l'accord prévoit la libération d'une centaine de prisonniers supplémentaires, sur les 500 policiers et militaires détenus par la guérilla, certains depuis plus de trois ans. Il constitue le premier résultat concret des négociations de paix engagées, sans cesse-le-feu préalable, entre Bogota et la guérilla depuis janvier 1999. Les responsables militaires, en revanche, n'ont jamais caché leur réticence à un échange de prisonniers, même qualifié d'humanitaire. Pour eux, l'Etat colombien ne peut accepter de « troquer » des éléments subversifs – légalement emprisonnés – contre des héros de la patrie. L'affaire n'est donc pas faite pour réconcilier les généraux avec une politique de paix qu'ils jugent beaucoup trop favorable aux intérêts de

la guérilla, à l'instar de bon nombre de leurs compatriotes.

L'échange de prisonniers est aussi très mal vu par les paramilitaires, ces milices d'extrême droite prêtes à soupçonner une alliance de fait entre le gouvernement et leur ennemi juré, la guérilla. Un rapport d'Amnesty International vient encore de dénoncer les liens entre certains secteurs de l'armée et les Autodéfenses unies de Colombie (AUC), tenues pour responsables de la majorité des crimes et massacres commis aujourd'hui en Colombie. Les récentes perquisitions menées chez les bailleurs de fonds supposés des AUC (propriétaires terriens et organisations d'éleveurs) semblent avoir suscité une profonde division des responsables paramilitaires. Mercredi dernier, par un laconique communiqué publié sur le site Internet des AUC, Carlos Castaño a annoncé sa démission de l'organisation, en demandant à ses compagnons de lutte de « respecter l'Etat ».

Au départ, tout indiquait un cas de piraterie informatique, mais l'habituel silence de Castaño a conduit les médias à faire état de la division qui régnerait chez les paramilitaires. Carlos Castaño, qui a toujours publiquement refusé l'idée d'entrer en confrontation avec l'Etat, étant obligé de composer avec les éléments radicaux qui jugent que l'heure est venue de répondre aux attaques de l'armée et de la justice.

Marie-Eve Deteuf

La Conférence de Durban sur le racisme toujours dans l'impasse

GENÈVE

de notre correspondant

Deux semaines d'après tractations n'aurait pas suffi à surmonter les sérieuses divergences qui subsistent dans le cadre de la préparation de la Conférence mondiale des Nations unies contre le racisme, prévue du 31 août au 7 septembre à Durban, en Afrique du Sud. Faute d'accord sur des questions aussi épineuses que le Proche-Orient ou d'éventuels dédommagements pour l'époque de l'esclavage et de la colonisation, les représentants des 125 Etats participant à ce qui devait être la dernière réunion préparatoire à Genève se sont séparés, vendredi 1^{er} juin, sans parvenir à un consensus sur le projet de déclaration et le programme d'action devant être adopté par la conférence.

Pour tenter de sortir de l'impasse, ils ont chargé un groupe de vingt et un Etats, composé de quatre représentants par région et présidé par l'Afrique du Sud, de se réunir à huis clos du 5 au 15 juin, afin de poursuivre l'examen du texte litigieux pour rapprocher les points de vue et de soumettre ses propositions à une nouvelle et peut-être ultime séance préparatoire prévue du 30 juillet au 10 août au Palais des Nations à Genève.

Exprimant le sentiment de frustration ressenti par plusieurs délégations, la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mary Robinson, s'est inquiétée de « la lenteur des progrès enregis-

trés ». Ainsi, même les paragraphes déjà adoptés donnent lieu à des interprétations contradictoires. Alors que la Grande-Bretagne et ses partenaires de l'Union européenne ont fait valoir que « rien ne saurait être accepté tant que tout n'est pas accepté », l'Algérie et d'autres pays ont vivement contesté toute remise en cause lors de la conférence des paragraphes agréés en réunion préparatoire.

DEMANDE DE RÉPARATIONS

La principale pierre d'achoppement demeure la demande de réparations avancée par les pays africains pour l'esclavage et le colonialisme. Ils souhaitent que la traite soit reconnue comme un « crime contre l'humanité », que les Etats impliqués présentent officiellement des excuses et assument « leurs responsabilités morale, économique, politique et juridique » en leur accordant des compensations. « Pour préparer l'avenir, nous devons oser affronter le passé, même si c'est douloureux et désagréable », a déclaré à Genève la ministre sud-africaine des affaires étrangères, Nkosazana Dlamini-Zuma. Les anciennes puissances coloniales rejettent cette interprétation et ne veulent pas entendre parler d'indemnités. Quant aux Etats-Unis, ils font valoir qu'il conviendrait alors de poser également la question du trafic d'êtres humains pratiqué en Afrique lors des razzias arabes.

Jean-Claude Buhner

Idriss Déby, président de la République du Tchad

« Il me reste à préparer le Tchad à l'alternance »

N'DJAMENA

de notre envoyé spécial

« Votre réélection le 20 mai – avec 67,35 % des voix face à six candidats de l'opposition – a suscité un concert de protestations contre des « irrégularités ». Ne vous sentez-vous pas en mal de légitimité ?

– Je ne suis aucunement gêné. Depuis la démocratisation de l'Afrique, à partir de 1990, il n'y a pas eu d'élection – nulle part ! – dont la régularité n'ait pas été contestée. L'appétit des opposants pour arriver au pouvoir est grand, et ils sont impatients. En désespoir de cause, ils mettent en question la validité du scrutin qu'ils ont perdu. Or, au Tchad, ils ont bel et bien perdu, et pour des raisons que l'on peut aisément expliquer : j'ai noué autour de moi une alliance de vingt-huit partis, dont chacun dans son fief a fait campagne pour moi. Cette stratégie a réussi. J'ai fait le plein des voix dans le Nord, mais j'ai aussi été présent, partout, dans le Sud. Donc, pour le dire très clairement : je n'ai aucun problème de conscience avec ma réélection au premier tour.

– Mais le « désespoir » de l'opposition ne va-t-il pas gonfler les rangs de la rébellion armée dans le Tibesti, qui vous combat depuis deux ans et demi ?

– Depuis ses débuts, qu'a obtenu la rébellion comme renfort venu de l'intérieur ? Rien. Et pour cause : au Tchad, nous avons connu des affrontements armés de 1963 à 1990. Nous en avons assez. On en a tiré la leçon. Tous ceux qui prennent les armes me trouveront en face d'eux, et le peuple tchadien à mes côtés. A maintes reprises, je leur ai tendu la main de la réconciliation. Ils ont refusé, ils en assument l'entière responsabilité.

– Les Zaghawas – votre ethnie – sont les seuls à se battre. Serez-vous capable de faire ce que vous n'avez pas réussi à faire en onze ans au pouvoir, à savoir former une armée nationale ?

– D'abord, tous les fils du Tchad se battent dans le Tibesti. Prétendre le contraire, c'est leur faire offense. Sur le front, il n'y a pas tel ou tel groupe, il y a des Tchadiens qui défendent les institutions de la République, au prix de leur sang. Ensuite, il y a bien eu une « non-armée nationale », de l'indépendance jusqu'en 1990. Mais, aujourd'hui, je peux parler d'une armée nationale au sein de laquelle toutes les composantes du pays sont représentées.

– Sauf qu'on gagne dix fois plus dans la garde présidentielle, qu'on a dix fois plus de chances de devenir colonel, sinon général, en étant zaghawa...

– C'est faux et c'est dangereux ce que vous dites ! Ma sécurité rapprochée – 1 200 hommes – ne dépend en rien de moi. Je ne peux pas leur offrir une arme, un véhicule, pas même un grain de plus qu'aux autres. Ils sont rattachés au ministère de la défense, comme les autres soldats. Tout le monde est logé à la même enseigne. Allez demander à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international ! Cela étant, j'ai une tâche à accomplir : au terme de mon dernier mandat, je dois laisser à mon successeur, qui sera élu en 2006, une armée en bon ordre, loyale.

– Allez-vous quitter le pouvoir en 2006, même si vous disposez de la majorité des deux tiers au Parlement pour réécrire la Cons-

titution qui limite à deux le nombre des mandats ?

– Je prends cet engagement, publiquement : je ne serai pas candidat à l'élection présidentielle en 2006. Je ne modifierai pas la Constitution quand bien même j'aurais une majorité de 100 % ! Je le dis haut et fort : ce qui me reste à faire au cours de mon dernier mandat, c'est de préparer le Tchad à l'alternance au pouvoir, une alternance démocratique, pacifique, sans rupture. Je veux que ce pays passe d'une étape à une autre, en douceur, sans déchirure. Voilà la responsabilité qui sera la mienne. Je l'assumerai quoi qu'il arrive.

– En février, lors du procès à Paris autour du livre *Noir silence* de François-Xavier Verschave (éd. des Arènes, 2001), vous avez été qualifié d'« assassin invétéré ».

– Je ne le cache pas : la lecture de ce livre – dont l'auteur n'est jamais venu au Tchad et n'a jamais pris la peine de me contacter – a été pour moi une offense personnelle. On y affirme, par exemple, que j'ai assassiné quelqu'un dès l'âge de seize ans. A l'époque, j'étais à l'école à



IDRISS DÉBY

Faya-Largeau. Comment s'appelle ma victime ? Où est sa famille endeuillée, qui devrait m'accuser ? L'auteur se contente de colporter les racontars de l'un de mes opposants, Ngarleji Yorongar. La justice française a tranché en première instance d'une façon qui ne m'a pas permis de réparer l'injure. J'ai donc fait appel. J'attends que justice me soit faite.

– Vous êtes également mis en cause, par un homme qui a été votre conseiller, Hassan Fadoul, dans une affaire de fausse monnaie, des dinars du Bahreïn d'une valeur de 2 milliards de francs.

– Dans cette affaire, je n'ai rien à me reprocher. C'est vrai que j'ai gardé auprès de moi Hassan Fadoul. J'ai longtemps hésité mais, aujourd'hui, je vais révéler pourquoi : douze fils de la grande famille Fadoul ont été éliminés par Hissène Habré [l'ex-président renversé en décembre 1990 par Idriss Déby, NDLR] à la fin de son règne, quand j'étais entré en rébellion. Des femmes et des enfants, une cinquantaine de personnes au total, sont restés sans mari ou père. Hassan Fadoul était l'aîné des survivants. Je l'ai donc nommé ministre, directeur de mon cabinet civil, PDG d'Air Tchad, conseiller à la présidence et, enfin, préfet du Ouaddaï. Mais ce monsieur n'a jamais pensé qu'à la meilleure manière de gagner de l'argent de façon malhonnête. Quand je l'ai découvert, j'ai fait venir une délégation officielle du Bahreïn, qui a entendu Fadoul, d'ailleurs en présence d'un magistrat français. De cette confession, il existe un enregistrement que nous avons gardé. J'ai décidé de le rendre public, pour me laver du soupçon.

Propos recueillis par Stephen Smith

MAIRIE DE PARIS

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Région d'Ile-de-France – Syndicat des transports d'Ile-de-France – RATP
Création d'une ligne de tramway sur les Maréchaux sud.

CONCERTATION PRÉALABLE

(En application des art. L. 300-2 et R 300-1 du code de l'urbanisme et de la délibération du conseil de Paris du 29 janvier 2001).

Exposition en mairie des 13^e, 14^e et 15^e arrondissements du mardi 5 juin 2001 au samedi 7 juillet 2001.

Réunion publique, sous la présidence du maire d'arrondissement et de l'adjoint au maire de Paris, chargé des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie :

- mairie du 13^e arrondissement le 29 juin 2001 à 18 h 30 ;
- mairie du 14^e arrondissement le 25 juin 2001 à 19 h ;
- mairie du 15^e arrondissement le 2 juillet 2001 à 18 h 30.

Tous les habitants, associations locales et autres personnes concernées ou intéressées sont invités à y participer.

La dégradation des services publics au cœur des élections britanniques

Le premier ministre, Tony Blair, qui paraît certain de remporter le scrutin parlementaire du 7 juin, veut « sauver » des secteurs comme la santé et les transports en les ouvrant au capital privé. Les syndicats et la gauche du Parti travailliste y sont radicalement opposés

A trois jours des législatives du jeudi 7 juin, le premier ministre britannique Tony Blair et le Parti travailliste sont assurés d'une large victoire. Un sondage publié le 3 juin par le *Sunday Times* leur donnait une avance

de 17 points sur les conservateurs de William Hague, menacés dans de nombreuses circonscriptions par les libéraux démocrates. La campagne antieuropéenne des Tories est loin d'avoir été porteuse, puisque

43 % des électeurs, selon ce sondage, préféreraient un gouvernement travailliste qui accepte que la Grande-Bretagne entre dans la zone euro, contre 38 % souhaitant un gouvernement conservateur qui laisse le

pays à l'extérieur. Les travaillistes ont tout fait pour couper l'herbe sous les pieds de la droite, prenant le risque de faire monter les abstentions à gauche. Tony Blair a défendu, au grand dam des syndicats, une plus gran-

de participation du capital privé à la rénovation des services publics, dont la constante dégradation, notamment en matière de santé et de transports, est l'une des principales préoccupations du Royaume.

LONDRES

de notre correspondant

Fiévreusement engagés – ou plutôt réengagés, puisque le mot d'ordre était exactement le même en 1997 – dans « une grande croisade pour sauver les services publics », Tony Blair et ses chevronnés du social-libéralisme, qui ont moins dépensé en quatre ans dans ce secteur que Margaret Thatcher elle-même, ont résolu la quadrature du cercle. Pour répondre à la préoccupation numéro un des électeurs britanniques d'être mieux soignés, éduqués, transportés et protégés par l'Etat, sans augmenter les impôts sur le revenu, ni surtout « faire payer les riches », comme le réclament encore les derniers archaïques du « vieux travaillisme », il suffit – c'est simple, mais il fallait y penser – d'en appeler au capital privé.

« Initiative de financement privé » (PFI) à la mode du Parti tory (conservateur) ou « partenariat public-privé » (PPP) à la néo-travailliste, « le résultat est le même », ronchonnent les syndicats, qui dénoncent déjà « une privatisation rampante » et préparent des grèves contre les projets du gouvernement.

Prisons, écoles, universités, chemins de fer, métro londonien, contrôle aérien, hôpitaux, services

de santé public, services postaux, crèches, asiles de retraités, distribution de l'eau, du gaz, certaines tâches de police : tout est à prendre pourvu que les investisseurs acceptent les cahiers des charges rédigés par les autorités. Car, comme l'a répété à l'infini le premier ministre de la « troisième voie » durant sa campagne, « l'essentiel est que le service public britannique soit un vrai service et que ce service demeure gratuit [dans la santé et l'ordre public tout au moins] pour ses clients » ; réputés dépassés, les concepts d'usagers, de patients ont pratiquement disparu de la rhétorique officielle.

« DIGNE DU TIERS-MONDE »

Se pourrait-il que le nouveau travaillisme privatise le National Health Service (NHS), le sacro-saint service de santé public créé il y a cinquante-trois ans par l'ancien travaillisme ? La main sur le cœur, le premier ministre jure que non. « Nous allons au contraire consacrer les plus gros investissements publics depuis la guerre », assure-t-il. A partir de l'an prochain, le gouvernement promet d'amener « progressivement » le NHS « au niveau de ce qui se pratique sur le continent européen ». Aujourd'hui, avec 5,6 % seulement des dépenses budgétaires allouées à la santé, le Royaume-Uni fait évidemment net-



tement moins bien que la France ou l'Allemagne (7,3 % et 7,9 % respectivement), mais moins même qu'aux Etats-Unis (6,1 %).

Tout ce que M. Blair demande, en échange d'une remise à niveau qui prendra bien dix ans d'un secteur hospitalier qu'un dirigeant de la toute-puissante British Medical Association décrivait jeudi comme « digne du tiers-monde », ce sont

« des réformes radicales ». A commencer par un recours plus systématique au secteur et aux capitaux privés. Grâce au « partenariat », martèle le premier ministre, « une soixantaine d'hôpitaux, c'est-à-dire le plus gros programme de développement depuis la guerre, sont déjà en construction à travers le pays ». Entièrement dédiés à quatre ou cinq types d'interventions fréquen-

tes, genre remplacement de hanches pour le troisième âge, une vingtaine d'entre eux, déjà qualifiés d'« usines à opérer » par de nombreux médecins, seront complètement gérés par le privé.

La méthode est loin de convaincre tous les experts. Beaucoup en estiment les coûts prohibitifs pour les finances publiques. Chacun le sait, le capital privé ne s'investit pas bon marché : un, il emprunte près de deux fois plus cher que l'Etat sur le marché international des capitaux. Deux, comme la société Railtrack, qui a racheté, avec d'énormes subventions publiques, les chemins de fer de l'Etat en 1996, il lui faut rémunérer ses actionnaires. Railtrack a même battu, la semaine dernière, tous les records de décence en annonçant, simultanément, une perte de près de 700 millions d'euros, un dividende de plus de 200 millions pour ses actionnaires et une demande de rallonge budgétaire « d'au moins 2 milliards de livres » (3 milliards d'euros) ; faute de quoi le groupe se verrait contraint de réduire les investissements d'entretien nécessaires pour la modernisation du réseau.

De fait, les transports publics – dont il a très peu été question pendant la campagne, aucun des deux grands partis de gouvernement n'ayant intérêt à braquer le

projecteur sur un secteur proche de l'asphyxie et dont l'état lamentable coûte quelque 5 milliards de livres par an en retards et absentéisme à l'économie – devraient également bénéficier de quelque 180 milliards de livres de nouveaux investissements dans les dix ans. A condition que le capital privé, sur lequel compte le gouvernement pour 40 % de cette somme, veuille bien mettre la main à la poche, ce qu'il rechigne à faire. « J'aimerais bien un peu plus de soutien de la communauté du business pour des partenariats PPP dans ce secteur », se plaignait, le 30 mai, John Prescott, ministre en charge...

Reste l'éducation, « priorité des priorités » lors du premier mandat de Tony Blair. Des efforts ont été faits pour le primaire, mais, dans le secondaire, « on est tout près de la catastrophe », s'alarme David Hart, secrétaire général du Syndicat national des directeurs d'écoles. Tony Blair promet d'embaucher dix mille instituteurs de plus dans les trois ans. Mais, aspirés par le secteur privé, ils sont difficiles à trouver. « Rien que pour combler les manques et tenir compte de tous les départs prévus, il nous faudrait en embaucher quarante mille de plus », affirme M. Hart.

Patrice Claude

La Cour des miracles de St Mary's Hospital

LONDRES

de notre correspondant
« Bienvenue. L'attente est d'au moins deux heures, en raison du manque de personnel » : on se frotte les

REPORTAGE

Manque de personnel, matériel obsolète, médicaments rationnés : le moral est au plus bas

yeux en contemplant l'affichette, écrite à la main, à l'entrée du département de cancérologie de St Mary's Hospital. Une poignée d'infirmières débordées ont du mal à se frayer un passage dans la foule compacte des patients se disputant les rares sièges de l'étroite salle d'attente. Menée au pas de charge par un spécialiste surmené, la consultation dure dix minutes. « On m'a annoncé mon cancer du sein sans prendre de gants, de manière froide, désintéressée. Or, j'avais besoin de réconfort », confie Polly, designer de profession.

Au service orthopédique, Andrew, employé de PME, attend depuis plusieurs heures qu'on lui enlève l'équerre posée sur sa clavicule, cassée à la suite d'un accident

d'auto. L'infirmière ne parvient pas à trouver un tournevis. « Les soins post-opératoires ont été lamentables. J'ai dû me laver seul dans une salle de bains crasseuse. Je n'ai jamais revu mon chirurgien. Les médecins de garde ignoraient tout de mon état. La kiné était nulle. »

Premier centre hospitalier de l'ouest londonien, phare de la recherche médicale britannique depuis que Sir Ian Fleming y découvrit la pénicilline, en 1928, St Mary's illustre les graves dysfonctionnements du système de santé public britannique. Censé offrir à tous une médecine gratuite, deuxième employeur au monde après l'armée chinoise, le National Health Service (NHS) craque par toutes ses coutures.

La multiplication des décès par négligence ou par pénurie de lits dans les services de soins intensifs ne surprend guère ce spécialiste des voies respiratoires : « Le moral est au plus bas. Je soigne deux fois plus de patients qu'il y a dix ans ; vingt le matin, vingt le soir. Cet hôpital manque de bras et de moyens. Le matériel est souvent obsolète et pas très bien entretenu. » Mary, infirmière, vingt-deux ans d'ancienneté, envisage de rendre son uniforme bleu : « Pour élever nos rangs

clairsemés, on recrute à tour de bras à l'étranger au lieu d'augmenter les places dans les écoles d'infirmières. Mais la plupart des collègues venus d'ailleurs craquent avant six mois ou passent au privé. Les médicaments sont rationnés. Le stress est permanent. »

Le Labour a paré au plus pressé pour réduire les listes d'attente, qui frôlent toujours le million : programme de rénovation des hôpitaux, augmentation des salaires, création d'un Institut national d'excellence clinique pour améliorer le rapport qualité-prix, campagne d'information pour conseiller les patients, éviter qu'ils ne surchargent les urgences. Mais ces mesures budgétaires sont loin de suffire : la Grande-Bretagne reste à la traîne des grands pays occidentaux en matière de dépenses de santé. Et le fossé s'accroît entre ceux qui peuvent payer et les autres.

Face à l'entrée de St Mary's Hospital, un pavillon chic à l'atmosphère douillette est réservé aux détenteurs chouchoutés de plans d'assurances privés. Pour arrondir leurs fins de mois, nombre de médecins salariés du NHS consultent ici, parallèlement, en libéral.

M. R.

Pannes, retards et black-out dans le métro de Londres...

LONDRES

de notre correspondant

Notting Hill Gate, l'une des stations les plus fréquentées du London Underground. L'escalier mécanique étant en panne depuis deux ans, c'est donc à pied que la marée descendante s'engouffre dans les boyaux étroits qui semblent toujours attendre un dernier coup de peinture. Monter dans l'imprévisible train bondé provoque, au choix, chez le voyageur, crise de nerfs ou rires nerveux. Sur la ligne « central », qui joint les beaux quartiers de l'ouest à la City, plane en permanence la menace de pannes, de retards, de black-out. A Bond Street Station, la correspondance pour la Jubilee Line est fermée « en raison de problèmes techniques ».

A Holborn, le tube-labyrinthe est proche de l'asphyxie, conséquence de travaux dans l'escalier ; l'attente est de vingt minutes au moins avant de pouvoir gagner la sortie ouvrant sur le West End. Waterloo, le centre névralgique des *commuters* (banlieusards), est chaotique en raison d'arrêts à répétition sur la Metropolitan and City Line, provoqués par un signal défectueux. Une matinée ordinaire pour l'usager stressé et épuisé du métro londonien, qui paie très cher ce cauchemar quotidien : la carte orange mensuelle en zone centrale revient en effet à 72 livres (120 euros).

« SOUS-INVESTISSEMENT CHRONIQUE »

Comment le plus ancien métropolitain au monde – il date de 1863 – peut-il se retrouver ainsi à la traîne ? « Le métro londonien souffre d'années de sous-investissement chronique, d'erreurs de gestion et du désintérêt pour la capitale de ministres conservateurs, élus de province, qui ont toujours privilégié l'automobile sur les transports en commun », explique Tony Travers, économiste à la London School of Economics.

M. R.

NEUBAUER

Ouverture exceptionnelle le dimanche 10 juin

Essais 307
Révélation du 5 au 18 juin

307 **PEUGEOT**

AGIT DIRECTEMENT SUR LA CONFIANCE.

NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

TROIS QUESTIONS À...

GAVIN KELLY

1 Chercheur à l'Institute of Public Policy Research, un centre de recherche proche du Parti travailliste, vous prônez le développement du partenariat public-privé, cher à Tony Blair. Comment expliquez-vous la déliquescence des services publics britanniques ?

La santé, l'éducation et les transports publics ont souffert de sous-investissement chronique pendant des décennies, de la part de gouvernements de gauche comme de droite. C'est le cas particulièrement des dépenses d'infrastructures, très faibles, comparées à celles des autres grands pays européens. La crise a été accentuée par la décision de Blair de s'en tenir aux plans budgétaires conservateurs lors de ses deux premières années de pouvoir. Il faudra du temps avant de mesurer l'effet de l'augmentation drastique des dépenses publiques qui a suivi.

2 Existe-t-il un modèle Blair en matière de services publics ?

Tony Blair estime que, dans certains domaines, le secteur privé peut améliorer l'efficacité du secteur public. Le traumatisme de l'échec de la privatisation du rail par les Tories explique la déroute des quelques

projets travaillistes de dénationalisation partielle, comme le contrôle aérien ou le métro de Londres. En associant étroitement le privé à la conception, au financement et à la gestion des infrastructures, Blair espère, au passage, affaiblir les syndicats corporatistes les plus militants, comme les gardiens de prison ou les conducteurs de métro.

3 La fonction publique britannique est-elle à la hauteur ?

C'est un grave problème. La haute fonction publique est composée d'administrateurs compétents, intelligents, souvent formés à Oxford et Cambridge. Ce sont d'excellents stratèges, mais de pauvres tacticiens, peu intéressés par l'application des décisions sur le terrain et par la livraison des services aux clients-usagers. L'absence de tradition planificatrice en Grande-Bretagne n'arrange pas les choses. Casées par les conservateurs, les autorités locales n'ont pas les moyens, humains comme matériels, nécessaires à l'exécution de leur mission. Or, dans le système britannique, ce sont les comités et les municipalités qui sont chargés de la santé comme de l'éducation. L'organisation des transports est également fortement régionalisée.

Propos recueillis par Marc Roche

Le régent Gyanendra est proclamé roi du Népal, après la mort tragique de ses deux prédécesseurs

La confusion entourant les circonstances du drame attise la colère à Katmandou

Nommé monarque alors qu'il était tombé dans le coma, samedi 2 juin, le roi Dipendra a succombé à ses blessures. Il aura régné moins de quarante-

huit heures. Une première version officielle l'avait désigné comme le responsable de la fusillade ayant décimé la famille royale, vendredi à Kat-

mandou. Mais le nouveau monarque, Gyanendra, a attribué le drame à un accident d'arme automatique, sans convaincre la population.

KATMANDOU

de notre envoyée spéciale

En trois jours de tragédie, les Népalais ont changé trois fois de souverain. Le prince Gyanendra a

REPORTAGE

Le nouveau souverain ne semble pas populaire et son fils est honni

finalement été couronné treizième roi de la dynastie des Shah, qui règne sur le Népal depuis 1768, ce lundi 4 juin à Katmandou. Le Conseil d'Etat en charge des affaires royales a proclamé le nouveau roi juste après l'annonce de la mort du roi Dipendra, qui aura régné, officiellement, moins de quarante-huit heures.

Dans cette rapide succession d'événements, le prince héritier Dipendra avait d'abord été proclamé roi après la fusillade qui avait décimé la famille royale, vendredi soir 1^{er} juin, et alors qu'il était tombé dans le coma. Selon certaines sources, sa mort serait intervenue en fait dès samedi, mais l'annonce aurait été retardée pour permettre au frère du roi assassiné, le prince Gyanendra, qui assurait depuis samedi les fonctions de régent, de préparer les esprits.

A Katmandou, le nouveau roi ne semble pas très populaire. Il est soupçonné d'être un partisan du retour à la monarchie absolue, qu'il avait accusé son frère Birendra d'avoir abandonnée trop vite en 1990 sous la pression populaire. Agé de cinquante-quatre ans, le monarque a aussi un formidable handicap : son fils, Paras, est honni

de la population pour sa conduite. Dans une pétition au roi défunt Birendra, plus de 500 000 Népalais avaient réclamé dernièrement que son titre d'altesse royale soit retiré à Paras et qu'il soit sévèrement puni pour la mort d'un chanteur qu'il avait tué au volant de sa voiture. « Son fils est un fou. Qu'est-ce qui va nous arriver ? », s'interrogeait un jeune Népalais, peu après l'annonce de l'accession de Gyanendra au trône. Pour beaucoup, c'est aujourd'hui la perpétuation du régime monarchique qui se trouve en question. Les incohérences ayant entouré les circonstances du drame alimentent la colère, qui se mêle à la peine et à la douleur.

Bien que le premier ministre, Girija Prasad Koirala, ait assuré que « la vérité sera rendue publique », le Parti communiste népalais (marxiste-léniniste) a demandé l'instauration d'une « commission d'enquête impartiale ». Les maoïstes mènent depuis 1996 une guérilla armée pour le renversement de la monarchie et l'instauration d'une République. A leurs yeux, le massacre serait « le résultat d'un complot ourdi par des réactionnaires natio-

naux et internationaux. Koirala et les capitalistes indiens (...) ne toléraient pas le libéralisme du roi Birendra », affirme un communiqué signé par leur chef Prachanda. En 1990, c'est un soulèvement populaire qui avait amené le roi Birendra à céder une partie de ses pouvoirs en faveur d'un régime démocratique multipartisan.

SENTIMENT ANTI-INDIEN

Dimanche, des centaines de Népalais au crâne rasé (expression du deuil pour les hindous) ont tourné dans les rues de Katmandou en scandant des slogans hostiles à un gouvernement accusé de faiblesse. Ils ont dénoncé « les pressions étrangères », c'est-à-dire indiennes. Au Népal, le sentiment anti-indien n'est pas nouveau, mais certains craignent le renouvellement des émeutes de décembre qui, provoquées par une déclaration prêtée à un acteur de cinéma indien, avaient fait plusieurs morts et paralysé Katmandou pendant près d'une semaine. Des jeunes en colère s'en étaient aussi pris aux biens des hommes d'affaires, d'origine indienne, qui tiennent l'essentiel du com-

merce. Des journaux indiens ont déjà été brûlés, ce lundi à Katmandou, et les touristes indiens commencent à quitter la ville.

« Nous aimons notre roi et notre nation plus que notre vie. Pendez le coupable », chantaient, dimanche dans la capitale, des dizaines de jeunes à moto portant des grands portraits du roi assassiné. Le long des grilles du palais, dans des files séparées, hommes et femmes, glaiveurs ou roses à la main, attendaient patiemment sous une fine pluie de signer le livre de condoléances. « Nous ne pouvons pas dire ce qui est arrivé. Nous ne savons rien sinon que c'est une grande tragédie. Le roi était notre père », affirme les larmes dans la voix Shanti, 23 ans, employée de banque. L'ampleur du drame est difficile à accepter et beaucoup ont du mal à croire que Dipendra, qui était très populaire, en soit responsable.

Les Népalais s'interrogent aussi sur la rapidité avec laquelle ont été incinérés le roi, la reine et leurs deux enfants, apparemment sans autopsie, et sans laisser le temps aux dignitaires étrangers de rendre un dernier hommage au souverain. Retransmise en direct à la télévision nationale, la cérémonie a eu lieu, samedi, en présence des seules personnalités du régime. Conduite par le régent, la procession a parcouru environ treize kilomètres dans les rues de Katmandou où s'étaient massés des milliers de gens, jusqu'au temple de Pashupatinah sur les rives de la rivière Bagmati, où avaient été installés les bûchers. Les cendres du roi devaient être répandues le long de cette rivière sacrée.

Françoise Chipaux

Kabylie : les gendarmes s'excusent, les manifestations se poursuivent

ALGER. Des milliers de personnes ont manifesté dans le calme, dimanche à Souk El-Thenine, dans la région de Béjaïa (250 kilomètres à l'est d'Alger). Parallèlement, dans un geste de conciliation, la gendarmerie a arrêté et présenté à la justice 12 gendarmes « pour usage abusif de leurs armes » et présenté ses excuses et ses condoléances pour les victimes des émeutes.

Par ailleurs, cinq villageois ont été égorgés dans la nuit de dimanche dans le hameau de Bokaat, dans la province de Chlef, à 170 kilomètres à l'ouest d'Alger, ont annoncé les autorités. La veille et l'avant-veille, quatre membres des forces de sécurité avaient été tués dans des attentats imputés à des groupes islamistes armés. Depuis le début de l'année, ces violences ont fait près de 1 100 victimes, selon la presse algérienne. - (AFP.)

Le corps de Jean XXIII

transféré à la basilique Saint-Pierre

VATICAN. Le corps embaumé de Jean XXIII (1881-1963), béatifié par Jean Paul II en septembre 2000, a été extrait de la crypte de la basilique Saint-Pierre pour être transféré dimanche près d'un autel à l'intérieur de la basilique. Plus de 30 000 fidèles ont assisté à cette cérémonie, le 3 juin, jour de la Pentecôte et du trente-huitième anniversaire de la mort de Jean XXIII, élu en 1958 et qui avait ouvert en 1962 le concile Vatican II. A cette occasion, Jean Paul II a évoqué « son admiration pour le bref, mais intense pontificat de son inoubliable prédécesseur ». Lors de son transfert, le corps de Jean XXIII était abrité derrière les parois en cristal blindé d'un cercueil le laissant voir dans sa soutane blanche, revêtu d'une pèlerine en velours rouge, le visage apparemment intact, comme endormi, protégé par un léger masque de cire reproduisant ses traits. L'état de conservation de la dépouille a surpris. Lors de la reconnaissance canonique du corps, le Vatican avait dit qu'il ne s'agissait pas d'un miracle, mais expliqué ce phénomène par la préparation du corps après la mort, puis sa conservation dans trois cercueils en sapin, enroulé et en plomb. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **IRAK : Bagdad a cessé lundi 4 juin ses exportations de brut sous contrôle de l'ONU**, a annoncé le ministère irakien du pétrole. L'Irak a pris cette décision pour protester contre un projet américano-britannique de révision des sanctions qui le frappent depuis 1990. Ces exportations sont menées dans le cadre du programme humanitaire « pétrole contre nourriture ». - (AFP.)

■ **CENTRAFRIQUE : l'armée centrafricaine a poursuivi dimanche 3 juin ses opérations de « ratisage »** dans plusieurs quartiers de la capitale, à la recherche des mutins après la tentative de coup d'Etat du 28 mai. Les autorités ont démenti l'arrestation du général André Kolingba, instigateur de ce coup d'Etat, et affirmé qu'il s'était enfui. Elles ont en revanche reconnu que des troupes libyennes se trouvaient sur le territoire centrafricain. - (AFP.)

■ **PHILIPPINES : le chef du groupe armé musulman Abu Sayyaf, Khadaffy Janjalani, a été tué samedi 2 juin sur l'île de Basilan (sud)** lors d'affrontements entre les rebelles et l'armée, a affirmé la présidente philippine, Gloria Arroyo. Les cadavres de deux des vingt touristes enlevés le 27 mai dans l'île de Palawan ont été retrouvés par les forces de l'ordre sur le site des affrontements du 2 juin. - (AFP.)

Nous créons des combinaisons vaccinales et de nouveaux vaccins.

Pour protéger nos enfants avec un seul geste.



Un rêve : que de nombreuses maladies graves ne soient plus qu'un souvenir!

Chez Aventis, l'un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique dans le domaine des vaccins, nous nous sommes fixés cet objectif. Partout dans le monde, nous contribuons à protéger les enfants de maladies telles que la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, la méningite et l'hépatite B. Nous pouvons prévenir jusqu'à six maladies grâce à une seule combinaison vaccinale. Pourtant, il reste encore des maladies contre lesquelles les enfants ne sont pas protégés. Voilà pourquoi nos chercheurs continuent sans cesse de développer de nouveaux vaccins. Pour que nos enfants puissent grandir tranquillement.

Aventis, Strasbourg (France) est coté sur les marchés boursiers de Paris, Frankfurt et New York. www.aventis.com

Notre challenge c'est la vie



SOCIAL Elisabeth Guigou présentera, mercredi 6 juin, en présence d'autres ministres, son plan de pérennisation des emplois-jeunes, dont les premiers contrats arriveront à terme

fin 2002. Après de laborieuses discussions interministérielles, une grande partie des 276 950 emplois-jeunes actuellement existant devraient être prolongés. ● **DANS L'ÉDUCATION**

NATIONALE, les 70 000 aides-éducateurs seraient en grande partie gardés. Leur formation reste le point noir du système actuel. Le ministère, qui reconnaît que 20 000 d'entre eux

n'en suivent aucune, va consentir un effort particulier. ● **LES ADJOINTS DE SÉCURITÉ**, dans la police, restent une filière de recrutement pour les gardiens de la paix. ● **LES ASSO-**

CIATIONS bénéficieront d'un traitement à part. Les subventions aux collectivités locales seront maintenues en fonction de leur richesse et de l'utilité des emplois-jeunes.

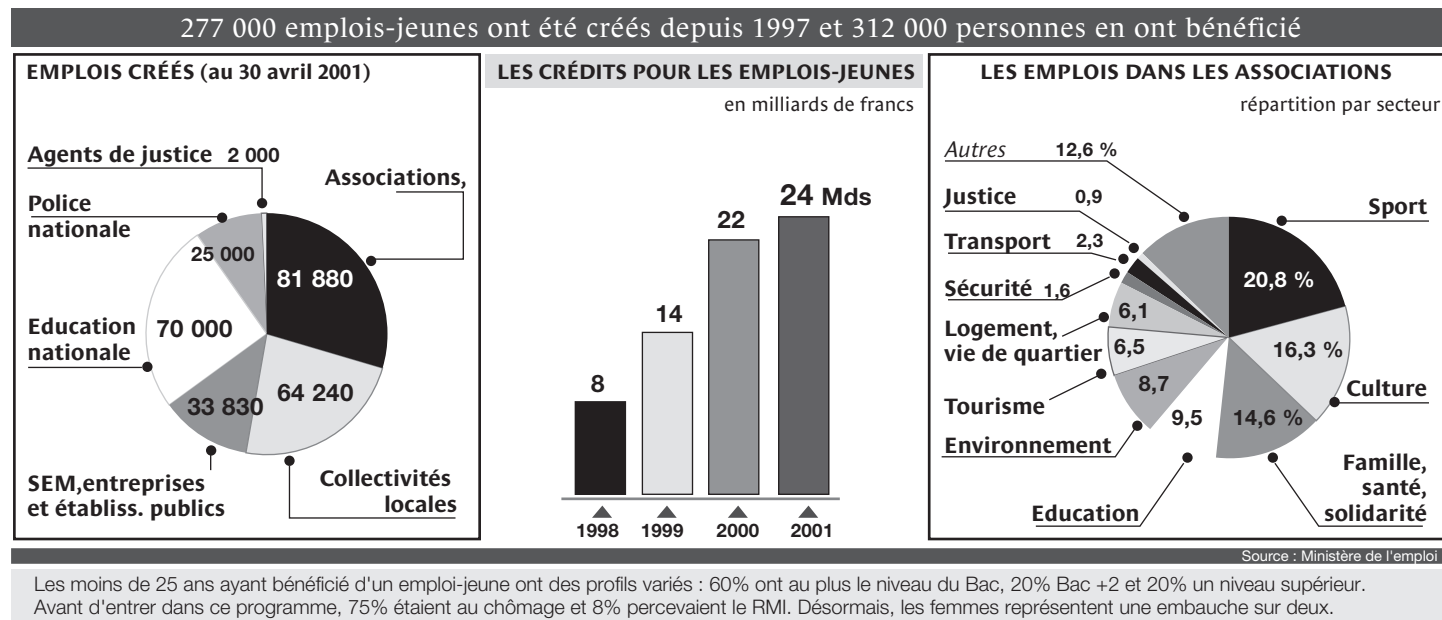
Le gouvernement va reconduire de nombreux emplois-jeunes

Elisabeth Guigou doit présenter, mercredi 6 juin, un plan destiné à pérenniser ces emplois créés en 1997. Jack Lang a obtenu le maintien des aides-éducateurs et la police continuera de recruter des adjoints de sécurité. Les aides aux associations seront réduites

L'IMPATIENCE grandissant, le gouvernement a enfin fixé la date : mercredi 6 juin, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, présentera le plan de pérennisation des emplois-jeunes. L'annonce pourrait être « plurielle » tant les ministres, qu'il s'agisse de l'éducation nationale, de l'intérieur, de l'environnement, du sport ou du tourisme, sont concernés par l'avenir de ce programme, le premier né en 1997 dans la liste des « grandes lois sociales » de la gauche. Jack Lang, pour l'éducation nationale, le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant, peut-être même Marie-Georges Buffet, la ministre communiste de la jeunesse et des sports et Dominique Voynet, ministre de l'environnement devraient donc être présents.

Après de longues et laborieuses discussions interministérielles, la plupart des emplois-jeunes, aujourd'hui au nombre de 276 950, vont être prolongés. Soit parce que leurs employeurs vont bénéficier d'une « rallonge » financière, soit, tout simplement, parce que les postes créés par loi, notamment dans l'éducation nationale et la police, seront maintenus. Conçus pour une période de cinq ans, les premiers emplois-jeunes devaient arriver à échéance en 2002. Le gouvernement a cependant privilégié un traitement au cas par cas. Dans chacune des grandes « familles » d'emplois-jeunes, associations, collectivités locales, éducation nationale, police, le dispositif s'appliquera différemment selon les difficultés rencontrées et l'utilité des « nouveaux services » qui ont émergé (lire ci-dessous).

« Nous allons pérenniser le plus grand nombre des emplois-jeunes (...). Naturellement, les modalités de cette pérennisation et de l'accompagnement de l'Etat seront très différentes selon les domaines d'activité »,



avait prévenu Lionel Jospin, en septembre 2000, lors des journées parlementaires du groupe socialiste à Lyon.

Première distinction : les mesures de « consolidation » des emplois-jeunes s'étendront pour certains jusqu'en 2005 et pour d'autres jusqu'en 2008, principalement dans la fonction publique, où les contrats à durée déterminée de cinq ans, de droit privé, subsisteront. Quoique restreint, le robinet des embauches reste donc ouvert. « Il faut continuer à proposer un volant d'emplois-jeunes, certes pas dans la même proportion : ça permet aux jeunes de mettre le pied à l'étrier », indiquait récemment M^{me} Guigou, qui devrait se rendre sur le terrain le 8 juin à Limoges, puis le 2 juillet à Rennes. Ce sera le cas, en particulier, dans la police, où le volume des 25 000 emplois actuels ne devrait

pas beaucoup baisser. Parce que « plus personne n'imagine s'en passer », les aides-éducateurs, surtout dans le primaire, bénéficieront également de prolongations. Dans les associations, en revanche, le coup de pouce s'étalera, pour certaines

d'entre elles, sur trois ans, à raison de 70 000 francs par an et par emploi, à charge, pour les préfets, de les sélectionner. Pour d'autres, dont les métiers sont désormais solvables, ou en passe de le devenir, l'aide financière de l'Etat, (près de

100 000 francs aujourd'hui par an et par emploi pendant cinq ans) s'éteindra. Dans les collectivités locales les plus innovantes ou les plus pauvres, elle sera reconduite à hauteur de 50 000 francs, en moyenne, par emploi.

Les syndicats restent mobilisés

Agacés d'être sans nouvelle du sort réservé aux emplois-jeunes, les syndicats ont pris les devants. Mi-mai, la CFDT a ainsi lancé une campagne en faveur des emplois-jeunes. « Alors que les premiers contrats arrivent à leur terme fin 2002, 50 % des jeunes ignorent encore ce que deviendra leur emploi à la fin de leur contrat », expliquait la centrale de Nicole Notat, en s'appuyant sur sa propre étude. 50 000 guides devaient être édités, et une pétition distribuée auprès des jeunes et des salariés. Pour la CFDT, « les emplois-jeunes doivent devenir de vrais emplois », des « métiers reconnus dans les grilles de la Fonction publique ».

De son côté, la CGT avait projeté l'organisation d'une journée nationale d'action, mi-juin, pour les emplois-jeunes et plaidé pour qu'ils obtiennent les mêmes droits que les autres salariés.

RECLASSEMENT

Voilà pour l'avenir des postes. S'agissant des jeunes qui les occupent aujourd'hui, le gouvernement souhaite mettre en place des programmes d'accompagnement et favoriser leur reclassement en renforçant la formation et la professionnalisation des métiers. Les concours de la fonction publique seront aménagés, comme c'est déjà le cas dans la police, pour leur permettre de faire valoir leur expérience. Dans son esprit du gouvernement, les titulaires des emplois-jeunes doivent en effet continuer de

« tourner ». Depuis 1997, 311 740 jeunes ont occupé un de ces emplois et 25 % d'entre eux l'ont quitté, dont près de trois quarts des cas, de leur propre chef. Tout le nouveau dispositif sera précédé, en 2001, d'une opération de « diagnostic » dans chaque domaine concerné.

Le coût de l'allongement du programme, qui atteint près de 24 milliards de francs en 2001, sera quelque peu alloué en 2002, étant entendu qu'il devrait diminuer aussitôt passé ce cap. Plus sélectives et limitées dans le temps, les aides financières devraient en effet décroître avec la sortie de certains emplois-jeunes. Avant son départ du gouvernement, Martine Aubry avait estimé à « 55 % » la part des emplois-jeunes, dans le secteur associatif, en passe de devenir autonomes financièrement. Un schéma repris, en deux étapes, par sa remplaçante, M^{me} Guigou. Plusieurs députés, dont Eric Besson, secrétaire national au PS pour l'emploi, contestent pourtant ce chiffre.

Les discussions qui ont précédé l'annonce de ce plan se sont avérées, il est vrai, des plus délicates. Pressés par les parlementaires d'envoyer des signaux positifs, face à des jeunes de plus en plus angoissés par leur avenir – certains se sont d'ailleurs regroupés en collectifs – le gouvernement a longtemps tergiversé sur les modalités comme sur le calendrier. Jugeant les premiers plans de pérennisation ébauchés trop modestes, plusieurs députés étaient montés au créneau arguant de l'effet désastreux qu'ils produiraient pour toute la gauche. Du coup, l'affaire a traîné et les discussions ont repris de plus belle après les élections municipales.

Isabelle Mandraud

Les aides de l'Etat seront plus limitées et plus sélectives

LE SPECTRE d'activité est à ce point étendu que le gouvernement a imaginé un dispositif pour chacune des grandes « familles » d'emplois-jeunes. Ainsi, les aides seront en partie maintenues et versées au cas par cas selon l'utilité de l'emploi et les difficultés de financement auxquelles sont confrontés les employeurs. Un important travail sur les conventions collectives devra être mené.

● **Associations.** Les 81 880 emplois-jeunes recensés au 31 avril 2001 dans les associations ne seront pas tous logés à la même enseigne. Dans ce secteur qui recrute le plus grand nombre d'emplois-jeunes, 20,8 % d'entre eux exercent leur activité dans le domaine du sport, 16,3 % dans celui de la culture, 14,6 % dans celui de la famille, de la santé et de la solidarité, le reste se répartissant entre l'environnement, le tourisme, le logement et la vie de quartier, les transports, la sécurité ou la justice.

Face à cette multitude d'employeurs et de services, le gouvernement a décidé d'établir trois grandes catégories. La première correspond à des emplois censés s'autofinancer au terme des cinq années de subventions. Quelque 25 % des emplois-jeunes associatifs entrent dans cette tranche. Pour eux, le système prendra donc fin en 2002. Au gouvernement, on fait remarquer

que ce pari de la solvabilisation avait été intégré dès le départ dans le montage des projets puisqu'une bonne moitié des titulaires a été embauchée en contrats à durée indéterminée. Le tri sélectif des déchets, qui devrait bientôt devenir une obligation légale, en fait partie.

La deuxième catégorie concerne 30 % des emplois associatifs. Ceux-ci ont encore besoin d'un peu de temps pour développer leurs activités, comme l'ont demandé avec insistance les associations. Dans ce cas précis, le programme va donc être étendu à l'aide d'un système quelque peu complexe : pendant trois années supplémentaires, l'Etat versera en effet aux associations qui en auront fait la demande une nouvelle aide globale de 100 000 francs par emploi. En contre-partie, l'aide prévue en 2002, passerait de 100 000 francs à 65 000 francs, les 35 000 francs restants étant reportés sur les années suivantes.

La troisième catégorie vise 40 % à 45 % des emplois associatifs qui ont fait la preuve de leur utilité mais demeurent insolubles, comme les emplois-jeunes spécialisés dans l'insertion par le sport (le basket de rue par exemple) ou les médiateurs de quartier. L'Etat continuera d'apporter son soutien financier, à hauteur de 70 000 francs en moyenne par emploi, via des conventions pluriannuelles de trois ans renouvelables et modulables. Les préfets seront chargés de sélectionner les projets et de signer les conventions. Ce dispositif, conçu pour être « souple », pourra être révisé, au cas par cas, quasiment chaque année.

Le coût de ces mesures est estimé à environ 5 milliards de francs sur trois ans, dont 500 millions de francs chaque année pour la deuxième catégorie.

● **Collectivités locales.** Qu'ils soient de droite ou de gauche, les élus locaux ont très majoritairement plaidé en faveur de l'intégration des emplois-jeunes dans la fonction publique territoriale en

avançant l'argument des départs en retraite massifs attendus d'ici à 2006. Un tiers de ces emplois-jeunes, dans les échelons les moins qualifiés, devraient être recrutés directement ; l'accès aux concours sera aménagé pour tenir compte de la validation des acquis, donc de l'expérience professionnelle et pas seulement des diplômes.

Quelque 20 % des collectivités locales, les plus en difficulté, bénéficieront d'une aide particulière de 50 000 francs par an et par emploi. Deux critères ont été retenus et devront être croisés : la faiblesse des recettes fiscales de ces collectivités et l'utilité sociale de l'emploi. Les zones urbaines ne seront pas les seules bénéficiaires de ce dispositif (quartiers en difficulté...), mais également les zones rurales dites « sensibles » ou « dévitalisées », estime-t-on au gouvernement. Pour l'ensemble des collectivités territoriales, les crédits avoisineraient 1,5 milliard de francs par an.

● **Police et justice.** La création des postes d'adjoints de sécurité (ADS), que les pouvoirs publics qualifient de « vraie réussite », va engendrer la poursuite du dispositif dans les mêmes proportions qu'aujourd'hui. Le volume des 25 000 emplois-jeunes recrutés dans ce secteur devrait donc, à l'avenir, être maintenu. Un emploi-jeune qui quitterait son poste au bout de quatre ans sera ainsi remplacé par un autre pour une nouvelle période de cinq ans et non pour achever la durée du poste de son prédécesseur. Là aussi, les concours seront ouverts aux ADS aujourd'hui en cours de mission. En plein débat sur la sécurité et pour des raisons démographiques, leur intégration ne pose aucune difficulté particulière, précise-t-on au gouvernement, puisque de nombreux policiers partiront en retraite dans les prochaines années. Le scénario est identique pour les 2 000 agents de justice.

I. M.

Ecoles, collèges et lycées vont garder leurs aides-éducateurs

MÊME s'il gardait un silence absolu sur le dispositif de pérennisation de ses 70 000 postes d'aides-éducateurs, soit le plus gros bataillon des emplois-jeunes, le ministère de l'éducation nationale laissait filtrer ce week-end son sentiment de « satisfaction ». C'est sans doute le dossier qui aura suscité les arbitrages les plus délicats – une réunion interministérielle devrait encore se tenir mardi 5 juin pour d'ultimes ajustements.

Si la pérennisation de ces fonctions ne faisait plus de doute, Jack Lang, le ministre de l'éducation nationale, estimait mi-mai que leur nombre dépendait des largesses de Bercy, s'attendant que « la moitié, peut-être les deux tiers », des emplois seraient maintenus. Pour l'heure, il semble que Matignon ait tranché en faveur d'un maintien massif du nombre de postes, proche des 70 000 budgétés actuellement. Le dispositif continuerait de coûter, pour la seule éducation nationale, entre 7 et 8 milliards de francs par an.

Le recrutement s'effectuerait dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, c'est-à-dire sous la forme d'un contrat de droit privé d'une durée de cinq ans, tant dans les écoles primaires, qui emploient aujourd'hui 58 % des aides-éducateurs, que dans les établissements du second degré. En optant à nouveau pour un statut privé afin de ne pas grossir les effectifs de la fonction publique, le gouvernement risque de déclencher la colère des syndicats, celle de la FSU notamment, principale fédération de l'éducation.

« C'est mauvais pour ces jeunes en termes de droits. C'est mauvais pour le service public parce que cela constitue une brèche que l'on ne voudrait pas voir renouvelée. On avait prévu une grève des aides-éducateurs en septembre : plus que jamais, ils l'auront ! », commente une secrétaire nationale du SNES-FSU (second degré). Le Syndicat

des enseignants (SE-UNSA), plus mesuré, demande que « les aides-éducateurs aient alors tous les droits des salariés du privé ».

Les aides-éducateurs déjà en poste, et notamment les premiers à avoir été recrutés fin 1997, ne pourront pas bénéficier une seconde fois de ce type de contrat. En revanche, les jeunes embauchés sur les postes d'aides-éducateurs démissionnaires pourront occuper ces emplois pendant cinq ans, et non plus seulement pour le laps de temps qui restait à leur prédécesseur. Leur formation – et donc leur sortie du dispositif – en sera facilitée.

En optant à nouveau pour un statut privé afin de ne pas grossir les effectifs de la fonction publique, le gouvernement risque de déclencher l'ire syndicale

La formation des aides-éducateurs constitue, en effet, le point noir du système actuel. Mise en place trop lente, difficulté à dégager des heures dans les emplois du temps, toute-puissance des établissements employeurs : les syndicats ont multiplié les alertes à ce sujet. Le ministère reconnaît lui-même que près de 20 000 des aides-éducateurs ne suivent aucune formation. Et 12 000 d'entre eux sont inscrits au Centre national d'enseignement à distance (CNED), ce qui n'offre pas un réel encadrement pédagogique, surtout pour des jeunes qui ne sont

pas habitués aux études (60 % n'ont que le niveau baccalauréat). Les recteurs ont été rappelés à l'ordre en début d'année scolaire. On peut s'attendre que le nouveau dispositif prévoira un effort tout particulier dans ce domaine.

Du côté des débouchés professionnels, le gouvernement devrait aménager les conditions d'accès à certains concours, reposant notamment sur la valorisation des expériences et non plus seulement sur la détention d'un diplôme, et organiser de nouvelles « filières professionnelles » avec les collectivités locales. Un fort « accompagnement » sera en outre réservé à ceux qui vont quitter le dispositif, comme l'aide à la rédaction du curriculum vitae, l'accès aux offres d'emplois proposées par les entreprises partenaires de l'éducation nationale...

Depuis près de deux ans, le ministère se mobilise en effet pour faciliter l'embauche des aides-éducateurs par des sociétés privées. Des accords nationaux ont été signés en ce sens avec, entre autres, Air France, Accor, Avenance (restauration collective), Adia-Adecco, Euro Disney, Vivendi, la SNCF, European Link (tourisme), et « 23 accords locaux ont été conclus l'an dernier par les recteurs d'académie avec des entreprises locales », indique le rapport que le député Jacques Guyard (PS) avait rédigé pour le projet de loi de finances 2001. Une convention a en outre été passée, le 13 décembre 2000, avec l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) afin de « préparer annuellement 5 000 aides-éducateurs à une insertion professionnelle dans l'industrie et les services qui s'y rattachent ». D'ores et déjà, le ministère estime que 37 % des quelque 24 000 emplois-jeunes qui ont quitté l'éducation nationale depuis 1997 ont trouvé un emploi dans le secteur privé.

Marie-Laure Phélippeau

MEDECINE PHARMACIE

► Stage de pré-rentree
Mise en condition (2 semaines en septembre)

► Encadrement scientifique annuel
Par Faculté et par semestre.

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

M^{me} Laguiller veut « imposer » à M. Jospin Deux cents personnalités soutiennent d'autres mesures contre les licenciements la manifestation du 9 juin

La porte-parole de Lutte ouvrière a confirmé sa candidature à l'élection présidentielle lors de la fête annuelle de son parti. Les discussions engagées avec la LCR se heurtent à la question des alliances

LA FOULE est si dense pour écouter Arlette Laguiller, sur la pelouse du château de Presles lors de la fête de LO, dimanche 3 juin, que l'on ne voit plus un brin d'herbe. La porte-parole de l'organisation trotskiste, surplombée par une immense banderole assurant que « l'avenir est au communisme, pas à la mondialisation impérialiste », confirme ce que tout le monde sait déjà : « Oui, je compte être présente à la présidentielle de 2002 ».

L'élection présidentielle, ce n'est « ni urgent ni important pour les travailleurs menacés de licenciement », assure M^{me} Laguiller. Ce qui l'est, « c'est que la manifestation du 9 juin soit un succès ». Mais c'est bien, aussi, un discours de campagne que prononce la porte-parole de LO. S'attaquant d'abord au patronat, puis à Lionel Jospin, mis dans le même sac - « Seillière et Jospin ne s'opposent pas, ils se complètent » - la candidate exhorte ses fidèles à se mobiliser pour « imposer au gouvernement de prendre d'autres mesures que le projet de loi Guigou [sur la modernisation sociale], cet emplâtre sur une jambe de bois ». Interdire les licenciements, comme LO le réclame depuis des années, « ce n'est pas impossible, c'est une question de force », assure-t-elle.

Parmi les autres mesures « que les luttes futures devront imposer », M^{me} Laguiller cite la « suppression immédiate du secret industriel, commercial et bancaire ». Sa cible ? « L'argent de la corruption » et Roland Dumas, dont les « bottines représentent deux mois de salaire pour un travailleur payé au smic ». Elle attaque la société Elf qui, au Soudan, fait « déplacer des dizaines de milliers de personnes et mas-

crer les récalcitrants ». Une telle économie n'est « pas réformable », lance-t-elle, ajoutant à l'adresse du PCF : « Le mal, c'est qu'il manque un grand parti des travailleurs qui soit un véritable parti communiste ». Elle n'oublie pas les travailleurs immigrés, « en particulier ceux qui, privés de papiers par les lois Debré-Pasqua-Chevènement, vivent sous la menace permanente », se taillant ainsi un vif succès.

POMME DE DISCORDE

Comme un leitmotiv, M^{me} Laguiller revient sur la manifestation du 9 juin. « Le problème n'est pas de savoir si l'extrême gauche va empêcher ou pas l'élection de Jospin. (...) C'est de faire en sorte que [cette manifestation] soit un pas vers l'interdiction des licenciements ». La veille, elle s'était félicitée d'avoir obligé le PCF à bouger : « Poussé par l'extrême gauche, le PC a poussé Jospin à un recul symbolique en repoussant la date du vote de la loi Guigou ». La porte-parole de LO a menacé : « Si le PC finit par s'aligner sur le gouvernement (...) ni le PC, ni Jospin n'en auront fini avec l'abstention des classes populaires ni avec l'extrême gauche ».

C'est aussi cette manifestation qui a servi de pomme de discord avec la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), au cours de deux débats. M^{me} Laguiller et ses lieutenants, François Duburg, Georges Kady et Roland Spirko, n'ont cessé de marteler que le 9 juin serait un succès si le PCF mobilisait - « sa capacité de mobilisation, moins brillante que par le passé, est bien supérieure à celle de la LCR », a notamment déclaré M. Duburg. Avec aigreur, les dirigeants de LO n'ont cessé de reprocher à la LCR d'être venue en petit nombre à la

manifestation des LU de Calais, le 21 avril, sous prétexte que le PCF en était à l'origine.

François Ollivier, l'un des dirigeants de la LCR qui participait au débat de dimanche, a fini par craquer : « C'est bien cela le fond du problème, c'est votre attitude avec le PC ! », s'est-il exclamé après deux heures de discussions sur l'accord électoral demandé par la LCR à LO pour 2002. Les deux organisations sont restées bloquées sur leurs positions. La LCR a fait valoir que « la responsabilité politique était de s'unir », LO a rétorqué qu'une alliance ne saurait comprendre les propres alliés de la LCR qui ne lui convenaient pas. M^{me} Laguiller a reproché à l'organisation d'Alain Krivine d'avoir, par le passé, soutenu « Juquin, Hue et Voynet ». « Nous nous n'avons jamais cherché des alliances pour faire des voix », a lancé M^{me} Laguiller. « La LCR voudrait que l'on fournisse la candidature et qu'ils fournissent la politique. Nous ne fournissons pas l'une sans l'autre », a-t-elle conclu.

Béatrice Gurrey

Daniel Cohn-Bendit signe l'appel à défilé contre les suppressions d'emplois

Près de deux cents personnalités (universitaires, syndicalistes, responsables associatifs et politiques) appellent à manifester à Paris, le 9 juin, pour protester contre « la dictature des actionnaires » et « combattre les licenciements ». Le PCF, les Verts et la Gauche socialiste du PS s'associent à l'appel et à la manifestation.

LA MANIFESTATION contre les licenciements et suppressions d'emplois, prévue le 9 juin à Paris, vient de recevoir le soutien de quelque deux cents personnalités - universitaires, syndicalistes, militants associatifs et responsables politiques - parmi lesquelles figurent, de manière inattendue, l'ancienne tête de liste des Verts aux européennes, Daniel Cohn-Bendit. Dans leur appel qui invite « tous les citoyens à participer massivement à la manifestation », les signataires dénoncent « la nouvelle réalité du capitalisme dans le contexte de la globalisation financière ». Mettant en cause notamment « la prépondérance du pouvoir des actionnaires », ils indiquent que « les salariés, considérés comme une simple variable d'ajustement, subissent (...) intensification du travail, précarité et flexibilité accrue, licenciements de convenance boursière et suppressions d'emploi ». Cette situation, expliquent-ils, « appelle des mobilisations d'envergure pour combattre les licenciements et renforcer les droits et contre-pouvoirs des salariés ».

Parmi les signataires de cet appel,

initié par Pierre Khalfa (au nom d'Attac) et Claude Debons (FGTE-CFDT), on recense, entre autres, les sociologues Luc Boltanski, Loïc Wacquant, Robert Castel et Pierre Bourdieu ; les philosophes Tony Andréani, Miguel Benasayag, Georges Labica, Daniel Bensaid, les écrivains Didier Daeninckx, Pierre Kalfon et Annie Ernaux, François Gèze, patron des Editions La Découverte, des économistes critiques comme Pierre Concialdi, Christophe Ramaux, Henri Sterdyniak, François Chesnais, les politologues Jacques Capdevielle, René Mouriaux, Sophie Béroud ou le haut-fonctionnaire Yves Salles.

Côté syndical, on note la présence des responsables de SUD, du Groupe des Dix, des structures CFDT critiques, du SNESUP-FSU, mais aussi de la CGT Finances, alors que cette confédération n'appelle pas à manifester. José Bové et François Dufour, de la Confédération paysanne, côtoient Bernard Cassen (Attac), Jean-Baptiste Eyraud (Droit au logement), Annie Pourre (Droits Devant), Patrice Spadoni (Marches européennes contre le chômage).

S'agissant des politiques, chez les Verts, outre M. Cohn-Bendit, les principaux animateurs de courants ont signé - Noël Mamère, Alain Lipietz, Marie-Christine Blandin et Marie-Hélène Aubert, entre autres. Pour le PCF, Alain Bocquet, président du groupe à l'Assemblée est, comme M. Hue, sur la liste, mais pas Maxime Gremetz. Au PS, alors que le gouvernement s'efforce de trouver un compromis avec le PCF avant le vote sur le projet de loi de modernisation sociale, le 13 juin, seuls des animateurs de la Gauche socialiste au PS, les députés Yann Galut et Julien Dray, ainsi que Gérard Filoche, ont signé. Les responsables de la LCR et des Alternatifs sont représentés. Le panel de signatures ne recoupe pas totalement la liste des formations syndicales ou politiques qui ont appelé pour le 9 juin. LO, la CNT ou Alternative Libertaire sont absents, soit qu'ils ne présentent pas la forme de l'appel de personnalités, soit qu'ils n'aient pas encore fait connaître de réponse.

Caroline Monnot

(Publicité)

Lettre ouverte à ceux qui décident pour nous

LA LOZERE A 73509* RAISONS D'EXISTER ET ELLE NE DISPARAITRA PAS !

Dynamique, la Lozère crée de l'emploi et accueille de nouveaux arrivants en leur offrant un cadre et une qualité de vie exceptionnels propices au travail, et pourtant... par décret n°2001-312 du 11 avril 2001, notre département rural, département le moins peuplé de France, vient d'être exclu de la Prime à l'Aménagement du Territoire (P.A.T.).

Nous en bénéficions depuis sa création, avec succès. Cette exclusion inacceptable aurait des conséquences désastreuses pour la poursuite de notre développement économique si la Lozère ne réagissait pas et elle le fait !

A ceux qui prétendent que l'espace rural a de l'avenir et le compromettent en réalité par des décisions absurdes, la Lozère oppose résistance et élan. C'est un cri du cœur.

Aujourd'hui, plus d'une douzaine de dossiers de création ou de développement d'entreprises, soit plus de 200 nouveaux emplois sont en suspens à cause de cette décision.

Ne pouvant accepter cette exclusion, nous avons décidé de nous battre pour notre avenir et celui de nos enfants.

Nous avons décidé d'engager devant le Conseil d'Etat un recours en annulation de ce décret et nous disons à tous ceux qui veulent investir en LOZERE, venez chez nous...

... NOUS SAURONS VOUS EPATER !

Conseil général de la Lozère
Conseil régional du Languedoc-Roussillon
Ville de Mende
Association des maires et des élus de la Lozère
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère
Chambre de Métiers de la Lozère
Chambre d'Agriculture de la Lozère

Au cœur du Sud Massif Central, ancienne province du Gévaudan, le département de la Lozère est le département le moins peuplé de France (14hab/km²) et à l'altitude moyenne habitée la plus élevée (+ de 1000 mètres). Riche de 185 communes et 2000 hameaux, entièrement classée en zone de montagne, la Lozère est traversée par l'autoroute A75 et les RN 88 et 106. En un siècle, le département a perdu plus de 50% de sa population du fait de l'exode rural mais vient de voir sa population augmenter d'1% lors du dernier recensement. Un renversement de tendance historique qu'il faut conforter et accompagner.

* Population de la Lozère, recensement 1999 (INSEE)

Martine Aubry propose au PS une « démocratie sociale renouvelée »

AVEC L'OBJECTIF affiché de mettre le citoyen au centre de sa réflexion, Martine Aubry présentera un texte sur « l'ambition démocratique », mardi 5 juin, au bureau national du Parti socialiste. Premier chapitre du « projet 2002 » du PS, ce document, amendé par le bureau national, puis discuté dans les fédérations avant d'être soumis à un conseil national, le 30 juin, porte sur la démocratie politique, sociale et civile. Le volet sur « une démocratie sociale renouvelée » part du principe que le citoyen « ne peut devenir un simple sujet, un exécutant sans droit dans l'entreprise, sur son lieu de travail, dans la vie sociale ». L'ancienne ministre de l'emploi va confronter ses propositions avec les dirigeants syndicaux.

Sous réserve d'ultimes ajustements, quatre chantiers sont proposés au débat. Dès la début de la législature, le premier ministre convoquerait une conférence salariale et sociale, destinée à être annuelle, où l'Etat et les partenaires sociaux fixeraient les champs des négociations, leurs rythmes et leurs échéances. « Il ne doit pas y avoir de concurrence, mais une vraie complémentarité entre l'action du législateur et la négociation sociale », affirme M^{me} Aubry dans le projet de texte. La rénovation de la négociation ne peut « s'opérer contre la loi garante de l'ordre public social dans une société où perdure la relation de subordination entre employeurs et employés ». Ainsi « la logique de refondation sociale initiée par le Medef a d'ores et déjà échoué parce qu'elle ne répond pas aux critères de cette nécessaire complémentarité ».

L'Etat et les partenaires sociaux devraient faire des propositions pour clarifier leurs compétences entre les principes fondamentaux du droit du travail et de la Sécurité sociale, sur lesquels le législateur aurait un monopole d'élaboration, et les thèmes ne relevant pas d'un principe fondamental, objets exclusifs de la négociation collective. Alain Vidalies, secrétaire national chargé des entreprises, souhaitait qu'une grande loi sur la démocrati-

tie sociale fixe les domaines respectifs du législatif et du contractuel mais M^{me} Aubry préfère une réflexion commune préalable de l'Etat et des partenaires sociaux. D'autres chantiers de la démocratie sociale pourraient figurer dans cette loi. Il en est ainsi de « l'affirmation du principe majoritaire », déjà préconisé par le PS en 1998 dans sa convention sur l'entreprise, selon lequel « un accord collectif ne peut être valablement conclu que s'il a été signé par des organisations syndicales ayant recueilli conjointement la majorité des voix aux élections de représentativité. Tout accord minoritaire serait non seulement inopposable, mais même réputé non écrit ».

UN SCRUTIN DE REPRÉSENTATIVITÉ

Le « droit d'opposition », permettant à des syndicats majoritaires de s'opposer à un accord minoritaire, serait supprimé, les syndicats ayant 30 % des voix aux élections professionnelles pouvant, de leur seule initiative, consulter les salariés sur des thèmes relevant de la négociation annuelle obligatoire. M^{me} Aubry souhaite aussi fonder la représentativité syndicale sur le vote des salariés. Un « grand scrutin de représentativité », à une périodicité à définir, serait ouvert, par branche professionnelle, à « tout syndicat légalement constitué » dès lors que son objet social est « conforme à la loi ». Pour ne pas paraître mettre en cause les confédérations représentatives aux termes d'un arrêté de 1966 - CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC -, une « protection particulière » serait maintenue pour elles pendant cinq ans. La réflexion porte aussi sur le financement des syndicats - M^{me} Aubry préfère le chèque syndical versé par les salariés au financement public -, le renforcement des institutions représentatives et le paritarisme. Pour sa part, François Hollande est favorable à l'entrée de salariés dans les conseils de surveillance et d'administration des entreprises.

Michel Noblecourt

Les guides et scouts d'Europe tentent de rompre avec leur image conservatrice

Ils étaient réunis pour leurs journées nationales pendant le week-end de la Pentecôte

Les guides et scouts d'Europe, réunis pour leurs journées nationales pendant le week-end de la Pentecôte à Château-Landon (Seine-et-Marne), tentent de

rompre avec leur image de mouvement conservateur, voire d'extrême droite. Ils ont dévoilé lors de ces journées les résultats d'une consultation inter-

ne menée par le biais d'un questionnaire, qui révèle l'attachement des scouts aux valeurs traditionnelles qui ont fait l'identité de leur mouvement.

« FIDÉLITÉ et ouverture ». Ou comment se moderniser sans renier ses valeurs. C'est le difficile exercice d'équilibre auquel se sont livrés les guides et scouts d'Europe lors de leurs journées nationales, pendant le week-end de la Pentecôte, du 2 au 4 juin, à Château-Landon (Seine-et-Marne). A l'occasion de ce rendez-vous qui a lieu tous les trois ans, le plus conservateur des grands mouvements scouts catholiques et le deuxième en nombre d'adhérents (25 000 revendiqués) a tenté de mettre un terme à la longue crise d'identité qu'il traverse.

Ces trois dernières années, l'Association des guides et scouts d'Europe (AGSE) a été mise en cause pour les accointances de certains de ses membres avec l'extrême droite, dans l'affaire d'un fichier local d'adhérents utilisé par des publications à caractère raciste dans le sud de la France (*Le Monde* du 26 avril 1999). Menacée d'un retrait d'agrément ministériel, elle a également subi le contre-coup des accidents et des scandales qui ont touché d'autres mouvements scouts en enregistrant une perte d'environ 5 000 adhérents.

Pour redorer leur image, les scouts d'Europe ont répondu aux exigences des pouvoirs publics et fait des efforts de transparence : modification des statuts, message pédagogique rénové, publication d'une lettre aux familles et d'un Livre blanc. Annoncée lors des journées nationales, la reconnaissance par l'Eglise de l'AGSE comme « association d'éducation », au même titre que les autres mouve-

ments scouts catholiques (*lire ci-dessous*), constitue une forme de récompense et de normalisation. Dans le même esprit d'ouverture et de changement, le week-end de la Pentecôte a aussi été l'occasion de dévoiler les résultats d'une grande consultation interne menée par les scouts d'Europe auprès de leurs cadres, chefs d'unité et de patrouille regroupés au sein des « conseils », les instances de décision du mouvement. Réunis en petits groupes pour l'occasion, près de 5 000 scouts ont ainsi répondu à une batterie de 150 questions sur l'identité, le fonctionnement et le devenir des scouts d'Europe.

Placé sous le contrôle de l'encadrement et clairement orienté, ce « grand conseil » n'en demeure pas moins un exercice de démocratie interne inédit pour l'AGSE. Il a d'ailleurs provoqué la méfiance et l'hostilité de la frange la plus conservatrice du mouvement, comme l'a reconnu Pierre Lonchamp, l'un des commissaires généraux de l'Association des guides et scouts d'Europe. « Notre démarche, que nous pensions bien innocente, a déclenché chez certains des réactions d'inquiétude et chez quelques autres, des réactions de défiance parfois violentes, expliquait-il dans le numéro de mars de *Scout d'Europe*, la revue du mouvement. L'argument de base de ces très agressifs est que ce questionnaire n'est qu'un moyen « démocratique-démagogique » pour faire entériner par les guides et scouts eux-mêmes des réformes fondamentales dont ils ne veulent pas. »

C'est sans doute pour apaiser les tensions dues à ces tiraillements internes que la direction de l'AGSE a choisi de faire une lecture des résultats de la consultation allant vers une réaffirmation de l'identité et des traditions du mouvement. De fait, une très forte majorité des scouts interrogés se sont exprimés dans ce sens. 93 % d'entre eux estiment « nécessaire » la référence à Dieu dans la « promesse », le serment qui marque l'entrée dans le mouvement. 94 % se déclarent opposés à un changement de la loi et des principes du mouvement, même si seulement une faible majorité (53 %) avoue s'en servir pour « baliser » leur vie quotidienne. « Nos jeunes sont conscients de ne pas coller à l'idéal, mais ils en ont besoin parce que c'est un repère pour eux, analyse M. Lonchamp. Il faut nous centrer sur notre rôle d'éducation en réhabilitant nos traditions, ce qui ne veut pas dire se déporter vers un extrême religieux ou politique. Cette connotation est derrière nous. »

« LA COUPE DE CHEVEUX »

Les scouts d'Europe ont conscience de souffrir d'une mauvaise image et ils ont d'ailleurs du mal à assumer les signes extérieurs de leur appartenance au mouvement. 50 % d'entre eux ne seraient pas opposés à un changement de l'uniforme et un bon tiers ont peur d'être « agressés ou moqués ». 64 % estiment que l'image « facho » est mauvaise et qu'ils font l'objet d'attaques. Près de 80 % reconnaissent que « certains scouts justifient certaines attaques ». Les commentaires joints

au questionnaire sont encore plus explicites et visent directement les dérives paramilitaires qui semblent subsister chez une fraction des scouts d'Europe. « Attention : la coupe de cheveux ne fait pas partie de l'uniforme, le rasage n'est donc pas obligatoire ! », peut-on lire parmi les réponses envoyées. « Les changements principaux devraient concerner l'aspect patriotique voire nationaliste ou paramilitaire que le mouvement conserve dans certaines unités et qui ressurgit parfois de manière ambiguë dans les chants ou le cérémonial (exemples : La France, terre sans pareille, Le Sol de notre race...) », déplore un groupe de scouts ayant participé au questionnaire.

Elaboré en parallèle au « grand conseil », un rapport de l'équipe nationale des éclaireurs, les garçons de douze à dix-sept ans, dresse un constat encore plus sévère : « Le mot scout renvoie dans l'imaginaire populaire soit au benêt, soit au fasciste dangereux. » Confidentiel, le document dresse un bilan sans concession de la situation, en soulignant une perte des valeurs et un manque d'attrait auprès des jeunes. Pêle-mêle, le rapport évoque une « chute des effectifs », un uniforme « de plus en plus mal porté » et un mouvement « sclérosé ». Le tout assorti d'un jugement peu amène sur la jeunesse que le mouvement est censé éduquer : « Les jeunes sont extrêmement superficiels : "bof" ou "super" sont souvent les seules appréciations qu'ils produisent naturellement. »

Frédéric Chambon

Un mouvement reconnu comme une « association d'éducation » par l'Eglise

L'ASSOCIATION des Guides et scouts d'Europe vient de ratifier, avec Mgr Georges Soubrier, président du comité épiscopal enfance-jeunesse de la Conférence des évêques de France, un protocole d'accord aux termes duquel le mouvement est désormais reconnu comme « association d'éducation » par l'Eglise catholique de France. Jusqu'à présent, il était seulement répertorié dans la liste des mouvements « en lien permanent avec l'apostolat des laïcs ». Par cet accord, les Scouts d'Europe obtiennent de l'Eglise une reconnaissance équivalente à celle dont bénéficient les autres mouvements du scoutisme catholique : Scouts de France, Guides de France et Scouts unitaires de France (SUF).

Le chemin parcouru depuis la naissance des Scouts d'Europe, en 1958, est considérable. Née de la fusion d'un mouvement nationaliste autrichien et d'une association de scouts indépendants bretons – les Scouts Bleimor –, l'association a d'abord été un groupuscule, qui se situait nettement dans la mouvance anticléricale de l'extrême droite. A la suite d'une prise de pouvoir de catholiques traditionalistes à la tête du mouvement, les Scouts d'Europe ont rejoint le camp du catholicisme conservateur.

A partir du début des années 1990, sous l'impulsion de son équipe nationale, le mouvement n'a eu de cesse de chercher à se démarquer de

son image « dure » et de se rapprocher de l'Eglise catholique. En 1991, un pas décisif a été franchi quand les Guides et scouts d'Europe ont été admis dans la liste des mouvements en lien avec l'épiscopat. Symbole éclatant de ce rapprochement : les Scouts d'Europe ont très largement participé aux Journées mondiales de la jeunesse de Paris, en 1997, aux côtés des autres scouts catholiques. L'accord, qui devait être signé lundi 4 juin, aura pour conséquence pratique que l'aumônier national – ou « conseiller religieux » – du mouvement sera désormais nommé par la Conférence des évêques de France, sur proposition des Guides et scouts d'Europe.

« TOUT JEUNE NON ENCORE BAPTISÉ »

Mais cette nouvelle étape marque aussi une évolution décisive de l'association : le texte ratifié par les deux parties stipule en effet que les Guides et scouts d'Europe sont ouverts aux jeunes « baptisés » catholiques, protestants et orthodoxes, mais accueillent aussi « tout jeune non encore baptisé en recherche ou en attente spirituelle ».

Jusque-là, les textes officiels du mouvement insistaient sur le baptême et la profession de foi catholique qui étaient nécessaires pour faire partie des Guides et scouts d'Europe. Publié en avril 2000, le *Livre blanc des Guides et scouts d'Europe* affirme encore dans ses principes : « Les

enfants que nous accueillons sont baptisés dans la religion catholique, ou sont engagés ou prêts à s'engager dans une démarche catéchuménale [préparation au baptême]. » Le Père Jean-Paul Larvol, secrétaire du comité épiscopal enfance-jeunesse, estime que l'association a accompli « une évolution importante ». Pour lui, la démarche de reconnaissance par l'Eglise catholique s'inscrit « dans une perspective missionnaire ».

Les Guides et scouts d'Europe ne sont pas encore reconnus par les instances internationales du scoutisme. Mais l'accord signé lundi est un pas de plus dans cette direction. L'article premier de l'organisation mondiale du mouvement scout stipule en effet que « quiconque a le droit de devenir scout, sans distinction de race, de croyance, de religion ».

Jean-Marie Montel, porte-parole des Scouts de France, estime que « les Scouts d'Europe ont entrepris une évolution importante depuis une dizaine d'années. Nous espérons qu'il ne s'agit pas seulement d'une évolution de façade, qui ne concernerait que l'équipe nationale et ne serait pas suivie par certains groupes locaux. La différence qui demeure entre les Scouts d'Europe et nous, c'est que nous sommes d'abord un mouvement scout ; eux sont un mouvement catholique, qui utilise la pédagogie du scoutisme ».

Xavier Ternisien

Six mouvements distincts réunis en une fédération

● **Fédération.** La Fédération du scoutisme français réunit six mouvements : les Eclaireuses et éclaireurs de France (laïque), les Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France (protestant), les Eclaireuses et éclaireurs israéliens de France, les Guides de France (laïque, pour filles uniquement), les Scouts musulmans de France et les Scouts de France (catholique). ● **Agrément.** Outre ceux de la fédération, quatre mouvements bénéficient de l'agrément du ministère de la jeunesse et des sports : l'Association des guides et scouts d'Europe, les Scouts unitaires de France, les Eclaireurs neutres de France et la Fédération française des éclaireurs et éclaireuses. Cet agrément permet de valider les formations dispensées et de pratiquer des activités dans la nature, dispensant par exemple les camps de vacances de douches ou de réfrigérateurs.

Un militant d'extrême droite mis en examen dans l'affaire de l'attentat de La Baule

Adressé à un élu RPR, le colis piégé avait tué un employé

LA PISTE d'un règlement de comptes politique local s'est révélée fructueuse dans l'enquête sur un attentat au colis piégé, à La Baule (Loire-Atlantique), qui avait tué un employé du syndicat intercommunal de la ville en novembre 2000. Deux hommes, interpellés jeudi 31 mai, ont été mis en examen samedi 2 juin et l'un d'eux a été écroué à Nantes. Le principal suspect, Philippe Rivet, trente ans « est un homme politiquement engagé », a indiqué le parquet de Saint-Nazaire.

Proche de l'extrême droite, selon les enquêteurs, il aurait envisagé de se présenter aux élections cantonales de mars contre Christophe Priou, conseiller général et maire (RPR) sortant du Croisic, avant d'y renoncer. M. Rivet a été mis en examen pour « assassinat, tentative d'assassinat, destruction de biens ayant entraîné la mort d'autrui ». Un de ses amis, Alexandre Caget, vingt-sept ans, a été mis en examen pour « non-dénonciation de crime » et placé sous contrôle judiciaire.

Le 24 novembre 2000, l'explosion d'un colis piégé portant une étiquette falsifiée avait tué Jacques Leparoux, trente-neuf ans, un employé du syndicat intercommunal de la Côte d'Amour et de la presqu'île guérandaise (Sicapp). Le colis, adressé au maire du Croisic Christophe Priou, également président du syndicat (*Le Monde* du 27 novembre 2000), avait été déposé début août, et contenait une vieille chaîne hi-fi. La piste des autonomistes bretons avait rapidement été écartée : l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) avait certes revendiqué l'attentat qui avait endommagé un

bâtiment de la mairie de La Baule en janvier 2000, mais le mode opératoire était différent.

Restaient deux pistes locales : le parquet, au lendemain de l'attentat, avait évoqué le « passé émaillé d'incidents » du syndicat, autrefois présidé par l'ex-maire RPR de La Baule, Olivier Guichard. M. Priou avait succédé à la tête du syndicat au baron gaulliste au moment où des poursuites étaient engagées contre Roger Potot, à cette époque directeur général de la collectivité. Celui-ci a été condamné en décembre 1995 à huit ans de détention pour avoir puisé dans les caisses près de 20 millions de francs.

EXPLOSIF RUDIMENTAIRE

La deuxième piste suivie par les enquêteurs concernait un opposant local de Christophe Priou, M. Rivet, qui avait distribué des tracts hostiles au conseiller général et au syndicat. Lors d'une perquisition, le 16 mai, chez le militant, à L'Etang-la-Ville (Yvelines), les policiers avaient découvert une vingtaine d'articles sur l'attentat et sur Christophe Priou, ainsi qu'un pot de 5 kilos de chlorate de soude et un mélange de 750 grammes de ce désherbant avec du sucre, mixture qui peut servir à fabriquer un explosif rudimentaire. Au Pouliguen, une commune voisine de La Baule, la police avait également saisi chez Philippe Rivet un ordinateur, un scanner et une photocopieuse, qui pourraient avoir servi à confectionner la fausse étiquette du colis piégé.

F. J.

M. Vaillant justifie l'obligation de déclaration des « free parties »

DANS UN ENTRETIEN accordé au *Journal du dimanche* du 3 juin, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, affirme que l'obligation de déclaration des *rave-parties* ajoutée, lors des débats parlementaires, au projet de loi sur la sécurité permettra d'en finir avec les « zones de non-droit ». « Chaque semaine, des risques sont pris pour la vie des jeunes, et des populations subissent les nuisances de ces rassemblements non maîtrisés. (...) Prévenir les risques, ce n'est pas porter atteinte à la liberté de la jeunesse. (...) Il ne s'agit pas de réprimer mais de protéger », a-t-il assuré. Le ministre annonce qu'il recevra les associations « dans les prochains jours ».

M. Vaillant tente ainsi de répondre aux critiques émanant de Jack Lang, qui avait qualifié l'amendement gouvernemental de « démagogie et ultrasécuritaire », ainsi que Bernard Kouchner et Catherine Tasca. L'association Technopol appelle les « raveurs » à une manifestation le 16 juin à Paris.

La FCPE appelle Jack Lang à « ne pas céder à l'immobilisme »

LA FÉDÉRATION des conseils de parents d'élèves (FCPE), réunie pour son 55^e congrès du 2 au 4 juin à Aix-en-Provence, a appelé le ministre de l'éducation nationale à « ne pas céder aux sirènes de l'immobilisme », notamment en ce qui concerne la réforme du lycée. Pour Georges Dupon-Lahitte, président de la FCPE, les réformes de Jack Lang ne sont que « paroles, paroles, paroles ». « Nous ne sommes pas de ceux qui se méprennent sur un prétendu discours consensuel sur l'école », a-t-il souligné, faisant référence à l'intervention du président de la République devant l'autre fédération de parents, la PEEP, jeudi 24 mai (*Le Monde* du 26 mai). La FCPE a demandé à Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, venu ouvrir le congrès samedi 2 juin, d'améliorer les conditions de l'orientation en lycée professionnel. M. Mélenchon a rappelé qu'il comptait « aménager » des passerelles entre bac pro et BTS.

DÉPÊCHE

■ **SÉCURITÉ :** Claude Abrioux, maire RPR d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), a pris, mercredi 30 mai, un arrêté municipal interdisant aux mineurs de moins de treize ans non accompagnés d'un adulte de circuler dans les rues de la ville après minuit. En cas de non-respect de ce couvre-feu, les jeunes seront conduits au commissariat de police. Le maire entend ainsi lutter contre la délinquance urbaine et les nuisances nocturnes.

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LILLE, MEMBRE DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle...

... vous voulez valoriser vos acquis par une formation compatible avec une activité salariée (horaires adaptés).

Contacts : Annick Dubray et Patrick Audebert - e-mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr

ESC Lille vous permet d'accéder à son diplôme dans le cadre de la formation continue, ESC Potentiels : diplôme de second cycle visé par l'Etat niveau Bac +5, le même diplôme qu'en formation initiale... en 2 ans à Lille ou à Paris.

179, rue de Charonne 75011 PARIS
Tél. : 01 44 64 03 64 Fax : 01 44 64 03 65

Avenue Willy Brandt 59777 EURALLILLE
Tél. : 03 20 21 59 93 Fax : 03 20 21 59 91

ESC LILLE
Ecole Supérieure de Commerce de Lille

cité des sciences & de l'industrie

Quel travail ?
Images d'hier
Questions d'aujourd'hui

Les débats du jeudi soir à 18h30

JEUDI 7 JUN
Le travail, c'est la santé ?

Aux accidents de travail s'ajoutent de nouvelles pathologies apparues ces dernières années, à la fois d'ordre physique et psychologique. Comment les mesurer et les prévenir ?

Avec Jean-Jacques Ferchal, Département conditions de travail du groupe Renault, Florence Lauzier, médecin de prévention, CRAMIF (Caisse régionale d'assurance maladie de l'Île-de-France), Françoise Piotet, sociologue, CNRS, Laboratoire Georges-Friedmann, Université Paris I, Alain Carré, médecin du travail, Association santé et médecine du travail. Modératrice : Pascale Mercieca, Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT).

Accès libre, dans la limite des places disponibles.

30, avenue Corentin-Cariou
75019 PARIS
www.cite-sciences.fr

RÉGIONS

1 TGV, PLEIN SUD

Avec le TGV Méditerranée, la grande vitesse gagne le sud

Mis en service le 10 juin, après son inauguration par Jacques Chirac le 7, ce nouvel axe met Marseille à 3 heures de Paris et à 1 heure 40 de Lyon. Il représente 250 kilomètres de ligne nouvelle, plus de 500 ouvrages d'art, 25 milliards de francs. Pour la première fois, ce chantier a fait sa place à la concertation avec les riverains

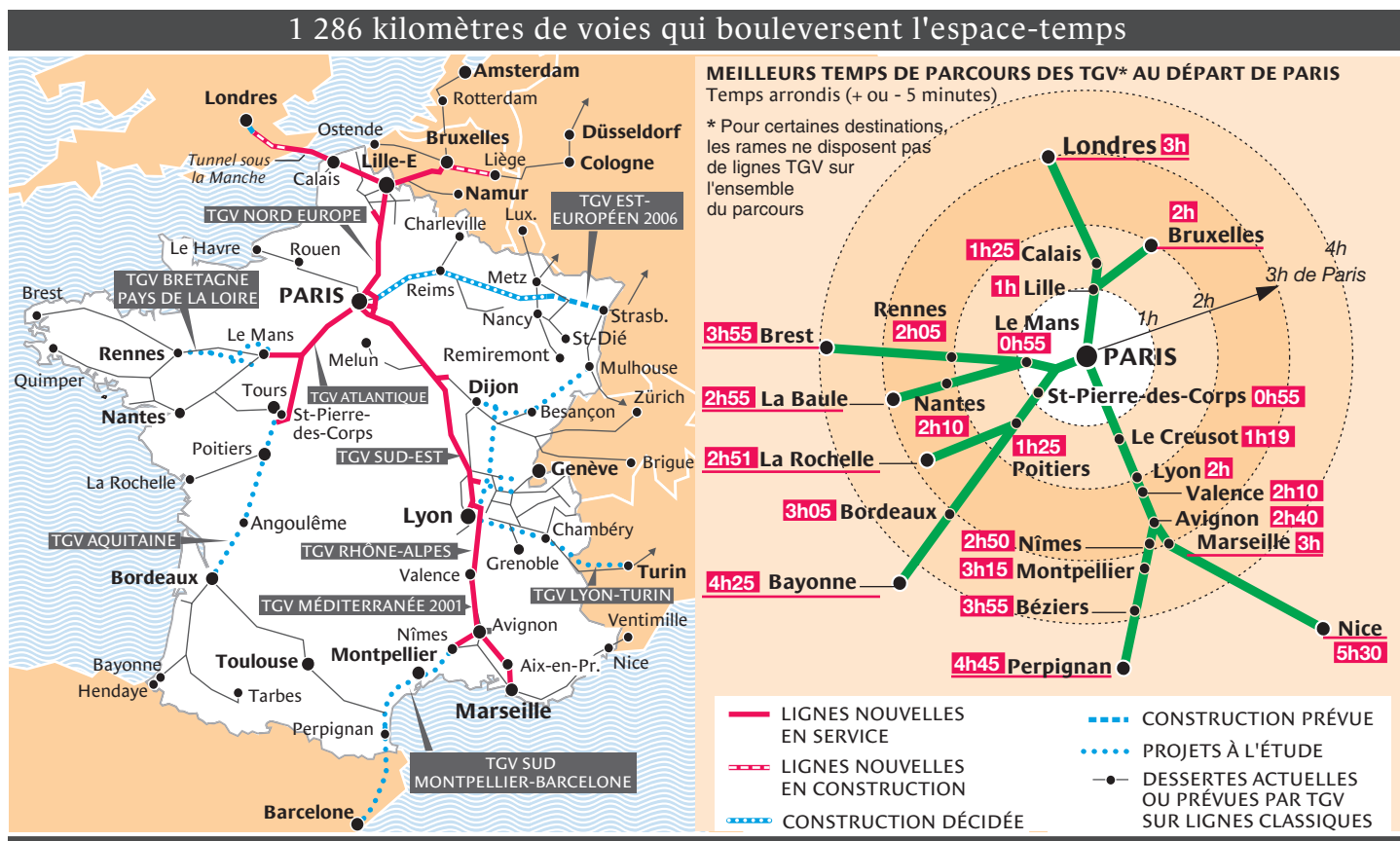
LE TGV MÉDITERRANÉE ne fait pas seulement rêver les Parisiens avides de week-ends au soleil, avec son Paris-Marseille en 3 heures et Avignon en 2 heures 40 : ce TGV, qui doit être inauguré jeudi 7 juin par Jacques Chirac, puis mis en service le dimanche suivant, ouvre sur plusieurs plans une nouvelle ère de l'histoire des trains à grande vitesse en France : le TGV ne relie plus seulement la capitale à des villes de province, mais des métropoles régionales entre elles, et avec des capitales européennes. Le TGV Méditerranée est ainsi devenu l'expression d'une volonté d'aménagement du territoire.

C'est aussi la dernière ligne de cette importance entièrement financée sur des fonds nationaux. En effet, pour le TGV Est, les régions Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace et le Luxembourg apporteront leur contribution. Le TGV Est sera, lui-même, certainement le dernier à assurer le seul transport des passagers : le Lyon-Turin (qui devrait suivre) a l'ambition de concurrencer les camions pour le transport des marchandises.

Lorsque la SNCF ouvre le dossier du TGV Méditerranée, en janvier 1989, seul le TGV Paris-Lyon est en service. A l'époque, la concertation n'est pas encore entrée dans les mœurs et les premières études portent sur un tracé qui va au plus court. Elus locaux et associations de riverains se mobilisent (*lire ci-dessous*) et demandent l'utilisation du couloir ferroviaire existant. Après le choix du tracé par le gouvernement, en janvier 1991, les associations confient une contre-expertise à un cabinet britannique, qui conclut lui aussi à la nécessité de construire une nouvelle ligne, en dehors des agglomérations de la vallée du Rhône. Le passage par les centres-villes aurait entraîné trop de « casse » et de dépenses, tout en hypothéquant la compétitivité du trajet entre Lyon et Marseille (1 heure 40). L'entrée et la sortie des villes font perdre un quart d'heure en moyenne.

L'Etat a également pesé de tout son poids. Au départ, la SNCF avait prévu d'arrêter le tronçon commun à hauteur d'Orange, toujours dans l'idée de relier le plus rapidement possible Paris au Sud-Est et au Sud-Ouest. L'intervention des pouvoirs publics a fait « descendre » la division en deux branches jusqu'à Avignon, de sorte que le projet prenne aussi en compte les liaisons interrégionales et celles du sud de la France avec l'Espagne. Ainsi, le parcours entre Marseille et Montpellier est ramené à 1 heure 20, et on évite de remonter jusqu'à Orange pour relier ces deux villes.

« La concertation nous a conduits



à modifier le projet initial de 80 % », affirme Pierre Izard, actuel directeur des ressources humaines à la SNCF, qui a été responsable du TGV Méditerranée jusqu'en 1996. Le dialogue avec tous les acteurs a eu pour conséquence la traversée du Rhône en quatre endroits, entre Valence et Marseille : « Ce n'est pas un trajet d'ingénieur... », souligne M. Izard, qui ne regrette rien, bien au contraire : « Nous avons mis du temps à comprendre que notre meilleur argument c'était de penser en termes d'aménagement du territoire et non pas en fonction des liaisons ferroviaires entre Paris et la province. Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous en réjouir. »

Les chiffres-clés du chantier

Les travaux, qui ont duré cinq ans, ont fait travailler 12 000 personnes, pour 250 km de ligne nouvelle.

● Les dates.

- Janvier 1989 : lancement des premières études.
- Janvier 1991 : adoption du tracé Querrien.
- Mai 1992 : demande de contre-expertise.
- Octobre 1992 : lancement de l'enquête d'utilité publique.
- Septembre 1993 : un comité interministériel confirme la construction.
- Mai 1994 : signature du décret

Au bout du compte, les 250 kilomètres de ligne nouvelle et les plus de 500 ouvrages d'art auront coûté 25 milliards de francs, financés à 90 % par Réseau ferré de France (RFF) et 10 % par l'Etat, sous forme de subventions. A cela, il faut ajouter plus de 1 milliard pour la construction de gares nouvelles à Valence, Avignon et Aix-en-Provence, financée par RFF, la SNCF, les régions Rhône-Alpes, Provence-Pays d'Aix, et les départements de la Drôme et des Bouches-du-Rhône. Outre l'impossibilité de faire passer la ligne TGV par les centres-villes, la SNCF souligne que chaque gare nouvelle se situe dans un

d'utilité publique.

- Octobre 1995 : début des travaux du tunnel de Marseille.
- Mai 1999 : pose des premières voies.
- Octobre 2000 : premiers essais.
- 10 juin 2001 : mise en service commercial.
- Le coût.
- 25 milliards de francs, dont 1,6 pour l'aménagement de la gare Saint-Charles et d'autres équipements à Toulon et à Nice.
- Les trois gares nouvelles (Valence, Avignon, Aix) ont coûté, par ailleurs, 1,09 milliard de francs.

bassin de population important, en augmentation régulière. Aussi ses prévisions de trafic sont-elles optimistes : 1,3 million de passagers par an à Valence, 1,7 million à Avignon et 1 million à Aix-en-Provence. Au total, elle estime à 6 millions les voyageurs qui viendront s'ajouter aux 20 millions annuels de cette zone du sud de l'Hexagone.

La SNCF estime que les 6 à 10 kilomètres qui séparent chacune des trois gares nouvelles des centres-villes ne constituent pas un handicap. Pour parcourir cette distance, les voyageurs utiliseront, en majorité, leur voiture. Pour les autres, l'acheminement se fera par auto-

● Les travaux.

- La ligne a exigé 40 700 000 m³ de déblais et 46 000 000 m³ de remblais.
 - Les viaducs courent sur 16 148 m, les tunnels sur 12 732 m.
 - Ponts-route : 85 ; ponts-rail : 305.
 - Protections acoustiques : murs : 41 000 m ; merlons de terre : 48 000 m.
 - Couches de forme : 1 900 000 m³.
 - Sous-couche : 755 000 m³.
 - Enrochements : 1 800 000 m³.
 - 1 000 000 d'arbres plantés.
 - 2 800 hectares de foncier ont été nécessaires.
- (Source : documentation SNCF/RFF/La Vie du rail)

cars. Des parkings de 1 100 à 1 600 places, clôturés et gardés, ont été construits. Par ailleurs, la SNCF a fait le pari d'une tarification attractive : en seconde classe, les prix actuels ne sont majorés que de 20 francs en période normale, 30 francs en période de pointe et 40 francs pour la première.

PERPIGNAN-FIGUERAS-MADRID

Désormais, le réseau national TGV compte 1 286 kilomètres. Il doit encore doubler sa capacité d'ici douze à quinze ans si les pouvoirs publics maintiennent le cap. En accord avec l'Espagne, il est prévu de construire une section de ligne à grande vitesse entre Perpignan et Figueras, destinée à être prolongée jusqu'à Barcelone et Madrid, et qui accueillera aussi le fret. Le projet prévoit en outre la modernisation des lignes entre Nîmes et Narbonne (le TGV entre ces deux villes n'en est qu'au stade des études). Le prolongement du réseau vers Nice se fera sans doute à échéance plus lointaine, tant les contraintes topographiques sont grandes.

A l'est, Strasbourg sera à 2 heures 20 de Paris en 2006, moyennant une contribution globale de 4,8 milliards pour les quatre régions françaises desservies, de 770 millions pour le Grand-Duché du Luxembourg et de 2,1 milliards pour l'Union européenne. Ici encore, la coopération

entre pays européens va s'exercer : la capitale alsacienne sera reliée à la ville allemande de Kehl, afin d'établir une connexion avec le réseau à grande vitesse d'outre-Rhin. La liaison Mulhouse-Dijon, prévue dans huit ans, renforcera le dispositif, qui doit être complété par une branche sud, destinée à transporter également le fret. Le tout compose le TGV Rhin-Rhône.

Côté ouest, le TGV Aquitaine a marqué un point important. Le gouvernement a décidé, en 1999, de demander à RFF d'engager les études pour la liaison Tours-Bordeaux. Avec l'appui des régions Bretagne et

A Toulouse, l'avion reste roi

Toulouse sera-t-elle la seule grande ville française à ne pas avoir de véritable TGV ? Dans la ville d'Airbus, l'avion reste roi. A défaut de ligne spécifique avant Bordeaux, les TGV mettent cinq heures à rallier Paris, pour moins d'une heure de vol. On ne compte donc que trois liaisons TGV quotidiennes, contre une trentaine de vols, toutes les trente minutes aux heures de pointe, pour Air France. La SNCF avait présenté, à la fin des années 1980, un projet de liaison en trois heures, mais le dossier est resté dans les cartons. Le contrat de plan Etat-région ne prévoit, d'ici 2006, que des études pour améliorer la ligne Bordeaux-Toulouse-Narbonne, dans l'optique d'un raccordement aux futures lignes à grande vitesse vers la Catalogne et le Pays basque. L'autre solution consiste à aménager la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, qui traverse le Massif Central : elle recevrait des trains pendulaires, qui permettent de rouler plus vite dans les courbes. — (Corresp.)

Pays de la Loire, RFF examine les aménagements les plus pertinents pour relier Rennes — et à terme Brest et Quimper — au TGV Atlantique.

Mais la grande affaire reste la réalisation du Lyon-Turin. L'ampleur des travaux (un tunnel de 52 kilomètres), le coût estimé de 100 milliards de francs, l'objectif de transporter, en plus des voyageurs, 40 millions de tonnes de marchandises d'ici à vingt ans devraient en faire le chantier du siècle.

Marcel Scotto

PROCHAIN ARTICLE
Un nouveau départ
pour le Grand Sud-Est

L'opposition au tracé a profondément changé les mentalités

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Dans les années 1990, la Fédération d'action régionale pour l'environnement (FARE-Sud) et la Coordination associative régionale de défense de l'environnement (Carde) fédéraient les mécontentements, dans un mélange improbable de revendications individuelles et de réflexions sur le futur. Les uns défendaient leur terrain, les autres un avenir moins productiviste. Le tout sous les couleurs de la protection de la Provence.

En janvier 1991, une grande table ronde, qui réunissait la Carde, des élus locaux et la SNCF, marquait la première victoire d'opposants enfin pris au sérieux. En 1992, huit experts indépendants étaient d'ailleurs mandatés par le ministère des transports pour réexaminer le tracé.

De toute cette agitation, il reste des traces profondes. Entre Valence (Drôme) et Caderousse (Vaucluse), la coordination TGV Drôme-Vaucluse n'a jamais désarmé. Son animatrice, Mariette Cuvelier, vient de publier un livre (*Le TGV du prince*, éditions Dagorno) qui met en cause les amis de François Mitterrand dans le choix du tracé. Et le TGV mobilise encore ces militants. Plus au sud, les associations mili-

tantes ont fondu, mais FARE-Sud a des représentants au comité de suivi, mis en place en 1992, qui réunit dans chaque département services de l'Etat, SNCF, représentants des collectivités territoriales, décideurs économiques et associatifs.

Jean Gonella, qui participe à celui des Bouches-du-Rhône, en tire un bilan assez positif. La Commission du débat public, qui a eu à traiter, par exemple, de la ligne à haute tension Boutre-Carros ou du TGV Rhin-Rhône, est en effet une conséquence directe de ces moments-là. L'Etat, les grandes administrations, les entreprises publiques, ont « commencé à comprendre, explique-t-il, qu'on ne pouvait plus agir comme avant ».

Gilles Cartier, directeur régional de la SNCF, qui fut responsable de l'ensemble du chantier, le confirmait récemment : « Les ingénieurs et les techniciens ont beaucoup douté durant cette période », ce qu'il juge comme un acquis pour son entreprise. Jean Gonella conclut : « L'affaire du TGV Méditerranée a imposé une notion nouvelle : celle d'expertise contradictoire. Les experts apportent du savoir, pas des décisions, et cela crée du vrai débat. »

M. Sn

Cinq ans d'un rude travail et dix morts sur le chantier

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Vanté pour son gigantisme et sa modernité technique, le chantier du TGV Méditerranée représente aussi cinq ans d'un rude travail ouvrier. Les statistiques données par la SNCF, légitimement fière de son œuvre, oublient les dix morts qu'il a coûtés. Un tableau de recensement des retours d'expériences (REX), en juin 2000, en dresse un inventaire glacial et anonyme : le 21 novembre 1996, « chute de 6 m depuis un échafaudage : décès ». Le 16 juin 1997, « écrasement d'une personne lors du recul d'un camion semi-remorque ». Le 7 juillet, « basculement d'une grue mobile dans le Rhône : décès ». Le 17 octobre encore, « démontage d'un cintre de la travée », le 4 février 1998 « renversement d'une poutre métallique ». Tous des accidents mortels. On peut y apprendre également « une chute de hauteur avec noyade » ou le « heurt d'une personne par le chargeur de retour vers le front pendant la phase de marouflage ».

A ces morts, s'ajoute la longue litanie des blessures : « Jambe coincée entre la tronçonneuse à rail et le portique, éclatement du coude d'entrée du distributeur béton au démarrage du bétonnage, renversement d'une semi-remorque, renversement d'une pelle, chute de 3 mètres, chute de barres métalliques dans les puits... » Ces phrases laconiques,

bourrées de termes techniques des métiers du bâtiment et des travaux publics (BTP), soulignent que c'est dans ce secteur, et donc plutôt dans la phase préalable à la pose des voies par les cheminots, qu'ont eu lieu les accidents fatals.

Car si la maîtrise d'ouvrage revenait à la SNCF, le gros œuvre de déblaiement, de percement des tunnels ou de construction des gares a été exécuté par les grandes entreprises du BTP. Souvent rassemblées en GIE (groupement d'intérêt d'entreprises), elles utilisaient des sous-traitants qui employaient parfois des travailleurs clandestins. Un syndicaliste se souvient d'une visite de chantier impromptue, au cours de laquelle il a vu s'égailler dans les vignes des ouvriers peu désireux de se faire connaître... La sécurité est rarement respectée dans ces conditions.

L'histoire sociale de la LN5 (Ligne nouvelle 5), nom de l'établissement SNCF chargé du chantier, peut d'ailleurs se lire comme celle d'une incessante lutte pour faire respecter, sur le terrain, les excellentes résolutions écrites de l'entreprise nationale. Les nombreux rapports d'inspection rédigés par le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la LN5 racontent cette tension. En avril 1997 par exemple, un rapport signale que

sur un chantier, celui de Cheval-Blanc, « les soudeurs de l'entreprise Cimolai travaillent sur les piles de pont, en hauteur, sans garde-corps ». Le surveillant de travaux a expliqué qu'il était difficile de « faire respecter les règles élémentaires de sécurité aux ouvriers ».

Le dirigeant de LN5 note sur le document envoyé à l'inspection du travail : « Ne tolérer aucune dérive de sécurité ». Toute la ques-

tion, et expliqué que « chacun est le meilleur garant de sa propre sécurité », soulignant que « les taux de gravité des accidents [restaient] inférieurs » aux taux constatés dans le BTP. Au total, l'ensemble du chantier aura connu quatorze « droits d'alerte » pour « danger grave et imminent », huit pour les ouvriers du BTP, six pour les cheminots.

Au cours du premier chantier, le plus dur, celui du tunnel de Marseille, réalisé par un GIE, il n'y a pas eu de morts. Mais il fut le seul à connaître une grève de trois semaines, en octobre 1996, un mois après un accident qui avait fait deux blessés. Décrit par les syndicalistes comme réunissant « des conditions d'exploitation dignes du XIX^e siècle et des techniques du XXI^e siècle », il donna lieu à de nombreux accrochages internes à la SNCF. Le CHSCT dénonça les dangers existant en cas d'évacuation, mais aussi à cause du stockage des explosifs ou de l'aération, comme l'état « déplorable » des vestiaires. La SNCF envoya ses cadres pour l'inspecter : le rapport qu'ils rédigèrent sur les conditions de sécurité rapportait beaucoup de choses identiques. Une partie des revendications furent satisfaites pour mettre fin au conflit et cela servit de référence pour la suite du chantier.

Michel Samson

DISPARITIONS

Jusuf Vrioni

Le traducteur d'Ismail Kadaré

LONGTEMPS les romans de Kadaré ont été de traducteur inconnu. Ils arrivaient en France avec la seule mention « traduit de l'albanais ». C'est au début des années 1980, avec *Avril brisé*, qu'a été révélée l'identité de Jusuf Vrioni, qui est mort vendredi 1^{er} juin, à Paris.

Jusuf Vrioni est décédé discrètement, d'un arrêt de cœur, avec cette élégance qui faisait de chaque rencontre avec ce jeune homme de quatre-vingt-cinq ans une fête pour tous ses amis. Il fallait le voir marcher à longues enjambées dans les rues de Tirana, Rome ou

Paris, racontant une anecdote sur telle ou telle maison, s'arrêtant pour admirer une jolie fille ou pour expliquer la bonne utilisation d'un imparfait du subjonctif ! Cet homme dont la seule fierté avouée était de faire régulièrement moins de quatre fautes aux dictées de Bernard Pivot connaissait si bien notre langue – et l'italien, et le grec, et l'anglais – que l'on pouvait se méprendre sur sa véritable nationalité. Même s'il vivait à Paris, et avait obtenu la nationalité française, il restait pourtant profondément albanais, souffrant de toutes les déchirures de son pays,

qui n'a jamais eu le droit à l'indulgence des bonnes consciences. Selon ses dernières volontés, c'est à Tirana qu'il repose aujourd'hui.

Né en 1916 à Corfou, dans une des familles aristocratiques du Pays des aigles, Jusuf Vrioni vit une enfance dorée avant d'arriver à Paris avec son père, ancien premier ministre devenu ambassadeur. Il y restera jusqu'en 1939, passant les plus belles années de sa vie entre de brillantes études à HEC et la pratique du polo dont il fut champion de France dans l'équipe du Racing. Une autre de ses grandes fiertés.

TRIZE ANS DANS LES BAGNES

Lorsqu'il rentre en Albanie après la guerre, il assiste à la mise en place de la dictature communiste. Arrêté en 1947 pour espionnage, il passera treize ans dans les bagnes d'un des régimes les plus durs et les plus absurdes d'un monde communiste qui n'en est pourtant pas avare. Il parlera peu de cette expérience, sauf pour évoquer certains soirs l'horreur de ces années de larmes où il ne passa pratiquement pas une nuit sans craindre d'être fusillé au petit matin.

Libéré en 1959, il est chargé de traduire en français la logomachie d'Enver Hodja, qui règne en maître absolu sur le pays. Vrioni

aimait raconter ses démêlés linguistiques avec les censeurs bornés qui veillaient sur la rectitude idéologique de ses traductions. Anonymement, il traduit aussi plusieurs auteurs albanais, dont un certain Ismail Kadaré qui deviendra une des figures de la littérature mondiale. L'auteur d'*Avril brisé* et du *Général de l'armée morte* sait d'ailleurs tout ce qu'il doit à Jusuf Vrioni.

Il avait quitté définitivement l'Albanie lors des émeutes de 1995, ne supportant plus l'alliance des mafias, des anciens cadres communistes et des nouveaux responsables souvent peu regardants sur les principes. Devenu ambassadeur auprès de l'Unesco, à Paris, où vit également Kadaré, il souffrait de cet exil et du peu de cas fait, en Europe notamment, aux victimes des régimes communistes. Dans son livre de souvenirs, *Mondes effacés*, écrit en collaboration avec Eric Fayé (Editions Jean-Claude Lattès), Jusuf Vrioni évoquait avec émotion ses souvenirs de jeunesse et notamment ses cerfs-volants qu'il faisait voler le long de la plage de Durres. Il continuera encore longtemps à planer dans nos mémoires. A sa place : tout en haut.

José-Alain Fralon et Alain Salles

■ **VITO LATERZA**, l'un des grands éditeurs italiens, est mort mardi 29 mai à Rome. Né le 11 décembre 1926, à Bari, Vito Laterza dirigeait depuis plus de quarante ans la maison d'édition fondée par son grand-père à Bari, dans laquelle il était entré après ses études, en 1949. Laterza, institution intellectuelle de l'Italie du Sud, qui édita notamment les œuvres du philosophe Benedetto Croce, représentait avec la maison Einaudi de Turin l'un des deux pôles italiens de l'édition la plus exigeante. Vito Laterza avait su non seulement préserver mais faire fructifier l'héritage de sa famille. Installé à Rome en 1960, il inaugure l'Univer-

sale Laterza, avec la *Storia d'Italia* de Mack Smith et, dans les années 1970, il lance des livres-entretiens dont l'un au moins, *L'intervista sul fascismo* de Renzo De Felice fera date. Il marque un véritable tournant dans l'approche historiographique sur le fascisme en cherchant à dépasser la lecture manichéenne dominante en Italie depuis la chute de Mussolini. Editeur laïque mais pluraliste, Vito Laterza fut aussi l'introducteur en Italie des médiévistes français Georges Duby et Jacques Le Goff.

■ **ANTHONY QUINN**, acteur américain, est mort dimanche 3 juin dans un hôpital de Boston à l'âge de quatre-vingt-six ans (lire page 20).

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

COLONIALISME : Une histoire refoulée (Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire et Nicolas Bancel) – Du Tonkin à Alger, des « violences de détail » (Alain Ruscio) – Quand Tocqueville légitimait les boucheries (Olivier Le Cour Grandmaison) **CULTURE** : Hors des frontières, une France sans ambitions (Martine Bulard) – Cette passion tenace des libraires de quartier (Maurice T. Maschino) **ÉTATS-UNIS** : Le « noble art » ou la pute, l'esclave et l'étalon (Loïc Wacquant) **AFRIQUE** : La série télévisée qui dérange l'Afrique du Sud (Jean-Christophe Servant) **ASIE CENTRALE** : L'injustice faite aux Afghans (Gilles Dorransoro) – La société iranienne n'a plus peur (Eric Rouleau)

JUIN 2001



Egalement au sommaire

■ **Communication** : Nous sommes tous des cyber criminels (Philippe Uaéuq) - Le stade de l'écran (Marc Augé) ■ **Haïti** : La drogue comme substitut au développement (Christophe Wargny) ■ **Maroc** : Entrée hésitante dans la mondialisation économique (Francis Ghiles) ■ **Asie du Sud-Est** : Trébuchantes démocraties (François Godement) - Paysages d'après-crise en Thaïlande (Philippe S. Golub)

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Le 24 mai 2001,

Mme Jacques BRURON,
née Paulette GOUBÉ,

a été enlevée à l'affection de sa famille, et rappelée à Dieu.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

12, rue du Golf,
03200 Vichy.

– Mary Elizabeth Vogel, professeur d'université à Santa Barbara (Californie), à Cambridge (Massachusetts) et à Londres, a la profonde tristesse de faire part du décès, le 30 mai 2001, de

Tony LONG,
Royal Society of British Sculptors
Membre International,
artiste à Paris, à Londres
et aux Etats-Unis,
ami, inspirateur, compagnon, amour.

37, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris
(jusqu'au 7 juin).
107 Natoma Avenue,
#22 Santa Barbara,
93101 Californie.

– Mme Nadezda Lossky, née Gheorghieff, M. et Mme François Avril, Mme Hélène Lossky, ses enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 31 mai 2001, de

M. Boris LOSSKY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,
conservateur honoraire
des Musées nationaux.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité.

13, rue Lagrange,
75005 Paris.
22, rue Pierre-Larousse,
75014 Paris.

– Le comte Henri de Pérignon, Le comte Thomas de Pérignon, Mme Béatrice Eloy, Mme Anne de Pérignon et son fils, Antoine, Le comte et la comtesse Michel de Pérignon, ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

François,
comte de PÉRIGNON,

le 1^{er} juin 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Vincent d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), suivie de l'inhumation, au vieux cimetière.

Une messe sera dite par l'abbé Escudier, le vendredi 8 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, sa paroisse.

– M. Luan Rama, ambassadeur de la République d'Albanie en France, a le regret de faire part de la disparition de Son Excellence,

M. Jusuf VRIONI,
ambassadeur,
délégué permanent de l'Albanie
auprès de l'Unesco,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenue le 1^{er} juin 2001, à son domicile parisien.

L'ambassadeur, M. Jusuf Vrioni, a été inhumé à Tirana, en Albanie, le dimanche 3 juin.

Un registre de condoléances sera ouvert à l'ambassade d'Albanie, à Paris, au 57, avenue Marceau, Paris-16^e.
(Lire ci-contre.)

Anniversaires de décès

Bruno HANOUN,

Quatre ans que tu es parti pour un lointain reportage. Tu nous manques !

– Paris. Nevers.

Le 5 juin 1996,

Yves ROUMAJON,
médecin-psychiatre,

nous quittait.

Il survit dans l'esprit de ses amis.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires
Marcel Drach : « L'argent : la dette, le titre, la mesure ». 11 juin, 2 juillet, 13 heures-15 heures, salle 214, 2^e étage, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris.

Antonia Soulez : « Le "voir" des philosophes ». 12 juin, 18 heures-20 heures, amph A ; 19 juin, 18 h 30-20 h 30, amph Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Colloque
« Littérature et subversion philosophique ». Sous la responsabilité de Patrice Loraux et Jean Maurel. 8 et 9 juin, 9 heures-18 heures, amph Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Journée d'étude
« Interpréter en psychanalyse, interpréter le somatique. L'étrangeté de la langue et ses résolutions ». Sous la responsabilité de Colette Combe et Sylvie Dreyfus. 9 juin, 10 h 30-18 heures, l'Agora Tête-d'Or, 93, rue Tête-d'Or, Lyon.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 F TTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Manière de voir LE MONDE diplomatique
Le bimestriel édité par

La culture, les élites et le peuple

- L'art et la démocratie, par Jean-Loup Motchane.
- Leurre de la photographie virtuelle, par Christian Caujolle.
- L'impitoyable industrie du disque, par Mario d'Angelo.
- L'Etat, ce défenseur de l'inutile..., par François Barré.
- De l'esthétique comme faculté de juger, par Marc Jimenez.
- La fonction sociale retrouvée de la création, par Jean-Louis Maubant.
- Le déclin des avant-gardes au XX^e siècle, par Eric J. Hobsbawm.
- Une révolution ignorée, par Jean-Pierre Jouffroy.
- La musique, une thérapie de la démocratie ? par Jean-Pierre Armengaud.
- Regards acides sur la société britannique, par Gareth Mc Feely.
- etc.

Bibliographie, sites Internet, adresses utiles.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

ENTRE Pilsen, cité industrielle de Bohême occidentale, et Karlsbad, pittoresque station thermale tchèque prise de Goethe et de Pierre Le Grand, se dresse une vieille bâtisse baroque chancelante, perdue au milieu des collines boisées et des champs verdoyants. Dans cette région des Sudètes, au climat rude et presque déserte depuis l'expulsion de sa population d'origine allemande, au lendemain de la guerre, les villages à l'abandon et en ruine se comptent par dizaines, mais une activité surprenante règne en ce lieu. Des ouvriers installent des cabanes de chantier alors que d'autres s'affairent sur le toit et les échafaudages dressés le long de la façade ouest.

Ils ne bâtissent ni une station-service, ni un centre commercial, ni une usine, ni un hôtel de luxe comme souvent ailleurs en République tchèque, mais un... monastère cistercien. Le premier monastère depuis la liquidation violente, en avril 1950, de tous les ordres par le régime communiste, la première abbaye de moines contemplatifs depuis l'interdiction des ordres vivant selon la règle de saint Benoît par l'empereur d'Autriche et roi de Bohême, Joseph II, il y a plus de deux siècles. Les moines avaient été affectés d'office à des tâches séculières.

Frère Martin, robuste Morave de quarante-sept ans, ancien vicaire général du diocèse de Brno (sud-est de la République tchèque), moine trappiste à l'abbaye de Sept-Fons (Allier) depuis huit ans, mène rondement la visite. Dans sa tunique blanche, avec son scapulaire noir et sa ceinture en cuir, dont les bouts égrenés de nœuds pendent jusqu'aux chevilles, il escalade les échelles bringuebalantes. Arrivé en haut du clocheton encore découvert, il interrompt sa description des travaux nécessaires pour adapter cette ferme carrée du XVIII^e siècle en monastère. Il admire le paysage en goûtant le silence. A perte de vue, des collines couvertes de forêts de conifères alternent avec des vallées encaissées et des plateaux défrichés au cours des siècles par les colons allemands.

Au loin, blotties dans une clairière, se dressent quelques maisons, le premier village distant de 3 kilomètres. La solitude. « Nous avons cherché pendant de longs mois en République tchèque un endroit où nous pourrions nous installer, explique Frère Martin dans un français parfait. Novy Dvur (Cour neuve) a été comme créé pour la vie contemplative : vivement que nous puissions nous installer ici pour travailler et prier pour cette région éprouvée ! », s'exclame-t-il. Il est à l'origine de la fondation de ce monastère en Bohême, où l'Eglise se relève péniblement de quarante ans de communisme.

Le diocèse de Pilsen en est l'illustration : il est l'un des plus déchristianisés d'Europe. Les catholiques pratiquants ne représentent qu'un peu plus de 1 % de la population ! L'évêque, Mgr Frantisek Radkovsky, qui fait face à un manque cruel de prêtres – la plupart ont l'âge de la retraite –, n'a pourtant pas hésité à les inviter comme le veut la règle des trappistes. A la différence de ses collègues de la conférence épiscopale tchèque, il n'attend aucun contre-service pastoral, sinon qu'ils « accueillent les prêtres désireux de se retirer pour une retraite et les jeunes en soif de vie spirituelle ».

Ordonné prêtre à la fin des années 1970, au plus profond de la normalisation après l'écrasement du printemps de Prague, Karel Satoria – qui a pris le nom de Frère Martin –, aspire à une « vie intérieure », impossible à réaliser dans son pays. Les monastères et couvents ont été fermés, les moines et moniales ont été emprisonnés ou dispersés, mais le régime n'a pas réussi à éradiquer l'appel à la vie monastique. Les survivants de cette répression, l'une des plus violentes du bloc communiste, tentent, lorsqu'ils n'ont pas émigré en 1968, d'entretenir, dans la clandestinité, au sein de petites communautés, un semblant de vie monastique.

Il est difficile de pénétrer ces cercles qui vivent dans la crainte d'infiltrations de la police secrète. Alors, faut-il quitter le pays et « passer à l'Ouest » ? « Je ne voulais pas désertier », explique Frère Martin, qui, la « révolution de velours » venue, se retrouve appelé par son nouvel évêque Mgr Vojtech Cikrle à devenir son bras droit. « J'ai accepté, mais pour seulement deux



STEPHAN BARTOS

Le retour des moines contemplatifs en Bohême

Chassés au XVIII^e siècle, violemment dispersés et interdits par les communistes en 1950, les ordres religieux contemplatifs avaient disparu de Bohême. Pour vivre leur vocation monastique, de jeunes Tchèques ont rejoint les trappistes français de Sept-Fons. Ensemble, ils ont fondé la première abbaye cistercienne de Bohême, dont la première pierre sera posée et bénie le 5 juin

ans, car je voulais entrer dans un monastère. »

On est dans les premiers mois de l'année 1990. Le rideau de fer tombé, la liberté, en particulier religieuse, recouvrée, le travail ne manque pas à la tête du diocèse, resté plusieurs années sans évêque en raison du refus de Jean Paul II de nommer les candidats du pouvoir com-

muniste. Mais il n'oublie pas son désir, ni d'ailleurs ses supérieurs qui le mettent en contact avec l'abbesse d'un couvent cistercien en Allemagne.

Mère Justina de Maria-Frieden est d'origine tchèque : docteur, elle est passée à l'Ouest pendant la brève embellie de 1968 où, après la mort de son mari, elle est entrée

dans les ordres. A l'été 1991, elle organise pour Karel Satoria un voyage de découverte de plusieurs monastères de l'ordre cistercien de la stricte observance, l'appellation officielle des trappistes. Avec quatre jeunes de Brno, qui ont manifesté un intérêt pour la vie contemplative, et qui ont été aiguillés vers le vicaire général, il se rend en Allemagne, en Italie, en Belgique et en France. Dans l'Hexagone, leur objectif est l'abbaye de Sept-Fons, près de Dompiere-sur-Besbre, la dernière étape avant le retour au pays.

Lorsque, le 21 août 1991, le frère de service leur ouvre la porte, ni Dom Patrick Olive, abbé de Sept-Fons, ni Frère Samuel, tout juste élu prieur, qui les invitent à partager pendant quelques jours leur vie de prière et de travail, n'envisagent une fondation dans la Tchécoslovaquie d'alors. C'est pourtant le premier souhait qu'expriment ces jeunes Tchèques qui ne connaissent aucun mot de français et ignorent pratiquement tout de la vie des moines.

En République tchèque, des communautés religieuses ont bien retrouvé, depuis 1989, leurs monastères, mais aucune – ni les bénédictins ni les cisterciens – ne vit vraiment une vie contemplative, car toutes ont des activités caritatives ou des obligations paroissiales. Karel Satoria et ses amis resteront une semaine à Sept-Fons. Elle sera décisive. En raison de ses obligations, le vicaire général prend rendez-vous pour l'année suivante, pour entrer au noviciat. Mais, dès janvier 1992, l'un des jeunes qui l'accompagnent rejoindra les trappistes de Sept-Fons.

Les jeunes Tchèques qui se sentiront appelés à la vie contemplative seront dirigés vers les trappistes de Sept-Fons. « Aucune décision claire et tranchée n'a été faite en ce sens au sein de l'ordre. Ce sont des coïncidences fortuites qui en ont décidé ainsi, souligne Dom Patrick. Je n'ai rencontré qu'une fois Mère Justina, lors d'une réunion d'abbés et abbesse de l'ordre, nous avons discuté et échangé nos cartes de visite, mais je ne savais pas qu'elle m'enverrait des Tchèques dans notre abbaye. »

Le pli est pourtant pris. Les prêtres de Bohême et de Moravie sont informés, la rumeur circule dans les aumôneries de jeunes. Une centaine de Tchèques ont passé, au cours des huit dernières années, un laps de temps plus ou moins long à Sept-Fons. Douze d'entre eux ont

prononcé leurs vœux, dont six ont fait leur profession solennelle, et plusieurs novices mettent à l'épreuve leur vocation en s'essayant à la vie de prière, de louange, de lecture et de travail. « Etre moine n'est pas une profession que l'on choisit, nous sommes appelés par Dieu à le devenir », souligne Frère Georges, trente-deux ans, le premier des jeunes Tchèques à avoir pris l'habit à Sept-Fons. Et Frère Elie d'ajouter qu'« un moine n'est pas un autodidacte : il faut une formation et des années de vie monastique pour le devenir ».



JOHN PAWSON

« Etre moine n'est pas une profession que l'on choisit, nous sommes appelés par Dieu à le devenir »

Frère Georges, trente-deux ans

Il parle en connaissance de cause. Devenu prieur-adjoint de Sept-Fons où il est entré à dix-neuf ans, ce Praguois, issu d'une famille athée, converti et baptisé deux ans plus tôt, s'était essayé à la vie érémitique dans une église de Moravie mise à disposition par Karel Satoria.

En 1998, pour le neuf centième anniversaire de la fondation de l'abbaye à Cîteaux, le chapitre de Sept-Fons décide officiellement de fonder une trappe en République tchèque. La première génération de moines tchèques donne toute satisfaction, et la demande dans leur pays d'origine est forte. « Jamais je n'avais imaginé que j'aurais à organiser une fondation, se souvient

L'aile sud, en travaux, du futur monastère de Novy Dvur. Elle abritera le réfectoire.

Dom Patrick. C'est une formidable aventure qui demande de la témérité et en même temps de la sagesse pour ne pas briser le fragile équilibre de la communauté fondatrice. »

Frère Samuel, qui a appris le tchèque aux contacts des jeunes moines, devenus, quant à eux, parfaitement francophones, est chargé de la réalisation sur le terrain. Après avoir envisagé une fondation modeste dans une grande maison adaptée tant bien que mal aux besoins de la vie monastique, force a été de constater que rien ne remplace un bâtiment conçu à cet effet. « La vie monastique exige un espace suffisant, harmonieusement organisé pour la vie commune : église, scriptorium, chapitre, cloître, cuisine, réfectoire, noviciat, dortoir, sanitaire, hôtellerie pour les retraitants et des espaces de production industrielle par laquelle les moines gagnent leur vie », énumère frère Samuel, futur premier abbé de Novy Dvur. Mais comment bâtir et financer une telle construction ?

L'aventure devient gageure. Dom Patrick, passionné d'architecture, connaît l'homme qu'il lui faut. L'architecte britannique John Pawson, amoureux de la simplicité architecturale des cisterciens, ne rêve que de marcher dans les pas des grands bâtisseurs de l'ordre de Cîteaux. Lors de leur rencontre initiale, le premier modeste son admiration, le second retient sa joie et, s'il reporte au lendemain sa réponse, sa décision est prise depuis longtemps.

« C'est le projet d'une vie. Accomplir un rêve ne se refuse pas », se rappelle M. Pawson, qui est envoûté par le site lors de sa première visite. Accompagné de Dom Patrick, il assiste au coucher du soleil à l'Ouest et au lever de la lune à l'est : « C'était magnifique, la lumière traversant le bâtiment en ruine. » Fin connaisseur de l'abbaye provençale du Thoronet, John Pawson présente un projet qui enthousiasme les moines par sa simplicité et sa connaissance de leurs missions. Les monuments historiques, surpris par l'audace minimaliste de Pawson, acceptent néanmoins le dossier en échange de la restauration de l'aile occidentale, œuvre du maître de l'architecture baroque en Bohême, Kilian Ignatz Dientzenhofer.

MÊME sobre, le projet n'en est pas moins cher, très cher, pour une communauté de moines qui vit de sa production de confitures et de produits diététiques. Le coût dépasse de cinq fois le budget annuel de Sept-Fons. Si leur rythme de vie, ponctué par les offices, la lecture et le travail, n'a pas vraiment changé depuis le VI^e siècle, ils vivent pourtant avec leur temps. Comme les anciens moines cherchaient des mécènes parmi les seigneurs des lieux, les trappistes, à l'aube du troisième millénaire, maîtrisent Internet et les lois du marketing. Ils ouvrent donc leur site (www.cordialis.org/novydvur) et s'adressent aux entreprises françaises, en particulier à celles qui ont investi en République tchèque. Mais Frère Samuel ne veut pas se contenter d'un mécénat industriel : il veut encourager les synergies entre les dimensions spirituelle, culturelle, économique et technique de la fondation de Novy Dvur. Il organisera au printemps à l'abbaye de Sept-Fons une table ronde réunissant des chefs d'entreprise et des architectes, des conservateurs de monuments historiques, des cadres et des diplomates familiaux de la République tchèque, pour réfléchir à de nouvelles formes de coopération.

En attendant leur installation en août 2002 à Novy Dvur, peut-être dans un monastère inachevé si les fonds nécessaires ne sont pas réunis à temps, cinq ou six moines tchèques et français de Sept-Fons passent, à tour de rôle, plusieurs semaines dans une trappe provisoire. Installée dans un presbytère mis à leur disposition par l'évêque de Pilsen, la vie s'écoule au rythme de matines, laudes, tierce, sexte, none, vêpres et complies, comme dans n'importe quel des cent cinquante monastères trappistes dans le monde.

Martin Plichta



STEPHAN BARTOS

Le rez-de-chaussée de Novy Dvur, dans lequel passera le cloître. En haut à droite, la maquette du futur monastère.

La clef de la paix au Proche-Orient

par Arno J. Mayer

LES responsables politiques en Israël, quel que soit leur parti, ont contracté et exploité des complexes psychologiques successifs qui ont empêché un accord de paix raisonnable avec les Palestiniens : le complexe de Massada ; le complexe de l'Holocauste ; le complexe d'implantation. Il va de soi que, dans certaines périodes de transition, deux complexes se sont superposés. Ce fut le cas des années 1960 à 1990, quand les complexes de Massada et de l'Holocauste se sont entremêlés. Il est frappant cependant que, aujourd'hui, face à la seconde Intifada, il soit peu question ni de Massada ni de l'Holocauste.

En revanche, le complexe d'implantation reste très présent. Jusqu'à ces derniers temps, quelques rares voix juives se sont élevées, en Israël et dans la Diaspora, pour oser dire ouvertement ce qui est en train de devenir de plus en plus évident, à savoir que le démantèlement de toutes les implantations et le rapatriement des colons – à l'exception de ceux qui choisissent de devenir des citoyens du nouvel Etat palestinien – sont la condition *sine qua non* d'un accord de paix équitable.

Malencontreusement, la commission présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell nourrit l'illusion qu'un gel de la construction et de l'expansion (illégal) de colonies dans les régions palestiniennes de la Palestine historique, suivi du « regroupement » possible de plusieurs colonies, peut fournir la base d'une telle paix et non pas d'une simple trêve bricolée comme à l'accoutumée.

En réalité, le complexe d'implantation n'a jamais vraiment reculé autant qu'Ehoud Barak et Bill Clinton l'ont cru et que le mouvement La Paix maintenant l'a proclamé.

Mais depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement d'unité nationale dirigé par Ariel Sharon, il est consolidé par un complexe nouveau, en pleine expansion, dû au rappel par Yasser Arafat du droit au retour des réfugiés palestiniens.

Le non-dit de cette idée fixe naissante est que les implantations constituent pour l'essentiel des avant-postes du contrôle de Palestiniens toujours plus nombreux dont les exigences de retour en Cisjordanie et à Gaza prouvent qu'ils n'ont jamais abjuré leur objectif final qui est d'écraser et de détruire l'Etat d'Israël.

Il faut immédiatement ajouter qu'en refusant de reconnaître sa lourde responsabilité, qui n'est cependant pas exclusive, dans la situation critique des réfugiés palestiniens, Israël continue d'alimenter une méfiance et un ressentiment qui sont exploités par les extrémistes arabes et palestiniens. Cette

insensibilité – cette impénitence – gratuite à l'inconvénient de rendre difficile l'application du précepte de *Wiedergutmachung*, de réparation, susceptible de faciliter une résolution de la question controversée des réfugiés.

Il s'agit là sans doute d'un de ces imbroglios malsains qui appelle une banale récapitulation de plusieurs faits sensibles :

1. Il existe au moins 130 colonies en Cisjordanie et à Gaza, qui n'ont jamais cessé de grandir et de s'étendre. Elles se prévalent d'une banale récapitulation de plusieurs faits sensibles :

2. Ces enclaves coloniales sont protégées par des forces de police et militaires israéliennes fortement armées. Cette présence étrangère oppressive aggrave l'humiliation d'une population rebelle extrêmement jeune, minée par le sous-emploi et le chômage.

Si Israël ne veut pas continuer à gaspiller ce qui lui reste de capital diplomatique et moral, il lui faut préparer le terrain à la liquidation de toutes les implantations et au rapatriement de tous les colons

3. Depuis que les implantations sont en grand nombre stratégiquement dispersées, elles « balkanisent » complètement l'Etat palestinien, dont elles sapent la cohérence administrative, la survie économique et la souveraineté politique.

4. De part et d'autre, l'insistance à instaurer des frontières sûres et défendables n'a rien d'exceptionnel, mais elle est un faux-semblant à une époque d'armes ultra-modernes sophistiquées.

5. Si ce n'est pour la forme et pour faire preuve de pondération, les grands partis politiques d'Israël et les gouvernements qui se sont succédé depuis 1967 ont considéré la colonisation comme une question vitale d'intérêt national.

6. La résistance palestinienne est animée par le souvenir cuisant de l'expulsion et par la rancœur de la soumission coloniale, et non par le poison de l'antisémitisme. D'une manière générale, la raison historique et psychologique de cette résistance évoque celle de l'intransigence brutale d'Israël qui n'est ni antimusulmane ni antiarabe.

7. Surtout, les zones situées autour des implantations sont les plus explosives de la violence terroriste et antiterroriste, qui alimente une logique infernale et un cycle sans fin de vengeance.

Israël continue de payer un lourd

tribut humain et financier à son complexe d'implantation. Outre les soldats en armes et les infortunés civils, morts et blessés, il y a l'énorme coût que représentent les forces de sécurité, les infrastructures et le soutien financier aux colons. Il est certain que ces fonds – de l'ordre de plusieurs milliards de dollars – pourraient être consacrés à des programmes sociaux et d'éducation au sein du pays où ils bénéficieraient en particulier à la minorité arabe déshéritée d'Israël, ou pourraient être versées au profit des terres pauvres de l'Etat palestinien naissant.

A cela s'ajoute, le prix politique et moral à payer pour assurer la sécurité de quelque 400 000 colons (y compris ceux de Jérusalem Est) qui vivent au milieu de 2 millions de Palestiniens. Un gouvernement représentatif et la loi « coloniale » étant incompatibles, la présence militaire constante pour protéger les colons entrave la politique démo-

cratique d'Israël et l'Etat de droit. Elle corrompt en outre l'âme et l'éthique des jeunes hommes et des jeunes femmes de l'armée des citoyens d'Israël qui montent la garde, le glaive à la main, face à une population amère et hostile.

Si le parti travailliste et le Likoud divergent sur certains aspects de la stratégie d'implantation, ils sont d'accord sur l'essentiel. L'un et l'autre légitiment la politique du fait accompli. Les travaillistes sont poussés par un pragmatisme séculaire et généralement admis qui n'a pas d'objectif final explicite mais a une grande portée ; les membres du Likoud sont animés par une idéologie religieuse mais également politique et « totalisante » qui proclame que la Judée et la Samarie font partie d'une « terre sainte » indivisible.

Selon les époques, chaque parti a eu ses colonies « clientes » : le parti travailliste a précipité la création de Ma'ale Adumim, Givat Ze'ev et Gush Etzion, pierres de touche du Grand Jérusalem ; le Likoud a appuyé l'instauration d'un grand nombre de colonies près de Naplouse, Ramallah et Hébron dans le but de faire avorter un Etat palestinien dont il ne voulait pas.

Inutile de dire que la réalité de la vie de tous les jours dans ces enclaves fortifiées transforme d'égoïstes colons en zélotes laïcs ou religieux.

Comme les Européens du passé en Afrique et en Asie, les colons israéliens ont le sentiment – ou le développent – d'avoir une mission, et ils se considèrent comme supérieurs. Ils acquièrent aussi une dimension psychique et matérielle dans leur statut et leur situation privilégiés, dont ils attendent la défense coûte que coûte.

Cela ne veut pas dire que les leaders palestiniens sont plus proches de Dieu ou plus innocents que les dirigeants d'Israël. Mais il est indéfinissable qu'ils parlent au nom du camp qui est de loin le plus blessé et, surtout, le plus faible, détenant la palme du statut de victime. Il serait sage qu'Israël cesse de trop jouer avec la faiblesse et le désarroi explosifs de Yasser Arafat et des Palestiniens et de trop compter sur la désunion du monde arabe. Etant donné la situation militaire, démographique et religieuse au Proche-Orient, il faut à Israël une paix négociée qui ne soit pas dictée, pour des raisons à la fois intérieures et internationales.

Il ne faudrait pas laisser se cristalliser l'appel renouvelé au droit au retour des Palestiniens comme un stimulant ou un substitut au complexe d'implantation qu'il faut exorciser. Si Israël ne veut pas continuer à gaspiller ce qui lui reste de capital diplomatique et moral, il lui faut préparer le terrain à la liquidation de toutes les implantations et au rapatriement de tous les colons. Les incitations qui ont permis aux colons de s'installer sur les territoires annexés ou occupés peuvent aisément être réutilisées pour les encourager à rentrer au pays, dans l'honneur. Pour eux et pour Israël, l'heure est venue d'une alya spéciale que l'Agence juive doit accomplir avec diligence dans l'esprit de la Loi du retour. Selon les termes de Théodore Herzl, « le rêve et l'action ne sont pas aussi éloignés qu'on le croit souvent, [...] et pour qui le veut, ce n'est pas impossible ».

Cette audacieuse exhortation de la première heure s'accorde avec l'actuelle dégringolade de la onzième heure, qui donnait à réfléchir, du regretté Fayçal Hussein aux Palestiniens et aux Israéliens : « Abandonnez vos rêves respectifs car les rêves ne sont pas négociables. »

Sauf désintoxication réciproque, les deux parties de la Palestine ont toutes les chances de rester piégées dans une histoire malheureuse bien que non stérile qui rappelle le long supplice de l'Irlande moderne, dont l'ancien sénateur Mitchell sait quelque chose.

Arno J. Mayer est historien, professeur émérite à l'université de Princeton.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize.

Les apprentis-sorciers sortent de l'éprouvette

par Jacques Testart

CERTAINS, dont je suis, prétendent que le diagnostic génétique pré-implantatoire (DPI), réalisé sur les embryons humains avant leur transfert dans l'utérus, est le moyen grâce auquel l'eugénisme pourra accéder à ses fins après quelques millénaires d'essais douloureux et inopérants.

Cette conviction, fondée aussi bien sur les traces historiques de la recherche de « pureté » que sur l'actualité de la technoscience, est largement réfutée par le monde biomédical. Celui-ci se veut rassurant en arguant que l'exemple du diagnostic prénatal (DPN) montre que l'éthique professionnelle résiste aux pulsions eugéniques. Bien sûr, ce raisonnement ignore que la disposition de nombreux embryons hors du corps féminin modifie radicalement le champ d'action eugénique.

Un pas important vient d'être franchi pour la reconnaissance de cette situation. Il s'agit d'un article publié par deux acteurs d'un laboratoire américain en vue, souvent présenté comme pilote des innovations biologiques en procréation humaine. Le responsable de cette structure, Jacques Cohen, décrit l'avenir merveilleux que va permettre le tri des embryons, dont il est l'un des praticiens actifs : « Dans les dix ans ou vingt prochaines années, nous serons capables de passer au crible chaque embryon humain pour toutes les anomalies chromosomiques numériques aussi bien que pour de nombreuses affections génétiques. L'analyse réalisée avec des biopuces permettra d'identifier de multiples allèles [variétés de gènes] pour les maladies monogéniques et polygéniques, dont le diabète, l'hypertension et la schizophrénie. Dans un futur proche, il sera possible d'établir les prédispositions individuelles pour les maladies cardiovasculaires, tous les types de cancers et les maladies infectieuses. Dans un futur différé, on devrait pouvoir identifier divers traits génétiques comme la stature, la calvitie, l'obésité, la couleur des cheveux et de la peau, et même le QI... »

En quelques phrases est dévoilée non seulement la mystique génétique, qui attribue tout pouvoir au génome (jusqu'à contrôler l'intelligence), mais aussi le but ultime du DPI, qui pourrait être de « normaliser » l'espèce. Bien sûr, concèdent les auteurs, « la plupart des centres de fécondation in vitro [FIV] ne semblent pas souhaiter de telles technologies, mais cela ne va pas durer... ». Alors, ajoutent-ils, « un couple pourra sélectionner un embryon à partir d'un assortiment de caractères génétiques et phénotypiques ».

Après avoir montré les progrès techniques récents, qui visent à analyser la totalité du génome et de son expression dans une seule cellule embryonnaire, les auteurs concluent : « Quand et comment cela se fera n'est pas prévisible, mais tous ces problèmes seront résolus. » Il serait facile de leur rétorquer que l'analyse extensive du génome des quelques embryons obtenus par FIV amènerait à découvrir tant de défauts potentiels que, la plupart du temps, aucun embryon ne serait jugé digne de développement.

Car nos fervents adorateurs du génome ne font aucune place à des technologies complémentaires, indispensables pour augmenter notablement le nombre des embryons produits, donc pour justifier l'inflation de diagnostics variés. Pour leur part, les chercheurs impliqués dans de nouvelles solutions à cette insuffisance du nombre des ovules (donc des embryons) disponibles chez les mammifères sont absolument étrangers au DPI. S'ils s'efforcent de faire évoluer *in vitro* les énormes ressources d'ovocytes « jeunes », qui dégénèrent normalement dans l'ovaire, afin de transformer ce potentiel en ovules, c'est tantôt pour la sélection d'animaux de haute qualité génétique, tantôt pour la conservation d'espèces en voie de disparition et, dans l'espèce humaine, pour préserver le potentiel procréatif de jeunes femmes exposées à des traitements affectant leur fertilité (on sait déjà conserver par congélation ces échantillons ovariens).

Le récent engouement pour le « clonage thérapeutique » devra aussi résoudre le problème de la pénurie des ovules, réceptacles nécessaires pour le génome à reproduire. Ainsi, deux champs technologiques se développent simultanément en ignorant qu'ils vont devenir complémentaires, et que cette complémentarité modifie complètement les enjeux du DPI.

Il serait temps de se demander ce qui va résulter de la rencontre de la FIV avec la génétique quand la production industrielle d'ovules sera fonctionnelle. En tout cas, ces remarques devraient rendre plus discutée la politique de l'autruche adoptée jusqu'ici par la plupart des praticiens de l'Assistance médicale à la procréation (AMP) et par tous ceux qui attendent que les choses soient réalisées pour admettre qu'elles ne sont pas des fantasmes. Peut-être est-ce cette exigence que la chose soit déjà démontrée pour mériter analyse qui explique que l'article américain que j'ai cité soit jusqu'ici passé inaperçu.

Quand la même équipe a annoncé ultérieurement avoir réalisé la « première modification génétique de la lignée germinale humaine » (par transfert de mitochondries dans l'ovule), la presse mondiale s'est enflammée à

La fécondation « in vitro » n'aura bientôt plus pour but d'aider des procréations empêchées, mais de sélectionner l'humanité

l'énoncé des mots-clés du sensationnalisme génétique. Il s'agit pourtant là d'une expérimentation humaine dont les applications médicales risquent de demeurer aussi limitées, et d'intérêt improbable, que bien d'autres « révolutions » de la FIV (du transfert des gamètes dans la trompe de la patiente à l'association de l'embryon *in vitro* avec des cellules nourricières, en passant par la fragilisation de l'enveloppe embryonnaire avant transfert).

Pour la première fois, des praticiens de l'AMP, et non des moindres, annoncent l'avenir : la FIV n'aura bientôt plus pour but d'aider des procréations empêchées, mais de sélectionner l'humanité. Cette version eugénique de la médecine préventive avance furtivement. Pourquoi ne rencontre-t-elle presque aucune résistance ?

Jacques Testart est directeur de l'unité 355 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

Skyrock : soyons concrets

par le Conseil supérieur de l'audiovisuel

À la suite de propos consécutifs au programme « Loft Story » tenus sur l'antenne de la radio Skyrock, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a mis en demeure, le 15 mai, de respecter les articles 1^{er} et 5 de la loi de 1986 sur la liberté de communication audiovisuelle et, en conséquence, de ne plus diffuser « de propos susceptibles de porter gravement atteinte à la dignité de la personne humaine et de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs ».

Depuis cette date, Pierre Bellanger, président de la station, se répand en courriers et en propos publics dans lesquels il présente sa radio comme l'objet de la censure et même de la persécution du CSA. Quelques personnalités ont cru bon de devoir lui emboîter le pas sur ce terrain.

Il en croit M. Bellanger, Skyrock serait victime de graves manquements de forme s'ajoutant, sur le fond, à d'intolérables discriminations. Tout cela aboutirait à une « répression administrative » privant – rien que ça – la station « des droits et libertés constitutionnellement garantis »... Sérieuses accusations, qui méritent qu'on les reprenne une à une.

Qu'est-ce qu'une « mise en demeure », cette arme fatale que le CSA aurait pointée sur la tempe de Sky-

rock ? Une sanction ? Certainement pas ! Le début du retrait de l'autorisation d'émettre ? En aucun cas ! La mise en demeure n'est – M. Bellanger le sait mieux que personne – que l'antichambre d'un hypothétique futur processus de sanction : en la prononçant, le CSA indique à la station qu'elle a, à ses yeux, franchi une « ligne jaune » par rapport aux engagements qu'elle a pris avec lui au moment de son autorisation, et lui demande de ne plus le faire dans l'avenir.

La station en tient compte ? C'est parfait. Elle s'y refuse et réitère le manquement constaté ? Le CSA a alors, et alors seulement, la possibilité d'engager un processus de sanction qui s'effectue selon des règles définies par la loi et la jurisprudence, dans le respect des droits de la défense et qui, s'il aboutit, se traduit le plus souvent par l'obligation de lire à l'antenne un communiqué ou par une amende financière. Amende qui, si elle était prononcée, ne serait pas hors des moyens du groupe bancaire propriétaire de Skyrock.

Sauf à prendre des vessies pour des lanternes, on ne prendra donc pas une mise en demeure pour un garrot. Et c'est précisément le fait qu'une mise en demeure n'est pas une sanction qui explique que les mises en demeure ne font jamais l'objet de procédures contradictoires : Skyrock ne peut donc se poser en vic-

time d'une persécution particulière, au prétexte qu'en ce qui le concerne « les droits les plus élémentaires de la défense [seraient] ignorés ».

Mais cela n'est pas l'essentiel. L'essentiel, ce sont les reproches faits par le CSA aux animateurs de Skyrock et à sa direction qui a pris – conformément à la loi – l'engagement d'assurer la maîtrise de son antenne. Sur ce point, soyons clairs. Non, non et non : contrairement à ce qu'affecte de croire M. Bellanger, le CSA n'est pas choqué par des écarts de langage ou par la vulgarité des propos. Que l'on dise à l'antenne « con », « merde » ou « bite » peut plaire à certains et déplaire à d'autres, mais n'est en aucune façon à l'origine de la mise en demeure adressée à Skyrock. Les propos que le CSA met en cause sont d'une tout autre gravité : ils concernent des injures publiques et des dénigrements hargneux, généralement scatologiques, à l'égard de personnes nommément désignées – plusieurs des participants et surtout des participantes du « Loft » –, lesquelles de surcroît ne sont pas en situation d'être informées de la tenue de ces propos et sont donc dans l'impossibilité de s'en défendre.

Pour ne pas rester dans l'abstraction, on est obligé de citer certains de ces injures et dénigrements dans les termes employés à l'antenne. Ce qui est inacceptable, du point de vue de la dignité de la personne humaine,

c'est d'entendre un animateur, visant spécifiquement l'une de ces participantes, dire le 2 mai à 21 heures « X... a un cul dégueulasse. Elle se met la serviette dans l'anus. Elle a un cul immonde », ou bien visant une autre, le 7 mai vers 22 heures, « Y..., il y a huit mois qu'elle n'a pas baisé, elle est coincée du cul (...). Qu'elle se fasse péter le cul ! », ou encore une autre, le 9 mai à la même heure : « Z... a le cul pourri ; elle doit avoir des croûtes, c'est une grosse nympho. Tu lui mets un sac-poubelle sur la gueule ou tu la prends à quatre pattes. »

Certains trouvent le CSA bien sévère, bien collet monté ou bien ringard, parce qu'il s'intéresse à cette vieille chimère qu'est la dignité de la personne humaine et refuse l'outrage ainsi fait à des personnes privées nommément désignées. Ceux-là se sont-ils demandés comment ils réagiraient si les « X... », « Y... » ou « Z... » ainsi traités tous les jours à l'antenne, plus souvent par les animateurs que par les auditeurs, étaient leur fils, leur fille, leur mère ?

Ces rappels, sans doute nécessaires, étant faits, le CSA entend continuer de traiter sereinement ses relations avec les opérateurs de radio et de télévision. Il s'apprête donc à entendre, le 5 juin, Pierre Bellanger, qui lui a présenté un recours gracieux.

► www.lemonde.fr/loftstory

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALICANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/7

Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé

« Avec le sida, nous avons mis fin à une certaine arrogance médicale »

L'épidémie a constitué la plus grande secousse des systèmes de santé à travers le monde. Les incertitudes sur la maladie ont contraint les médecins à bouleverser leur rapport avec les malades

« Vingt ans après son émergence en Californie, le sida a pris la dimension d'une pandémie sexuellement transmissible sans précédent - 22 millions de morts, 36 millions de personnes infectées - frappant pour l'essentiel l'Afrique subsaharienne et d'autres pays du tiers-monde. Vous souvenez-vous à quelle date vous avez personnellement entendu, pour la première fois, évoquer l'existence de cette nouvelle maladie ?

- Je me souviens d'une première information donnée, en 1982, par le docteur Jacques Lebowitch, qui signalait l'existence d'un syndrome curieux. Il se trouve que je tenais à cette époque une rubrique hebdomadaire dans le supplément du quotidien de Claude Perdril *Le Matin*. J'ai écrit, en substance, que les données étaient alors, à mes yeux, insuffisantes pour savoir de quoi il retournait. J'ai aussi écrit que tout cela focalisait un peu trop l'attention sur un groupe communautaire précis : les homosexuels masculins. J'ai ensuite, avec d'autres, poursuivi un peu mes sarcasmes en soulignant que le vif intérêt que portait à ce phénomène un petit groupe de médecins parisiens (parmi lesquels mes amis Willy Rozenbaum et Jacques Lebowitch) était, peut-être, un peu prématuré. Par la suite, mes contacts avec des spécialistes d'infectiologie comme Gilles Brucker ou Marc Gentilini m'ont progressivement aidé à comprendre de quoi il retournait.

- Vous n'avez pas de souvenirs plus précis ?

- S'il faut aller plus loin dans les souvenirs personnels, je ne peux pas passer sous silence le rôle de Michel Foucault, avec lequel j'avais noué, avec d'autres, des relations d'amitié. A l'époque, nous avons créé l'« Académie Tarnier ». En d'autres termes, nous occupions chaque mois le superbe amphithéâtre du professeur Jean-Paul Escande, pour parler de sujets très divers, avec des personnalités aussi différentes que Foucault, Bébéar, Montand, Signoret, ainsi que des syndicalistes et des militants. C'est dans cet

espace de Tarnier que j'ai mieux compris, et ce même si Michel Foucault tenait, par-dessus tout, à compartimenter sa vie. Dans ces années-là, à partir de 1982, peu après la création de Médecins du monde, nous vivions des échanges essentiels qui m'ont aidé à comprendre. Pas assez vite peut-être. Pas assez bien non plus.

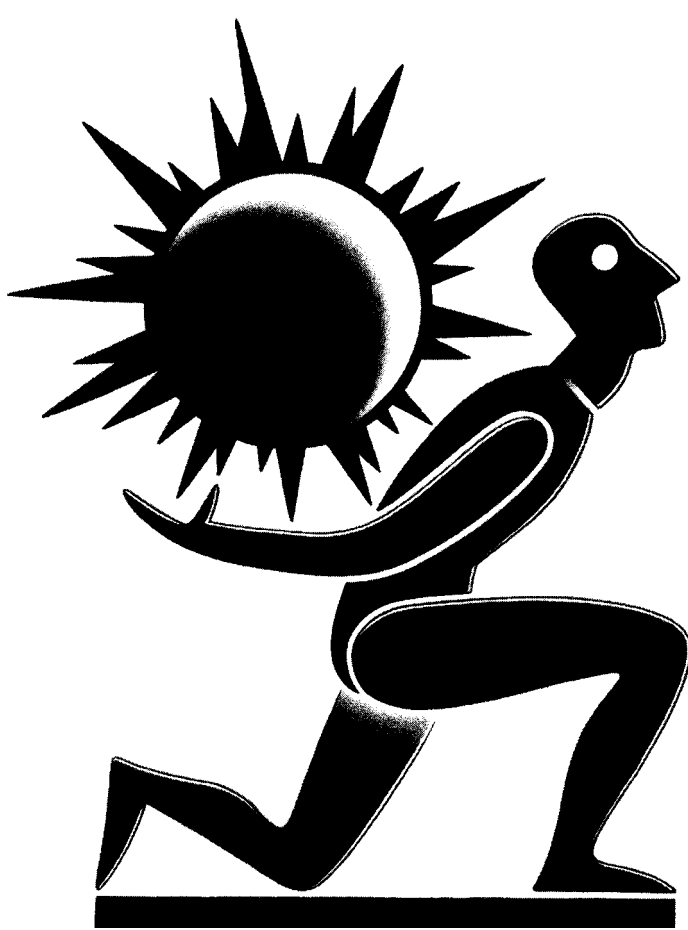
- Sachant que Michel Foucault était atteint du sida, avez-vous pensé qu'une prise de parole de sa part aurait, du point de vue de la santé publique, été utile ?

- Bien évidemment. Mais lui, lui grâce à qui tant de choses ont été remises en question et qui a tant œuvré pour la transparence, ne voulait pas savoir de quoi il allait mourir. Il avait, comme tant de malades, envie de croire. Mais, au-delà de cette question personnelle, nous ne pouvons pas ne pas souligner que l'épidémie de sida a constitué la plus grande secousse des systèmes de santé à travers le monde, et tout particulièrement du système français. Ce drame considérable nous a fait progresser en termes de santé publique, de recherche, d'évolution des rapports entre médecins et malades, d'intrusion nécessaire des malades dans un espace thérapeutique où les médecins parlaient à leur place. Cela a constitué un véritable tremblement de terre dont nous n'avons pas encore mesuré toute l'amplitude.

- Un tremblement de terre sans commune mesure avec la tuberculose, la syphilis ou la grippe espagnole ?

- Oui. Car toutes ces grandes étapes de l'histoire de la médecine et des épidémies, toute la révolution pastorienne, n'ont jamais transformé l'esprit du médecin. Durant tout ce siècle, chaque fois le médecin acquiesçait un instrument supplémentaire pour augmenter son pouvoir. Avec le sida, il se retrouvait désarmé, nu. Avec l'épidémie de sida, nous avons vécu une remise en question totale, médecins, chercheurs et malades. Sans que cela nuise nullement, bien au contraire, à la qualité de la relation thérapeutique.

- Avez-vous, alors que vous



CHRISTOPHE BRUNCKAGNES

n'étiez pas ministre, suivi le conflit opposant Luc Montagnier à Robert Gallo ? Quand avez-vous eu la conviction que le sida était une maladie infectieuse et contagieuse d'origine virale ?

- J'ai bien évidemment, comme tant d'autres de ma génération, suivi ce conflit à la fois de paternité scientifique et franco-américain. Il me semble avoir très vite saisi que cette maladie sexuellement transmissible concernerait aussi vite d'autres milieux que ceux de l'homosexualité masculine. Il me semble aussi avoir assez tôt compris que l'Afrique subsaharienne était, face à ce nouveau risque, en toute première ligne.

- Quelle relecture faites-vous aujourd'hui des débuts de l'organisation de la lutte contre le sida en France ? Aurait-on pu, dans notre pays, agir mieux et plus

vite au vu des connaissances et des incertitudes scientifiques de l'époque ?

- Je ne peux pas, dans ce domaine, endosser les habits du procureur. Prenons la question de la mise à la disposition de seringues stériles pour les toxicomanes, premier exemple d'une politique concrète de réduction des risques, le premier symptôme du tremblement de terre qui allait survenir. Michèle Barzach, alors en charge du ministère de la santé, explique très bien comment elle est parvenue à agir, grâce notamment à l'écoute de Jacques Chirac, alors premier ministre, qui lui a d'emblée fait confiance. Pour ma part je ne jurerai pas qu'à cette période je n'ai pas eu une interrogation sur le fait de savoir si l'on n'en faisait pas trop pour les toxicomanes. Mais je suis aussi convaincu que des associations comme Médecins du monde et Aides (grâce à Daniel Defert) ont joué un rôle essentiel, à la fois précoce et déterminant. Nous avons au total, à partir de l'internationalisation balbutiante de la problématique, pu poser la question de l'ingérence thérapeutique.

- Le fait de devenir, en 1992, ministre de la santé et de l'action humanitaire du gouvernement Bérégovoy a-t-il facilité votre action dans la lutte contre cette pandémie naissante ?

- Précisons quand même que je suis allé demander à Mitterrand de pouvoir devenir autonome, ministre de l'action humanitaire, mais aussi, et par-dessus tout, de la santé. En moins d'une heure, Mitterrand a, alors, compris que les deux sujets étaient conjoints.

J'ai ainsi pu agir vis-à-vis des toxicomanes avec les prémices d'une politique de substitution et de réduction des risques. Je disposais enfin d'un ministère plein, ne dépendant de personne, qui a permis, j'ose le dire, des avancées nullement négligeables. Il m'a fallu notamment lutter contre cette tendance française majeure de la psychiatisation de la toxicomanie.

- Est-ce pour l'essentiel la question du sida qui vous a amené à engager une politique plus généralement fondée sur la réduction du risque, la création d'agences indépendantes en charge de la veille et de la sécurité sanitaires ?

- Oui, avec, d'emblée, l'émergence de l'affaire du sang contaminé ; une affaire pour laquelle je ne reproche pas aux ministres en place à l'époque, comme Laurent Fabius, d'avoir mal agi mais bien à certains membres des cabinets ministériels concernés de ne pas avoir su prévenir des réactions confinées, mandarinales. La dimension judiciaire de cette affaire n'est au fond que le pendant sociologique d'une évolution sociologique beaucoup plus profonde. Avec le sida, nous avons mis fin à une certaine arrogance médicale. Tout cela m'a coûté. Pour autant, j'ai eu à partir de ce moment-là la certitude qu'il me fallait, parallèlement au ministère de la santé, tenter de construire quelque chose de l'ordre d'un « ministère des malades ».

- Une telle relecture de ce dossier et de votre action vous conduit-elle à une forme structurée de mea culpa ?

« Je ne veux pour ma part retenir que l'essentiel : l'émergence du concept d'ingérence thérapeutique, le fait que l'Europe de la santé va se créer bien plus vite que prévu »

rée de mea culpa ? Pouvez-vous agir mieux et plus vite tant sur le plan national qu'international ?

- Je me reproche beaucoup de choses concernant la toxicomanie, la prostitution. Pourtant, dans les années 1990, je n'ai jamais mis au sein du gouvernement français mon drapeau dans ma poche ; et ce alors que j'étais considéré comme une sorte de « gauchiste de service ». Ajoutons qu'à cette époque Pierre Bérégovoy m'a toujours soutenu, mais aussi que je ne voulais pas me mettre dans des situations provocatrices qui m'auraient conduit à quitter le gouvernement, sans pour autant que rien ne change.

- Les actions internationales de lutte contre la pandémie ont-elles à vos yeux tardé ?

- Sans doute. Mais rien n'était facile à la fin des années 1990 dans ce domaine. Et c'est, croyez-moi, un euphémisme. Mais je ne

veux pour ma part retenir que l'essentiel : l'émergence du concept d'ingérence thérapeutique, le fait que l'Europe de la santé va se créer bien plus vite que prévu.

- La question du sida va-t-elle bouleverser la question de la dépenalisation de la consommation des drogues illicites ?

- C'est une interrogation essentielle. Il a fallu que la question du sida saute à la gorge des politiques pour qu'ils s'en occupent. Tant que la question de la toxicomanie ne sautera pas, de la même manière, à la gorge des politiques, on ne parviendra pas à progresser. Osons parler de la question des interdits, de la modification des états de conscience. Reconnaissez qu'il est insensé que la société française ne parvienne pas à regarder ses adolescents dans les yeux ; et ce n'est pas en se bouchant les oreilles que l'on n'entend pas la musique.

- Vous avez, à plusieurs reprises depuis le début des années 1990, tenté de mobiliser les responsables politiques des pays industrialisés quant à la nécessité d'intensifier la lutte préventive et d'améliorer l'accès des plus démunis aux thérapeutiques existantes. Vous tenez aussi, avec Jacques Chirac et Lionel Jospin, de relancer le principe du fonds international de solidarité thérapeutique. N'êtes-vous pas déçu du faible écho de vos actions ?

- On ne peut isoler cette question de la mobilisation internationale des agences onusiennes. L'annonce par Lionel Jospin d'une contribution française très impor-

tante est un événement majeur (*Le Monde* du 2 juin). La France, rejointe par les pays méditerranéens, a initié une nouvelle dynamique sanitaire et humanitaire qui leur font partager une aventure portant les valeurs des droits de l'homme. Je ne mesure pas les conséquences de tout cela dans les pays du tiers-monde les plus touchés par ce fléau. Mais j'ai bon espoir. Je ne suis pas certain qu'il fallait faire une spécificité du sida dans le monde des maladies infectieuses et contagieuses. Pour autant, force est de constater que cette dynamique a, au total, eu plus d'effets positifs que négatifs. Pour ce qui nous concerne aujourd'hui, postulons que l'Europe parviendra à maîtriser une mondialisation qui, ici plus qu'ailleurs, est nécessaire, indispensable. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

De Médecins sans frontières au Kosovo

GRANDE figure de l'intervention humanitaire, à l'origine du concept de « droit d'ingérence », Bernard Kouchner s'est illustré dans le même esprit dans le champ sanitaire avec le « principe de précaution ». Né le 1^{er} novembre 1939 à Avignon, en Vaucluse, Bernard Kouchner est docteur en médecine spécialiste de gastro-entérologie. Il a été l'un des fondateurs et président de Médecins sans frontières de 1971 à 1979, organisation non gouvernementale qui a obtenu le prix Nobel de la paix en 2000 pour ses activités médicales humanitaires dans le tiers-monde. De 1980 à 1988, il est animateur et président de Médecins du monde, une autre organisation aux mêmes objectifs. Il est quatre fois secrétaire



BERNARD KOUCHNER

d'Etat ou ministre dans les gouvernements Rocard, Cresson et Bérégovoy. Député au Parlement européen de 1994 à 1997, il entre au gouvernement Jospin en juin 1997 comme secrétaire d'Etat chargé de la santé.

Après la guerre du Kosovo, il est nommé représentant spécial du secrétaire général de l'ONU dans la province yougoslave. Il occupera cette fonction de juillet 1999 à janvier 2001. Il est ministre délégué à la santé depuis le 6 février. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment *Dieu et les hommes*, en collaboration avec l'abbé Pierre (Robert Laffont, 1993), et a écrit des scénarios de séries télévisées sous le pseudonyme de Bernard Gridaine.

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'écheloner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro

Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin d'abonnement

Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex
Tél : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37€) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 101MQAN2

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal : [] [] [] [] Ville :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER Le Monde 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05		
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER			
Nom :			
Prénom :			
N° : rue :			
Code postal : [] [] [] [] Ville :			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : rue :			
Code postal : [] [] [] [] Ville :			
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER			
Code Établissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

Devenez Citoyen du Monde



Abonnez-vous pour seulement

173F*
par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

Le Monde

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2001.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'énigme Arafat

EN près d'un demi-siècle de batailles au service du mouvement national palestinien, Yasser Arafat a connu beaucoup de moments difficiles. A Beyrouth, à Amman et ailleurs, il s'est souvent retrouvé le dos au mur. Et on l'a fréquemment « enterré », au sens politique du terme, avant qu'il ne réapparaisse plus « central » que jamais. A 72 ans passés, le rais palestinien a maintes fois prouvé que l'art de la survie ne lui était pas étranger. Mais, au lendemain de l'attentat perpétré dans la soirée du vendredi 1^{er} juin à Tel-Aviv - dernier bilan, 20 morts dont une majorité d'adolescentes, et des dizaines de mutilés -, M. Arafat joue sa crédibilité. Sommé de toutes parts de faire taire les armes, le président de l'Autorité palestinienne paraît plus affaibli que jamais.

Il n'est pas sûr que son appel au « cessez-le-feu total et immédiat », lancé aux Palestiniens, empêche des représailles israéliennes : elles le déstabiliseront un peu plus. Il est encore moins certain qu'il soit obéi de ses propres troupes. Il avait à peine ordonné le silence des armes qu'il était déjà défié dans son propre camp. Avec une dizaine d'autres organisations - dont le Hamas et le Djihad islamique -, le Fatah, le mouvement dont il est le fondateur et le chef, lui répondait par une fin de non-recevoir. En forme de camouflet : non, l'Intifada ne s'arrêtera pas, déclaraient-ils.

Les Israéliens ont beau jeu de questionner la crédibilité de leur interlocuteur. A la tête d'un micro-Etat policier, doté d'une

bonne demi-douzaine de « services » de sécurité, qui ne lésinent pas sur les méthodes, M. Arafat contrôle-t-il les territoires ? Sans doute moins que les Israéliens veulent bien le dire et vraisemblablement plus que les Palestiniens ne l'avouent. Car la position d'Israël est ambiguë. D'un côté, on somme Yasser Arafat de faire cesser les violences. De l'autre, on fait tout pour l'affaiblir : dans le même temps où elle lui demande d'agir contre les islamistes, l'armée israélienne multiplie les coups de force contre l'Autorité palestinienne !

Mais la position de Yasser Arafat n'est pas moins ambiguë. Tout se passe comme si, en lançant à l'automne 2000 l'Intifada al-Aqsa, il avait libéré des forces qu'il est aujourd'hui incapable de maîtriser. Certes, la répression israélienne et la colonisation des territoires nourrissent l'Intifada. Mais M. Arafat a fait libérer nombre de militants du Hamas et du Djihad, ceux-là mêmes qui revendiquent les attentats ; il laisse des médias qui sont à sa botte inciter à la haine contre Israël ; il semble ne plus pouvoir retenir certains de ses propres services. Bref, il donne l'impression de courir après la rue palestinienne, après l'avoir mobilisée contre Israël.

On touche là au mystère de l'homme. Il a été celui qui a su préserver l'identité nationale palestinienne ; il lui a fallu pour cela « coller » à son peuple. Peut-être celui qui, pour faire entièrement les compromis que la paix requiert, assumera la part d'impopularité d'un tel choix ? Ce n'est pas certain.

D'ALAIN MADELIN, les Français ont l'image du trublion libéral des années 1980, puis de l'« agitateur d'idées » qui s'était mis avec fougue au service de Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle de 1995, quand la plupart de ses amis rejoignaient Edouard Balladur. Le souvenir de son passage éclair au ministère de l'économie et des finances, sa profonde déception vis-à-vis du chef de l'Etat, l'ont incité à se mettre à son compte. M. Madelin est entré en campagne présidentielle dès le 22 novembre 2000, voulant convaincre que ses idées, éternel mirage d'une « autre politique », peuvent dépasser le stade de la contribution pour former l'ossature d'un projet. Mais, depuis, il a surtout répondu présent là où on ne l'attendait pas et où on le disait si maladroit : sur le terrain des grandes et petites manœuvres prélectorales de la droite française.

Exister sans effrayer : pour qui peine à se débarrasser de son étiquette d'« ultralibéral », le chemin est étroit. M. Madelin peut observer, sur sa gauche, le versant du « préchi-prêcha » et autre « mollo-mollo », selon ses termes, déjà occupé par les deux candidats « centristes » et « atrape-tout », Jacques Chirac et François Bayrou. Mais, sur sa droite, la pente est non moins vertigineuse, qui menace de le cantonner au niveau naturel du candidat libéral.

Cherchant à persuader que ses choix sont majoritaires dans le pays et qu'ils n'ont pas été mis en

œuvre faute, tout simplement, d'avoir été proposés - « les Français sont beaucoup plus prêts au changement que ceux qui les dirigent », assure-t-il -, l'ancien ministre de l'économie parcourt la province, depuis des mois, en déclinant les quatre « révolutions » qu'il entend conduire : révolution fiscale (allègement de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les successions), révolution de l'Etat (baisse du nombre des fonctionnaires et du niveau des dépenses publiques), révolution de l'éducation (autonomie des établissements et suppression de la carte scolaire) et révolution de la régionalisation.

Voilà pour l'offre « beaucoup plus forte » que le président de Démocratie libérale compte proposer aux Français. « Je regarde les autres candidats, commente-t-il, et je ne vois pas qui d'autre que moi a la crédibilité suffisante pour porter ces réformes et en assumer la responsabilité. » Cela posé, il convient de ne point trop effrayer le chaland, qui attend garanties et protection de la part de l'Etat. « Je ne proposerai rien qui n'ait été expérimenté ailleurs », martèle M. Madelin, selon lequel la France représente « un îlot d'immobilisme dans un océan de réforme ».

Rassurer est nécessaire mais pas suffisant. Celui qui, peu désireux de s'enfermer, tient à préciser qu'il n'est « pas candidat à la présidence de la CGPME » doit impérativement élargir sa base électorale. M. Madelin s'y est essayé en s'efforçant de com-

poser un surprenant cocktail « libertaire-sécuritaire ». Un appel en faveur de l'ouverture du débat sur la dépenalisation des drogues douces, une abstention sur le pacs, suivis d'un vibrant plaidoyer en faveur de la France « pluriculturelle » et « plurielle », ont lesté jusqu'à l'automne 2000, au grand dam de ses amis politiques, le premier terme du binôme.

Aujourd'hui encore, M. Madelin s'estime en mesure de « faire des additions qui brisent les préjugés électoraux habituels ». « Je me sens aussi bien avec le charcutier franchouillard qu'avec les jeunes Blacks », affirme-t-il. Les quelques discours de portée générale qu'il a prononcés depuis son entrée en campagne, en novembre 2000, ont toutefois donné de lui une image beaucoup plus classique qu'il ne veut bien l'admettre. Ce dont se félicite Hervé Novelli, représentant de l'aile droitière du proche entourage de M. Madelin : « Au contact des Français, il affine sa réflexion et se fait une hiérarchie des préoccupations. Il est devenu plus rigoureux », commente le député européen.

Au contact des Français, mais aussi, plus prosaïquement, de la concurrence électorale : les doutes persistants sur la présence - et le score - de Charles Pasqua, ainsi que sur celle des deux frères ennemis de l'extrême droite, au premier tour de l'élection présidentielle ont ouvert un espace, à droite, sur lequel pourrait loger M. Madelin. Témoignent de cette préoccupation les études que ce dernier a commandées sur l'électorat du président du Rassemblement pour la France, dont il assure qu'il n'est nullement « souverainiste », mais sensible aux questions de sécurité et d'immigration.

Hyper-espace par Fabio Viscogliosi

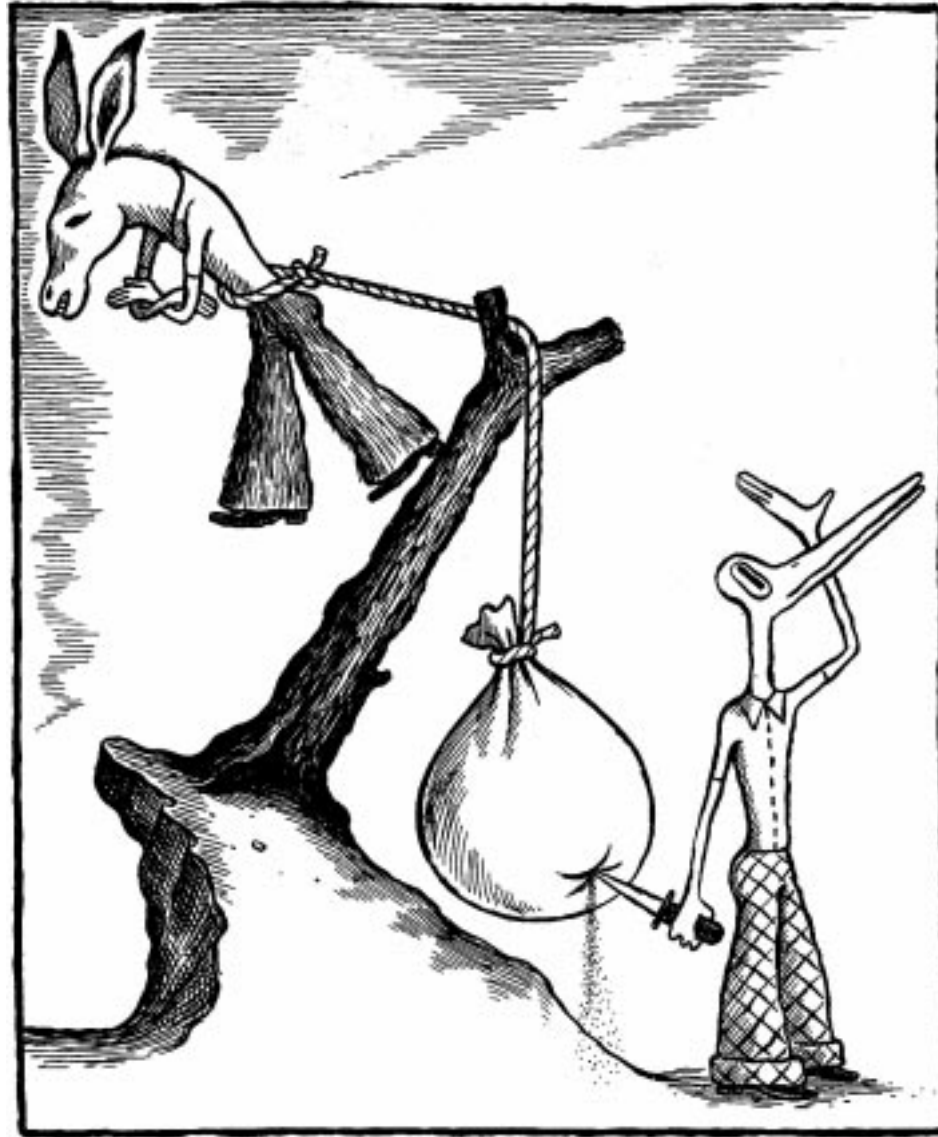


fig. 112 - L'astronomie dominée

L'HOMMAGE D'ALAIN JUPPÉ

M. Madelin a beau prétendre qu'il ne raisonne pas en termes partisans, il aura démontré, au fil des mois, qu'il n'est pas ignare en la matière. Alors qu'il essayait, au début de l'automne 2000, un énième tir de barrage des élus DL - pour la plupart chiraquiens -, M. Madelin leur avait envoyé quelques signaux d'apaisement en faisant notamment savoir publiquement, par l'intermédiaire de ses proches, qu'il envisageait de quitter la présidence du parti, au moment où il officialiserait sa candidature à l'élection présidentielle. A la même période, il avait également indiqué qu'il « ferait le point dans un an » pour voir s'il est, ou non, parvenu à « capter un courant ». Ses « amis » ont alors avalé la pilule, en se contentant de maugréer contre ce qu'ils espéraient n'être qu'un tour de piste.

Huit mois plus tard, M. Madelin peut écarteler ces deux perspectives sans risquer d'être contredit, le pacte de non-agression ayant pris les allures d'une alliance de fait. Réservant à ses proches des commentaires ironiques et peu amènes sur le bilan du septennat de Jacques Chirac, M. Madelin, à la différence de M. Bayrou, se garde bien d'évoquer en public le nom du chef de l'Etat. « S'il s'agit de trouver une autre personnalité que Chirac, on est plusieurs à pouvoir prétendre à la fonction. Si, au contraire, il s'agit de proposer une autre politique, je suis seul », explique le député d'Ille-et-Vilaine pour justifier son silence. Les chiraquiens y trouvent leur compte, et observent désormais avec d'autant plus de bienveillance la perspective d'une candidature de M. Madelin qu'ils se sont convaincus qu'elle peut contribuer à gêner celle du président de l'UDF.

L'hommage rendu par Alain Juppé à Alain Madelin qui, a indiqué l'ancien premier ministre RPR dans son entretien au *Monde* du 31 mai, a « bien dit les choses » au sujet du débat sur l'immunité présidentielle, n'est pas anodin. « J'aurais donc fait une proposition d'énarque ? », a souri M. Madelin en découvrant ces mots. Lui qui dit « attendre la campagne avec une certaine gourmandise, et [ses] contradicteurs avec impatience », poursuivra sa tournée en province, les 25 et 26 juin, par un déplacement à... Bordeaux.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédaction en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef : Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Drobny, super-athlète du tennis

POUR LA PREMIÈRE fois de sa carrière, l'ex-Tchécoslovaque Jaroslav Drobny, devenu Egyptien par la disgrâce - ou la grâce - du rideau de fer, a remporté une grande épreuve : il a gagné hier dimanche les championnats internationaux de France au stade Roland-Garros.

Il nous plaît de rendre hommage au nouveau champion qui est à coup sûr la plus curieuse figure du tennis de l'après-guerre. Depuis des années, Drobny rallie les finales des plus forts tournois du monde. Et depuis des années il échoue au port, ce qui nous avait incliné à croire que la tare secrète de Drobny était une asthénie morale au nœud de l'action.

Sa carrière devait par la suite largement confirmer l'hypothèse. Vigoureux à l'extrême et réussissant de plein fouet tous les coups du tennis à l'entraînement, surclassant ses adversaires dans les tour-

nois secondaires, il s'affirmait supérieur dans les premiers tours et jusqu'aux grandes finales des grands championnats internationaux. Puis là, soudain, cet homme massif, dont les jambes de hockeyeur ne semblent jamais se déplacer tellement il prévoit la course utile sur le court, se mettait à « flotter » au détour d'une demi-finale, et l'on sentait que son masque d'intellectuel myope, apparemment imperturbable, presque brutal, ne cachait plus que des paniques de chèvre.

Ces jours-ci enfin Drobny a lâché ses nerfs au vestiaire et, en super-athlète du tennis, s'est rendu maître des meilleurs joueurs de l'heure, justifiant un peu à retardement ce premier rang mondial que nous lui avions assigné... en 1946 !

Olivier Merlin
(5 juin 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La course à la technologie militaire

Suite de de la première page

C'est la définition même du système Aegis. Au départ, une panoplie de défense antiaérienne à moyenne portée, déjà installée sur des croiseurs de la classe *Ticonderoga* ou des destroyers du type *Arleigh Burke*. Mais Aegis peut aller plus loin et donner naissance, après 2004, à un système naval d'interception élargie pour, depuis la mer, protéger des zones de débarquement, des ports ou des points « sensibles » contre des missiles à moyenne portée et qui, déployé en rideau défensif en avant des côtes, pourra veiller à la sécurité générale antibalistique d'un pays.

Ce n'est certes pas le gigantesque bouclier antimissile tous azimuts auquel rêvent les thuriféraires du programme MD (missile défense) aux Etats-Unis. Mais ce n'est pas, pour autant, un pis-aller. C'est plutôt le commencement du déploiement d'un réseau d'intercepteurs embarqués dont rien ne prouve qu'il soit, en l'état, en totale infraction avec le traité antimissile ABM de 1972 au respect duquel Moscou se dit fort attaché. De même, avec sa proposition

d'une priorité attribuée à des missiles de croisière qui seraient embarqués sur des sous-marins Trident, M. Bush ouvre une autre perspective. L'éventualité d'un bouclier qui arrêterait des missiles balistiques intercontinentaux redonne leur valeur militaire aux missiles de croisière tirés depuis des navires de surface ou depuis des sous-marins, voire à des bombardiers qui attaquent à basse altitude. En effet, de tels engins ou de tels avions peuvent déjouer une défense adverse, leur trajectoire n'étant pas toujours suffisamment détectée à temps par des radars et n'étant pas aussi programmée - et donc prévisible - que celle d'un projectile balistique soumis aux lois de la cinétique.

On comprend mieux pourquoi M. Bush, anticipant sur la possibilité de défenses antimissiles ailleurs qu'aux Etats-Unis, a imaginé de reconvertir des sous-marins Trident, qui relèvent de l'arsenal nucléaire américain, en instruments d'une dissuasion fondée sur des missiles de croisière à charge classique. Là encore, aucun traité international ne vient limiter cette évolution des panoplies, pas même le MTCR (régime de contrôle de la technologie des missiles), qui réglemente l'exportation de technologies dites de pointe et n'a pas empêché, jusqu'à présent, le développement de capacités offensives régionales comme en Iran, au Pakistan ou en Inde.

En réalité, ce à quoi on assiste avec la révision de sa stratégie par

Washington et avec ses implications sur la nature des armements dans le reste du monde, c'est à une course à la technologie : puissance, portée, vitesse, miniaturisation, précision, « furtivité » des nouveaux systèmes d'armes, tout y passe. A cela s'ajoute, avec les propos de M. Bush sur la mobilité de la marine américaine et sur le don d'ubiquité de ses moyens de commandement ou de renseignement, le début d'une compétition, lourde de conséquences civiles et militaires, dans le contrôle de l'espace entre pays désireux de sauvegarder leur souveraineté et leur marge de manœuvre en matière de communication, de commerce international et de sécurité.

CHERCHER LA FAILLE

Aujourd'hui, déjà, les premiers effets de cette remise en question se font sentir. A la fin des années 1980 et au début des années 1990 ont été signés un large éventail d'accords, bilatéraux ou multilatéraux, qui ont fixé le cadre d'un désarmement nucléaire, classique ou chimique selon les circonstances. Désormais, cette dynamique, a fait observer M. Mallet aux députés français, est menacée de paralysie dans les cas les moins graves, c'est-à-dire encore négociables. Mais elle est gelée, bloquée, battue en brèche dans nombre d'autres cas et « c'est devenu, estime le secrétaire général de la défense nationale, un phénomène relativement nouveau ».

M. Bush, dans ce contexte, a

ouvert la boîte de Pandore en réclamant du Pentagone qu'il passe la vitesse supérieure dans la modernisation de ses panoplies pour le début de ce siècle. Ainsi, plutôt que de se sentir liés par quelque traité que ce soit, les Etats-Unis cherchent la faille qui leur permet de s'en affranchir. Quitte à donner les mêmes idées à d'autres acteurs de mauvaise foi sur la planète. C'est une vulnérabilité qui risque de perturber durablement tout le système international.

Jacques Isnard

RECTIFICATIFS

MALÉVITCH

Le prix du tableau de Malévitch vendu par la maison Phillips au printemps 2000, une *Composition suprématisiste* de 1919-1920, était de 17 millions de dollars, et non de 43,9 millions de dollars, comme une coupe malencontreuse nous l'a fait écrire dans *Le Monde* daté 27-28 mai. C'est le chiffre d'affaires total de la vente du printemps 2000 chez Phillips qui était de 43,9 millions de dollars.

JOHN KENNEDY

Dans l'article « Le chic de Jackie Kennedy » publié dans le supplément « Styles » du 19 mai, la date du décès du président John Kennedy est erronée. Il fallait, bien sûr, lire le 22 novembre 1963. Par ailleurs, le guide *Paris Cool* est édité par Parigramme.

INTERNET Un an après la première dégringolade boursière des valeurs dites de la « nouvelle économie », en mars 2000, les financiers sont de retour. ● DE JANVIER à avril

2001, 2,3 milliards de francs ont été investis dans des start-up françaises. Ce chiffre est certes inférieur à celui du premier trimestre 2000 – 2,8 milliards de francs – mais reste

significatif. ● LES INVESTISSEURS sont devenus très prudents : ils privilégient les entreprises dans lesquelles ils ont déjà des intérêts pour tenter de « sauver les meubles », et

délaissent les start-up grand public au profit des sociétés proposant des technologies très pointues. ● LES GROUPE TRADITIONNELS profitent de la conjoncture pour retrouver le

chemin de la Bourse ou investir dans des start-up peu coûteuses. ● LA SITUATION est comparable en Allemagne, où les professionnels ne sont pas trop inquiets.

Après l'euphorie puis la crise, les financiers des start-up sont très sélectifs

Depuis janvier, 2,3 milliards de francs ont été investis dans des start-up françaises, mais les fonds privilégient le secteur technologique et les entreprises expérimentées. Actuellement, 8 milliards de francs sont recherchés par des jeunes pousses en sursis pour se développer

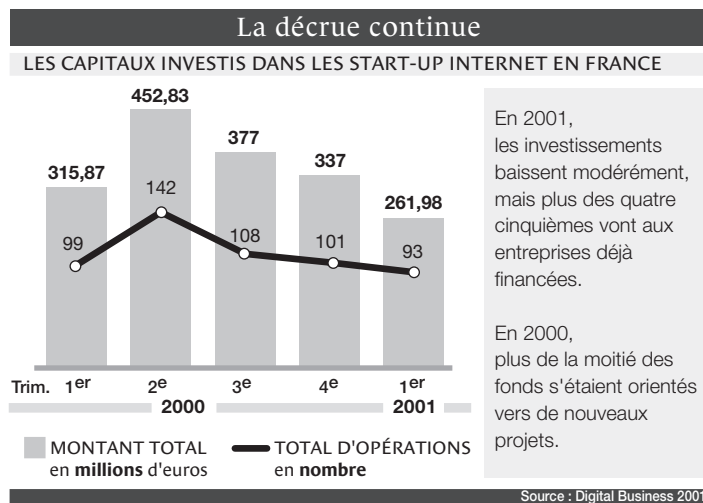
INTERNET n'est pas encore passé de mode : malgré la morosité ambiante, près de 2,3 milliards de francs (350 millions d'euros) ont été investis dans les start-up françaises depuis le début de l'année, selon Digital Business. Des montants en baisse, certes, mais pas si loin des 2,8 milliards de francs investis sur la même période de l'an 2000. Après l'euphorie de 1999, puis la dégringolade boursière des valeurs technologiques en mars et septembre 2000, investisseurs et entrepreneurs de la nouvelle économie semblent rentrer, en ce printemps 2001, dans l'âge de raison.

Première conséquence notable, les start-up qui n'ont pu démontrer leur rentabilité sont lâchées par les financiers et mettent la clé sous la porte. « Les erreurs et la déception provoquée par la chute brutale des cours ont surtout touché les sites à destination du grand public, le B to C [business to consumer]. Ces sites misaient, à tort, sur des recettes rapides en provenance de la publicité ou de la vente de fichiers de clientèles », analyse André Lévy-Lang, ancien président de Paribas, qui investit ses fonds propres, en tant que *business angel* dans des sociétés Internet. Chez l'incubateur Tocamak, qui aide de toutes jeunes pousses à grandir, « quatre sites de vente en ligne ont fermé dans les derniers mois », raconte Antoine Decitre, un des deux fondateurs. Depuis le

début de l'année en France, 129 sociétés ont officiellement renoncé à leurs levées de fonds, lesquelles devaient s'élever à 3 milliards de francs, selon Digital Business. D'autres attendent désespérément et sont en sursis : 8 milliards de francs seraient encore recherchés actuellement. « Il est vraiment difficile de lever des premiers tours de table, continue M. Decitre. Nous avons été obligés de refinancer nous-même cinq de nos quatorze start-up en attendant pour qu'elles puissent tenir ».

PRIME À L'ANCIENNETÉ

Où vont donc les fonds investis sur Internet ? En premier lieu, les investisseurs cherchent à sauver les meubles. « Les fonds réalisent des *bridges*, c'est-à-dire des investissements pour tenter de sauver leur portefeuille », raconte M. Decitre. En clair, ils refinancent les sociétés dans lesquelles ils ont déjà des intérêts en espérant que le retour sur investissement sera plus rentable : plus de quatre cinquièmes des sommes investies depuis janvier se dirigent vers des sociétés qui sont déjà constituées. Des start-up comme Mediapps, Nagora, ou encore Direct Finance qui espéraient trouver des financements en s'introduisant en Bourse ont dû y renoncer et se sont retournées vers le capital-risque. Une situation complètement opposée à celle de l'année 2000 où



les nouvelles idées avaient le vent en poupe : plus de la moitié des capitaux avaient financé la création de nouvelles structures.

Autre nouveauté, les montants investis sont plus concentrés. Six start-up ont concentré 40 % des fonds. « Les fonds d'investissements ont des équipes limitées, analyse Philippe Hayat, fondateur de l'incubateur Kangaroo Village. Pour des investisseurs, la charge de travail est tout aussi importante que l'on investisse 3 ou 30 millions de francs. A choisir, ils préfèrent suivre un nombre d'investissements réduit. » Pour Daniel Pinto, PDG de Chrysalead, un fonds qui a investi ces dernières

semaines 18 millions d'euros, « si la taille des tickets s'est accrue, c'est que les entrepreneurs et les sociétés sont plus mûrs. Ceux qui ont survécu sont les meilleurs ».

Deuxième grande tendance d'investissements, le retour en grâce de la technologie. « Par sécurité, les investisseurs préfèrent des entreprises qui présentent des barrières technologiques fortes et un modèle de rentabilité simple, explique M. Decitre : ce sont les classiques éditeurs de logiciels qui récupèrent actuellement la mise. » Alberto Martorell, président du directeur de PHS-MEMS, entreprise de la région grenobloise spécialisée dans les commutateurs de

fibres optiques, vient de bénéficier de cette tendance. « Nous venons de récolter 203 millions de francs de nos capitaux-risqueurs historiques auxquels s'est ajouté, notamment, le groupe Axa », raconte-t-il. Parmi les critères qui ont rassuré ses actionnaires, « l'existence d'une usine, de clients, d'une bonne équipe de direction et une technologie jugée compétitive ».

LES BONNES VIEILLES RECETTES

Les négociations en cours sont visiblement après. « Les clauses de révision de valeur reviennent à la mode, raconte M. Hayat. Les fonds négocient un certain pourcentage du capital. Mais, si la start-up ne remplit pas ses objectifs, les investisseurs peuvent gratuitement renforcer leur participation. » « Les fondamentaux de la vieille économie reviennent sur la table », ironise Pierre Ganter, cofondateur du site Assurway.com, qui, après avoir levé 15 millions de francs en septembre 2000, cherche à constituer un second tour de table. « Après la prime à l'idée, les investisseurs ont compris qu'il fallait faire les comptes. »

De bonnes vieilles recettes qui ne sont pas pour déplaire aux cadors de l'ancienne économie. Les grands groupes traditionnels s'aventurent désormais plus facilement dans ce secteur avide de capitaux solides. Une manière peu onéreuse pour eux d'acquiescer des savoir-faire et de ne pas se laisser dépasser par la révolution technologique. « Les industriels ont un peu pris la relève des capital-risqueurs ces derniers mois, en se disant que la technologie est un mouvement de fond qui ne dépend pas du niveau du Nasdaq », analyse Daniel Pinto, qui compte, parmi les actionnaires de son fonds, entre autres, Danone et la société de conseil Valoris. Depuis six mois, ses investissements avec des partenaires de l'ancienne économie se multiplient : dans Minute Pay, une solution de paiement par e-mail sécurisé aux côtés de BNP Paribas ; dans Séliance, une place de marché sur les moyens généraux des entreprises, aux côtés du Crédit lyonnais et de France Télécom ; dans Easy Buro, un site de gestion d'immobilier d'entreprise, avec Bourdais, Keops et Auguste Thouard. « Ancienne » et « nouvelle » économie, artificiellement opposées hier, travaillent désormais ensemble.

que cette société récolte assez d'argent pour arriver rapidement à l'équilibre, et même quelques millions de francs de plus. A l'inverse, nous avons retiré notre proposition à une société américaine, car elle n'avait pas réussi à convaincre suffisamment d'investisseurs.

3 Beaucoup de start-up cherchent une issue en se faisant racheter par un grand groupe. La sortie en Bourse est-elle devenue impossible ?

N'exagérons pas. Le Nasdaq est tout de même remonté assez fortement depuis le début d'avril. Les sociétés de qualité pourront revenir sur les marchés financiers. De toute façon, les « dotcoms » doivent rapidement arriver à l'équilibre par elles-mêmes, sans quoi plus personne ne voudra les financer, que ce soit à la Bourse ou ailleurs.

Propos recueillis par Adrien de Tricornot

Laure Belot et Adrien de Tricornot

La Netéconomie, piètre employeur

La nouvelle économie ne fait plus rêver les salariés. « Beaucoup de start-up ont été gérées n'importe comment, analyse Pierre Ganter, cofondateur d'Assurway.com, qui reçoit des candidatures de salariés déçus. Quand vous donnez des millions de francs à quelqu'un de vingt-cinq ans qui n'a jamais dirigé personne, les dégâts peuvent être considérables. »

Depuis janvier, bon nombre d'ex-salariés de start-up préfèrent réintégrer le giron confortable de groupes traditionnels. D'autres persistent dans la nouvelle économie mais sont désormais plus prudents. « Les candidats veulent savoir comment nous sommes organisés, raconte Pierre Ganter. Avant, ce qui les intéressait était l'idée, le projet, maintenant, ils veulent un cadre de travail. »

TROIS QUESTIONS À...

ALEXANDER

JENKINS RHEA

1 Vous êtes associé-fondateur du fonds de capital-risque Pyramid Venture, et vous êtes en train d'investir, entre San Francisco et Paris, plus de 100 millions de dollars (116 millions d'euros) dans des start-up. Comment analysez-vous la situation actuelle ?

La situation est beaucoup plus difficile aujourd'hui qu'il y a quelques mois. Pour lever de l'argent, les entrepreneurs sont obligés de taper à un maximum de portes, en Californie comme à Paris, pour trouver le financement nécessaire au développement de leur société.

Le « cash » est roi et dicte désormais ses conditions aux porteurs de projets. Le rapport de forces est inversé.

2 Les investissements sont moins nombreux mais plus importants en montant. Pourquoi ?

Soyons clairs, les capital-risqueurs ont peur. Ils n'investissent plus, à moins de partager le risque avec des partenaires solides dans des tours de table importants. Les investisseurs misent des montants de plus grande ampleur, car ils prennent toutes les sécurités possibles : l'argent récolté doit assurer la pérennité de l'entreprise pour au moins dix-huit mois, et lui laisser une marge de manœuvre en cas d'erreur dans son modèle de rentabilité.

Dans notre portefeuille, toutes les sociétés ont une trésorerie qui leur permet de tenir au moins quinze mois. Nous avons, par exemple, participé récemment au refinancement de la société française Bloomtrade, qui édite le site de livraisons de fleurs bebloom.com. Notre principale condition était

Les grandes sociétés retrouvent le chemin de la Bourse

ANCIENNE et nouvelle économie ont des difficultés à aller chercher de l'argent en Bourse. Seules treize introductions ont été réalisées à Paris au premier trimestre 2001, contre vingt-deux au premier trimestre 2000, selon Thomson Financial (Le Monde du 3 mai). La plus grosse opération était celle d'Orange, que France Télécom n'a pas pu reporter et qui s'est soldée par une baisse drastique du prix.

Après une période de vaches maigres, liée aux incertitudes boursières, quelques sociétés ont retrouvé le chemin des marchés. Le mois de juin sera plus animé. A l'exception de deux petites sociétés de production (Millimages et Carrere Group), ce sont des grandes sociétés qui osent se lancer.

● **Euronext** : la place financière issue de la fusion des Bourses d'Amsterdam, de Bruxelles et de Paris introduira 25 % de son capital en Bourse en juin, selon la presse néerlandaise. Le prix d'introduction de l'action Euronext devrait se situer entre 25 et 30 euros par titre, selon le quotidien *Financieele Dagblad*.

● **Générale de santé** : la société, ancienne filiale de cliniques privées de la Générale des eaux (devenue Vivendi), prépare sa mise sur

le marché, prévue entre juin et septembre (Le Monde du 29 mai). C'est une première en France dans le domaine hospitalier.

● **Nexans** : l'activité de câbles d'Alcatel a annoncé le 23 mai son entrée au premier marché, prévue pour le 12 juin (Le Monde du 25 mai). L'introduction de Nexans aurait dû intervenir avant la fin 2000. Mais les mauvaises conditions de marché ont quelque peu perturbé le calendrier. La fourchette de prix retenue, de 23,5 euros à 27 euros par action, est inférieure aux attentes. Elle valorise la totalité du capital de Nexans entre 587 millions et 675 millions d'euros. Soit nettement moins que les estimations de 700 millions à 850 millions d'euros qui circulaient sur les marchés financiers et très en deçà de l'estimation de 1 milliard d'euros évoquée en 2000.

● **JC Decaux** : dernière introduction annoncée, l'un des leaders mondiaux de la publicité en extérieur, le groupe français JC Decaux, compte lever 1 milliard d'euros en s'introduisant le 19 juin sur le premier marché, afin de diminuer son endettement et se lancer dans de nouvelles acquisitions.

Pascale Santi

Le capital-risque allemand freiné dans son développement

FRANCFORT

de notre correspondant

Eclatement de la bulle Internet oblige, les start-up allemandes ont désormais du mal à boucler leur tour de table. Les activités de capital-risque, en plein développement depuis le milieu des années 1990, ont été un peu ralenties par le retournement des valeurs technologiques depuis un an. Selon certains experts, les investissements dans les jeunes sociétés promises à une forte croissance auraient chuté de 70 % entre les premiers trimestres 2000 et 2001. L'Internet, les médias et les télécoms, sont les secteurs les plus touchés par ce coup de frein. Les biotechnologies, qui font actuellement l'objet d'un vaste débat dans la classe politique allemande, tirent mieux leur épingle du jeu.

Le temps de l'argent facile, où il n'était pas très compliqué d'attirer plusieurs millions pour monter sa société, est désormais révolu. Les investisseurs ont appris à faire preuve de prudence. « Depuis la fin de l'année 2000, les signes sont apparus qui laissent penser que le boom enregistré lors de la décennie précédente aura du mal à se maintenir », estime-t-on auprès de l'Association allemande du capital-risque (BVK). Et d'ajouter : « Le marché s'oriente vers une phase de concentration, caractérisée par des volumes d'investissement plus faibles, et un environnement plus

difficile pour collecter les fonds. » Au premier trimestre, d'après de récentes statistiques, 1,4 milliard de deutchmarks (0,7 milliard d'euros) ont été investis par les adhérents de la BVK. En tendance, on est donc loin des 8,7 milliards de deutchmarks (4,5 milliards d'euros) investis sur l'ensemble de l'année 2000, un exercice record en la matière.

Les créations d'entreprise étaient jusqu'alors financées par les banques. En quelques années, cela a bien changé

Ce coup de frein survient tandis que le financement des start-up par le capital-risque a connu une montée en puissance spectaculaire. Pendant longtemps, l'Allemagne est restée étrangère à la tradition très anglo-saxonne du « *venture capital* » : la création d'entreprises était traditionnellement financée par les banques, par le biais de crédits classiques. Gestion prudente, méconnaissance des secteurs technologiques, les établissements financiers

n'étaient pas les mieux placés pour soutenir le développement des jeunes pousses.

En quelques années, le paysage a sensiblement évolué : l'Allemagne se trouve aujourd'hui en deuxième position des pays européens dans le domaine du capital-risque, certes très loin derrière la Grande-Bretagne. Le nombre d'investisseurs spécialisés – opérateurs locaux ou filiales de groupes étrangers – a fortement augmenté depuis 1997.

Les « *business angels* », qui ont souvent fait fortune avec leur propre entreprise avant de se mettre à investir dans des jeunes pousses, se sont multipliés, tandis que les centres incubateurs d'entreprises s'ouvraient un peu partout à travers le pays. Des régions comme la Bavière et le Bade-Wurtemberg, dotées d'un tissu très dense de petites et moyennes entreprises (PME), ont profité de cet essor : à eux deux, ces Länder concentrent plus de la moitié des investissements réalisés en 2000. La création et le développement rapide du Neuer Markt, le marché des valeurs technologiques de la Bourse de Francfort, offre depuis plus de quatre ans, une perspective de sortie appréciée des investisseurs ; ceux-ci récupèrent leur mise, ou bien davantage, en revendant leurs participations en Bourse. Le plongeon du Neuer Markt – qui a perdu 70 % de sa capitalisation depuis avril 2000 –

Six sociétés reçoivent 40 % des financements

● **Forte demande.** En France, 467 sociétés Internet sollicitent des fonds auprès des investisseurs, pour un montant global de 1,22 milliard d'euros (8 milliards de francs), selon l'indicateur Digital Business, arrêté à la fin d'avril.

● **Chiffres 2000.** Les start-up liées à Internet ont récolté, durant l'année 2000, 1,48 milliard d'euros de financements de la part des investisseurs. Sur les quatre premiers mois de l'année, 423,7 millions d'euros avaient été levés par 153 sociétés.

● **Chiffres 2001.** Les investisseurs devraient apporter 1 milliard d'euros aux start-up en 2001. Sur les quatre premiers mois de l'année, 349,7 millions d'euros (– 17,5 %) ont été levés par 114 sociétés (un nombre en diminution de 26,5 %).

● **Concentration.** De janvier à avril, six start-up ont concentré 41 % des financements accordés aux sociétés Internet : Zebank (40 millions d'euros), Bfinance (34 millions d'euros), TravelPrice (22 millions d'euros), RightVision (17,5 millions d'euros), HighDeal (16 millions d'euros) et Mediapps (15 millions d'euros).

● **Difficultés pour les créateurs.** Parmi les start-up qui recherchent des financements, 315 sociétés en phase de création ou de démarrage tentent de récolter un total de 517,6 millions d'euros.

● **Abandons.** 129 start-up ont renoncé définitivement à lever des fonds entre janvier et avril 2001. Elles cherchaient au total 460,17 millions d'euros. 32 % d'entre elles ont arrêté leur activité, 21 % sont à vendre, 34 % poursuivent leur développement sur leurs fonds propres et 13 % ont mené une « *réorientation stratégique* ».

● **Refinancement.** Au premier trimestre 2001, 80,9 % des investissements ont été alloués à des sociétés ayant déjà bénéficié d'un premier financement. En 2000, 52,8 % des capitaux s'étaient, au contraire, dirigés vers de nouvelles sociétés.

Philippe Ricard



ACTION RC

EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS

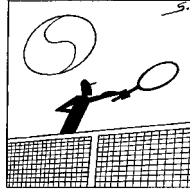
Recouvre immédiatement vos créances en France et dans l'Union Européenne

6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66

www.actionrc.fr

ROLAND-GARROS Le Brésilien Gustavo Kuerten, vainqueur du tournoi en 1997 et en 2000, s'est qualifié pour les quarts de finale des Internationaux de France de tennis en s'imposant, dimanche

3 juin, devant le jeune Américain Michael Russell au terme d'une rencontre extrêmement serrée (3-6, 4-6, 7-6 [7-3], 6-3, 6-1). ● **IL A SAUVÉ** une balle de match au troisième set, avant de prendre le dessus sur son



adversaire, issu des qualifications du tournoi. En quart de finale, il se trouvera opposé, mardi 5, à Evgueni Kafelnikov, lauréat du tournoi en 1996. ● **L'AIR DE PARIS** semble redonner des ailes au Russe, vainqueur

de l'Espagnol Angel Robredo en huitième de finale. Ces derniers temps, les ambitions d'Evgueni Kafelnikov, dernier « produit » de l'école de tennis soviétique, semblaient sérieusement émoussées.

Face à Michael Russell, Gustavo Kuerten a senti souffler le vent du boulet

Le Brésilien, qui vise une troisième victoire à Roland-Garros, a sauvé une balle de match face au jeune Américain Michael Russell, révélation de la première semaine, avant de renverser la situation. Il retrouvera en quart de finale le Russe Evgueni Kafelnikov

IL A DOUTÉ, il a souffert, et le public parisien, qui l'aime tant, a tremblé pour lui. La fraîcheur de cette matinée du dimanche 3 juin a bien failli refroidir l'ambition de Gustavo Kuerten, qui vise une troisième victoire à Roland-Garros. Le Brésilien a remporté d'extrême justesse et en cinq sets (3-6, 4-6, 7-6 [7-3], 6-3, 6-1) le match qui l'opposait en huitième de finale à l'Américain Michael Russell, rescapé des qualifications qui a été la grande révélation de la première semaine des Internationaux de France.

« Le rêve de tout un chacun est de rencontrer « Guga », souriait Michael Russell l'avant-veille de la rencontre. Rencontrer le numéro un mondial sur terre battue, ici, à Roland-Garros, je ne pouvais pas demander mieux. Allons-y, amusons-nous, prenons du plaisir. Faisons vibrer le public. » Et le public a vibré...

A deux manches à zéro et cinq jeux à deux en faveur de Michael Russell, il a même cru que le sort de son favori était scellé, tant Gustavo Kuerten ne parvenait pas à développer son jeu et ne faisait que subir celui – sans complexe et inusable – du petit Américain. Alors qu'il avait servi pour tenter de sauver une balle de match – ce fut l'un des plus longs et des plus silencieux échanges de la rencontre, sauf lorsque la balle du Brésilien effleura la ligne de fond de court adverse –, Gustavo Kuerten a pu renverser une situation que d'aucuns considéraient déjà comme désespérée.

« Bien sûr, on se dit toujours : et si seulement j'avais servi et volleyé, que

se serait-il passé ?, s'interrogeait, après sa défaite, Michael Russell. Mais « Guga » est bien le numéro un mondial, il ne va pas vous faire cadeau d'un match. Il s'est avancé, a lâché un coup droit, m'a mis sur la défensive. Il a fini par dominer. Je n'ai pas été suffisamment agressif contre lui. »

Michael Russell, vingt-trois ans, est un joueur atypique, l'exception américaine qui confirme la règle. A la différence de la plupart de ses compatriotes, il n'aime rien davantage que de faire des glissades sur la terre des courts, de Roland-Garros ou d'ailleurs. « Quand j'étais plus jeune, j'adorais regarder les joueurs espagnols. Ils avaient un jeu tellement physique, explique l'Américain à la mine d'adolescent facétieux. J'aimais aussi Agassi et Sampras, mais surtout les Espagnols... »

« JE M'ADAPTE EN DEUX JOURS »

Michael Russell a débuté son parcours parisien en battant le Français Nicolas Mahut au premier tour. Il avait auparavant failli être sorti des qualifications par un autre Français, Olivier Patience, sauvant de justesse une balle de match contre lui. Au tour suivant, il profitait de l'abandon d'un double vainqueur de Roland-Garros, l'Espagnol Sergi Bruguera, handicapé par une sinusite, avant de parvenir à vaincre au troisième tour, grâce à l'imposant travail de préparation physique qu'il s'inflige quotidiennement, le Belge Xavier Malisse.

Surface dure, terre battue : peu importe à Michael Russell. « Je n'ai pas de problème : je peux jouer sur terre battue après avoir joué sur dur.



Gustavo Kuerten dessine un cœur sur le sol du Central, pour remercier le public de son soutien.

Je m'adapte en l'espace de deux jours », raconte-t-il. Cette capacité d'adaptation, il la doit notamment à son père George, directeur de l'ATP Tour Tennis Club de Ponte Vedra, en Floride, qui lui mit une raquette entre les mains alors qu'il avait tout juste cinq ans. Les courts de tennis sont devenus pour l'enfant des terrains naturels de jeu. Ce

sens du jeu, Michael Russell, enfant de la balle, semble l'avoir gardé intact. Doté d'un gabarit proche de celui de joueurs comme Arnaud Clément ou Sébastien Grosjean, Michael Russell fait preuve d'une grande vivacité sur les courts et dispose d'une capacité de résistance et de riposte à faire désespérer les plus farouches opposants. Son servi-

ce n'étant pas très puissant, il avoue « essayer d'avoir ses adversaires à l'usure ». « Et parfois je frappe », conclut-il.

Autant Michael Russell n'a pas semblé trop affecté par sa défaite – qui devrait lui valoir un nouveau statut dans le milieu du tennis –, autant Gustavo Kuerten n'a pas paru rassuré par le scénario de sa

victoire. Fatigué, tendu, le double vainqueur de Roland-Garros (en 1997 et 2000) doit également composer avec une coupure auxorteils qui pourrait avoir du mal à se faire oublier en deuxième semaine.

UN CŒUR IMMENSE

« Remonter comme aujourd'hui, c'est fantastique, a-t-il commenté. La vie ne m'a jamais rien accordé gratuitement. J'aime bien me battre, j'aime ces difficultés que je relève dans la vie. Russell a eu un jeu très agressif et un excellent déplacement, alors que j'ai eu du mal à trouver mon rythme. »

Après sa victoire, le Brésilien a tracé avec sa raquette, dans la terre du court Philippe-Chatrier, un immense cœur. Il s'est agenouillé à l'intérieur et, les mains jointes, a remercié humblement le public. Etait-ce pour se faire pardonner une prestation qui faillit lui coûter cher ou pour remercier ce public tout entier gagné à sa cause ? « Ça m'est venu comme cela. C'était une façon de remercier le public pour son soutien pendant tout le match. »

Mardi 5, Gustavo Kuerten retrouvera en quart de finale – et ce pour la troisième fois en cinq éditions – le Russe Evgueni Kafelnikov, un autre ancien vainqueur de l'épreuve. « Cela va être dur, pratiquement au niveau d'une finale, estime le Brésilien. Les deux fois où nous nous sommes rencontrés, cela s'est terminé en cinq sets. »

Jean-Jacques Larrochelle

► www.lemonde.fr/rolandgarros2001

Paris redonne des ailes à Evgueni Kafelnikov, le stakhanoviste des courts

DANS LE HAUT du tableau des Internationaux de France, Evgueni Kafelnikov chemine tranquillement. Il n'est plus le jeune premier aux humeurs si fantasques qu'elles faisaient de lui son premier rival. D'autres joueurs l'ont éclipsé par leurs résultats ou leurs frasques. A vingt-sept ans, il se présente fièrement comme un père de famille, responsable de deux fillettes dont les anniversaires lui rappellent que son temps sur les courts est désormais compté.

Il n'est pas vieux, pas encore. Mais ses tournées stakhanovistes, sa manie de toujours s'aligner en simple comme en double au mépris des blessures, ne défraient plus la chronique du tennis. Il n'en fait pas forcément moins, mais il ne gagne plus aussi souvent (un titre à Marseille en indoor pour la saison en cours). D'autres que lui aspireraient à la retraite sportive.

Détenteur de vingt-trois titres, dont deux du Grand Chelem

– Roland-Garros en simple et en double en 1996 et l'Open d'Australie en 1999 –, Evgueni Kafelnikov a aussi occupé pendant six semaines la place de numéro un mondial. Finaliste à l'Open d'Australie en janvier 2000, il a été sacré champion olympique à Sydney en septembre. Pourtant, le Russe ne compte pas tirer sa révérence sans ajouter une ligne à son tableau d'honneur : la Coupe Davis. Celle qu'il appelle « la seule pièce manquante ».

Est-il pour autant « fini » pour ce qui concerne les tournois du Grand Chelem ? Il reconnaît que l'ambiance des Internationaux de France – premier tournoi du Grand Chelem qu'il a disputé, à l'âge de dix-neuf ans, après s'être extrait des qualifications – le transcende. A Paris, il redevient un joueur gourmand aux jambes et au bras rajeunis. « C'est là que j'ai réalisé mon rêve de jeune joueur de tennis, en gagnant en 1996 », dit-il.

Dimanche 3 juin, il a dominé en quatre manches (6-3, 6-4, 1-6, 6-4) l'Espagnol Tommy Robredo, dix-neuf ans, finaliste du tournoi junior l'an passé. Pendant la rencontre, il a marmonné pour lui-même quelques phrases mystérieuses. « Je ne pensais pas à la suite du tournoi, jure-t-il, même si mon but est de le gagner. Je me disais simplement qu'il était temps d'en finir avec ce match. »

« ÊTRE PRÊT MENTALEMENT »

En quart de finale, il doit rencontrer, mardi 5, Gustavo Kuerten, numéro un mondial et tenant du titre. Par deux fois, avant de triompher sur la terre battue parisienne en 1997 et en 2000, le Brésilien avait dû écarter le Russe de sa route au même stade de la compétition. L'âpre lutte s'est à chaque fois conclue à la cinquième manche. Evgueni Kafelnikov sourit et promet implicitement une issue différente cette fois : « C'était le mini-

mum pour moi que d'arriver en quart de finale cette année, mais ça ne signifie pas que cela me suffit. »

Les statistiques ne parlent pas en sa faveur. Il a attaqué sa préparation pour Roland-Garros à la mi-avril avec une défaite au premier tour du tournoi de Monte-Carlo. A disputé neuf matches sur la poussière rouge cette saison, pour seulement quatre victoires.

Gustavo Kuerten, lui, a brillé, avec trois titres sur terre battue (Buenos Aires, Acapulco, Monte-Carlo) et une finale (Rome). « Il n'est pas nécessaire d'avoir gagné beaucoup de matches pour s'imposer ici », affirme Evgueni Kafelnikov. C'est plutôt une question de circonstances, de confiance en soi et d'enchaînement des événements. Il faut être prêt mentalement. Or ce tournoi me fait donner le meilleur de moi-même. »

Dernier produit de l'école soviétique de tennis, Evgueni Kafelnikov en a surtout connu les avantages.

Au contraire de ses prédécesseurs – Andreï Cherkasov, Andreï Chesnokov ou Alexander Volkov – à leurs débuts, il a toujours pu jouir de ses prix et d'une véritable liberté de mouvement. Heureux comme un gamain, il jouait jusqu'à l'épuisement. Certains l'ont accusé d'avoir pour l'argent un penchant malsain. Aujourd'hui, son compatriote Marat Safin, numéro deux mondial et éliminé samedi par Fabrice Santoro, essuie des critiques similaires. En grand frère indulgent, Evgueni Kafelnikov vient à son secours : « Il faut comprendre que nous – en tout cas moi – avons grandi sous le régime communiste. Nous n'avons pas la même mentalité que les gens de l'Ouest. » En effet, Evgueni Kafelnikov-le-millionnaire sait aussi donner. Après sa victoire, dimanche, il s'est empressé d'offrir sa raquette à un spectateur cloué dans un fauteuil roulant.

Patricia Jolly

L'affaire de l' « œuf volant » non identifié

Un œuf cru a été jeté sur le court par un spectateur pendant le huitième de finale des Internationaux de France remporté par la Suisse Martina Hingis, face à la Française Sandrine Testud (6-1, 2-6, 6-2), dimanche 3 juin. « J'ai eu l'impression que c'était un œuf. Je n'ai pas été dérangée, et je ne pense pas que cela était dirigé contre moi », a déclaré Martina Hingis.

« J'ai été surprise, mais pas choquée, a pour sa part commenté Sandrine Testud, qui était la dernière joueuse française en lice à Roland-Garros. A Wimbledon, on peut parfois voir quelqu'un courir tout nu sur le gazon. Alors, un œuf qui tombe du ciel... » Le lanceur du projectile n'ayant pas été identifié et le bureau des juges-arbitres ayant estimé que cet œuf de Pentecôte n'avait pas altéré le déroulement de la partie, l'incident est clos.

■ **La perspective d'une demi-finale entre Belges** dans le tournoi féminin se précise : Kim Clijsters et Justine Hélin, têtes de série numéro 12 et 14, se sont toutes deux qualifiées, samedi, pour les quarts de finale. Elles y rencontreront respectivement, mardi 5 juin, la Hongroise Petra Mandula et la Russe Lina Krasnoroutskaya.

■ **Fabrice Santoro a réussi l'une des performances** du week-end en battant le Russe Marat Safin (6-4, 6-4, 4-6, 0-6, 6-1), tête de série numéro deux, dont il est la bête noire, puisqu'il s'est imposé à six reprises sur sept rencontres. Un seul autre Français a passé le cap de la première semaine : Sébastien Grosjean a écarté, samedi, son compatriote Anthony Dupuis (6-4, 2-6, 3-6, 6-4, 6-2). Fabrice Santoro et Sébastien Grosjean devaient respectivement rencontrer, lundi, en huitièmes de finale, les Espagnols Alex Corretja et Galo Blanco.

LES RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS (3^e tour)

● **Troisième quart du tableau**
G. Blanco (Esp) b. L. Burgsmuller (Aut) 7-5, 6-2, 6-3 ; S. Grosjean (Fra) b. A. Dupuis (Fra) 6-4, 2-6, 3-6, 6-4, 6-2 ; F. Squillari (Arg) b. A. Montanes (Esp) 6-3, 6-3, 5-7, 6-3 ; A. Agassi (USA) b. F. Meligeni (Bre) 6-3, 2-6, 6-1, 6-3.

● **Quatrième quart du tableau**
A. Corretja (Esp) b. M. Larsson (Sue) 6-0, 6-3, 6-4 ; F. Santoro (Fra) b. M. Safin (Rus) 6-2, 6-4, 4-6, 0-6, 6-2 ; W. Arthurs (Aus) b. N. Couetilot (Fra) 7-6 (7/5), 6-7 (5/7), 7-6 (7/5), 7-6 (7/4) ; R. Federer (Sui) b. D. Sanchez (Esp) 6-4, 6-3, 1-6, 6-3.

Huitièmes de finale

G. Kuerten (Bre) n°11 b. M. Russell (USA) 3-6, 4-6, 7-6 (7/3), 6-3, 6-1 ; E. Kafelnikov (Rus) n°7 b. T. Robredo (Esp) 6-3, 6-4, 1-6, 6-4 ; J.-C. Ferrero (Esp) n°4 b. T. Enqvist (Sue) n°14 6-2, 6-4, 6-2 ; L. Hewitt (Aus) n°6 b. G. Canas (Esp) 3-6, 6-7 (3/7), 6-2, 6-3, 4-2 (interrompu par la nuit).

SIMPLE DAMES (3^e tour)

● **Premier quart du tableau**
M. Hingis (Sui) n°1 b. R. Mc Quillan (Aus) 7-5, 6-1 ; S. Testud (Fra) n°17 b. E. Bovina (Rus) 6-3, 7-6 (7/3) ; F. Schiavone (Ita) b. A. Coetzer (Afs) n°10 7-5, 6-4 ; C. Black (Zim) b. C. Martinez (Esp) n°8 3-6, 6-3, 6-4.

● **Deuxième quart du tableau**
J. Capriati (USA) n°4 b. M. Lucic (Cro) 6-3, 6-1 ; M. Shaughnessy (USA) n°16 b. J. Husarova (Slo) 7-5, 6-4 ; N. Pietrangola (Rus) b. A. Frazier (USA) 6-7 (2/7), 6-4, 6-3 ; S. Williams (USA) n°6 b. Z. Gubicasi (Hon) 6-1, 6-2.

Huitièmes de finale

M. Hingis b. S. Testud 6-1, 2-6, 6-2 ; F. Schiavone b. C. Black 7-6 (7/2), 6-1 ; J. Capriati b. M. Shaughnessy 7-5, 6-1 ; S. Williams b. N. Pietrangola 6-3, 6-1 ; K. Clijsters (Bel) n°12 b. H. Nagyova (Slo) 6-4, 4-6, 6-3 ; P. Mandula (Hon) b. R. Grande (Ita) 6-2, 6-2 ; L. Krasnoroutskaya (Rus) b. Farina (Ita) 6-2, 6-4 ; J. Hélin (Bel) n°14 b. B. Schett (Aut) 6-3, 6-4.

Quand les joueuses se transforment en mannequins...

L'ÉPOQUE RÉCENTE où Steffi Graf s'autorisait quelques fleurettes multicolores sur sa jupe et son polo semble bien loin du concours d'élegance auquel se livrent les nouvelles stars des courts, les sœurs Williams en tête. Devant la médiatisation croissante du tennis féminin, les équipementiers misent sur des tenues facilement identifiables. Cheveux au vent et visage baigné de lumière, Serena Williams pose dans une mini-robe blanche à bandes lilas pour la dernière campagne Puma, photographiée par Warwick Saint, qui s'était déjà illustré sur les publicités Gucci. Soulignant au plus près les formes sculpturales de la joueuse, sa robe fuchsia à décollé carré tranche avec les ensembles immaculés de ses adversaires.

Trop peu aperçue sur la terre battue de Roland-Garros – pour cause d'élimination prématurée –, la nouvelle garde-robe Reebok de sa sœur Venus pourrait bien s'afficher aux terrasses des cafés cet été. Après son débardeur à fines bretelles, fendu sur le haut des seins, l'Américaine a choisi des robes « bain de soleil », des jupettes et des hauts dos nu, le tout dans des tonalités anis, bleu lagon ou jaune citron. L'important étant la paire de chaussures assortie à chaque nuance...

Dans le dernier spot publicitaire de la marque, il n'est pas question de tennis mais de mode, avec une mise en scène façon *Pretty Woman*, montrant la joueuse en tailleur, au milieu de

gards du corps qui l'accompagnent dans son shopping.

Au moment où l'esprit « vintage » emballa le mode, Filà retrouve ses racines et réédite les tenues qui habillèrent les grandes heures de Björn Borg, Guillermo Vilas ou Chris Evert dans les années 1970. Jennifer Capriati et Jelena Dokic portent ainsi robes de velours, jupes et polos dans des coloris discrets (blanc cassé, marine et rouge). Une inspiration rétro que cultive le très classique Lacoste, avec des robes blanches et gris fumé marquées à la taille d'une bande rouge.

LES ROBES REVIENNENT

« Les robes, qui avaient complètement disparu, réapparaissent dans les ventes », remarque Marie Gérard, directrice de la communication chez Adidas-France. La jolie Russe Anna Kournikova n'est pas étrangère au phénomène, avec ses ensembles mini-short et brassière dévoilant le nombril et surtout sa robe dorée de 1999, très photographiée et rapidement en rupture de stock dans les magasins Adidas. Egalement absente de Roland-Garros, la Française Mary Pierce est réputée pour ses panoplies inventives et variées. « Aujourd'hui, l'objectif est d'allier la technologie à la séduction dans des tenues de plus en plus féminines », explique Sophie Kamoun, responsable de la communication de Nike-France. Avant la défaite de la joueuse, la marque

misait sur la nouvelle tenue d'Amélie Mauresmo, qui a troqué son polo et son short pour une jupette blanche et un tee-shirt rouge. Chez Nike, où les équipes de design élaborent les tenues un an à l'avance, on dit qu'Amélie pourrait apparaître en robe dans quelques mois. Si l'équipementier insiste sur « l'influence de la tenue sur la confiance et la psychologie des joueuses », la sortie prématurée de la tête de série n° 5 ne va pas aider à communiquer sur ce produit. « Nous le vendrons différemment, plus sur le long terme », précise Sophie Kamoun, reconnaissant qu'« une victoire remplace n'importe quelle campagne de pub ».

Les performances de Martina Hingis servent ainsi son « one arm top », un polo bleu glacier avec une manche courte et une manche longue. Chez Adidas, on ne tarit pas d'éloges sur ce vêtement censé, selon Alain Billard, conseiller technique, « améliorer l'image mentale du mouvement du bras dans l'espace, par une compression optimale des capteurs sensoriels ». En boutique, cet article d'image est vendu avec deux manches longues, pour éviter de pénaliser les gauchères et surtout pour être plus commercial. « On aurait pu laisser les deux bras pour que le polo de Martina soit équilibré », explique Marie Gérard. Ce design asymétrique est avant tout un moyen de communiquer sur la technologie du produit. »

Anne-Laure Quilleriet

En quête de rachat, les Bleus se qualifient pour les demi-finales de la Coupe des Confédérations

Après leur défaite contre l'Australie, les hommes de Roger Lemerre ont étriillé le Mexique (4-0)

Après avoir été dominée par l'Australie (0-1) lors de son deuxième match de la Coupe des Confédérations, le 1^{er} juin, l'équipe de France a

battu le Mexique (4-0), dimanche 3 juin, se qualifiant ainsi pour les demi-finales de l'épreuve. Son adversaire devait être désigné à l'issue de la

rencontre Japon-Brésil, qui se jouait lundi 4 juin. Mais, loin de leurs bases, il semblerait que les Bleus commencent à trouver le temps long.

ULSAN (Corée du Sud)
de notre envoyé spécial

Le monde du football n'en est plus à un paradoxe près. Un jour, on y prétend, la main sur le cœur, que les petits pays n'existent plus, que les grands ne sont à l'abri de rien et que les faibles ne craignent plus les puissants. Le lendemain, les faits démontrent le contraire. Et personne ne s'en étonne.

Prenons la Coupe des Confédérations, par exemple. Vendredi 1^{er} juin, l'équipe de France s'y fait corriger sans nuance par onze Australiens à peine connus de leurs propres supporters. Les Bleus s'inclinent (0-1), sans donner l'impression d'être en mesure de l'emporter. Roger Lemerre, le sélectionneur national, ne cache pas sa déception : « Les Australiens nous ont donné une leçon. Ils ont récité leur football, simplement, mais avec efficacité. »

Quarante-huit heures plus tard, les Tricolores poussent la porte du stade d'Ulsan, une ville industrielle posée au sud de la Corée, avec une envie de rachat chevillée au corps. Il leur faut écartier le Mexique pour continuer leur route et respecter leur rang. Ils le font, proprement et sans bavure. Mais, surprise, tous prennent des airs de souverains pour expliquer que le contraire

n'était même pas pensable. Allez comprendre.

Pour affronter le Mexique, dimanche 3 juin, Roger Lemerre a renoncé à toute audace, contrairement au match précédent, où il avait lancé sur la pelouse six nouveaux venus. Il rappelle les anciens, limitant la hardiesse à choisir un gardien de but sans favori chez les Bleus, Mickaël Landreau, et un meneur de jeu guère plus chevronné, Eric Carrière. Partis en trombe, les Français marquent sans tarder, par Sylvain Wiltord (9^e minute), ils flammèrent en route, en milieu de première mi-temps, avant de retrouver meilleure allure, en seconde période, une fois digérés les propos de Roger Lemerre : « On gagne rarement un match en restant cloîtré dans sa propre partie de terrain. »

Eric Carrière, le Nantais, a dû comprendre le message, car il s'offre son premier but en équipe de France (63^e), puis bientôt le deuxième (83^e), Robert Pires ayant marqué dans l'intervalle (72^e). Quatre buts à zéro, le Mexique crie grâce. Le couac de l'avant-veille, contre l'Australie, n'était donc qu'un banal incident de parcours. En Corée du Sud comme ailleurs, en pleine chaleur comme sous la fraîcheur, les Bleus restent les Bleus, une machine à gagner à qui rien ne résiste.

Les tribunes vidées et ses joueurs douchés, Roger Lemerre a bien essayé, cette fois encore, de grandir l'adversaire. « Il y a eu ce

soir deux matches en un. En première mi-temps, les Mexicains ont fait jeu égal avec nous, et même un peu mieux. Mon équipe a souffert. Et moi avec », dit-il. Puis le sélectionneur remet les choses à leur vraie place, les Français loin devant, les Mexicains derrière. « En seconde période, analyse-t-il, nous avons retrouvé notre défense, les gars ont allongé le jeu, et le réalisme français a fait le reste. »

« ON N'A JAMAIS ÉTÉ INQUIETS »

Première de son groupe, donc qualifiée pour les demi-finales, l'équipe de France poursuit son chemin dans cette Coupe des Confédérations. Et elle le fait en bombant fièrement le torse. Bredouillant la veille encore des excuses pour avoir fauté contre les Australiens, les Bleus ont quitté le stade d'Ulsan, dimanche, en vidant joyeusement leurs poches d'un long chapellet de certitudes. « La qualification, c'est normal, glisse Willy Sagnol. On n'a jamais été inquiets. Nous étions venus pour aller jusqu'au bout. Il nous reste deux matchs avant de partir en vacances. Alors on va les jouer à fond. » Robert Pires, lui, balaye d'un geste large toute question malvenue : « On a rétabli l'ordre, tout simplement. Avec notre standing et l'équipe venue en Corée, nous ne pouvions pas nous permettre de rester coincés en route. C'était impensable d'imaginer un autre résultat. »

A l'assurance de ses aînés, Eric

Thomas Levet s'adjuge en prolongation le Masters britannique de golf

Première outre-Manche pour un pro français, depuis 1907

LE FRANÇAIS Thomas Levet a gagné, dimanche 3 juin, le Masters britannique, qui se jouait depuis le 31 mai à Milton Keynes, en Angleterre. Il s'est imposé après des prolongations (play-off) qui mettaient aux prises, fait exceptionnel, quatre joueurs - les Suédois Robert Karlsson et Mathias Gronberg, l'Anglais David Howell et le Français - qui avaient terminé le quatrième tour dans le même score de 274 coups, soit 14 sous le par.

C'est au troisième trou du play-off que Thomas Levet arrachait la victoire grâce à un birdie et concluait un tournoi dont l'issue fut particulièrement indécise et dramatique. A six trous de la fin, le Français et les deux Suédois étaient à égalité à 16 coups sous le par et distançaient l'Anglais, en tête, au départ de la quatrième journée, de quatre coups. Les trois premiers concédaient deux bogeys chacun et se faisaient rattraper par Howell, auteur de deux birdies. Ce dernier cédait cependant au premier trou du play-off, de même que Karlsson.

Thomas Levet, âgé de trente-

deux ans et professionnel depuis 1988, décroche ainsi sa deuxième victoire sur le Tour européen après celle acquise en 1998 à l'Open de Cannes. Ce succès - et le chèque de 345 000 euros qui l'accompagne - propulse le Parisien à la 8^e place de l'Ordre du mérite européen et devrait lui permettre de disputer la prochaine Ryder Cup, qui aura lieu au mois de septembre.

LA BONNE TENUE DES FRANÇAIS

Thomas Levet, premier Français à emporter une victoire professionnelle en terre britannique depuis Arnaud Massy, en 1907, concrétise la très bonne tenue du golf hexagonal, en 2001, avec les nombreuses places d'honneur obtenues par Olivier Edmond, Grégory Havret, Raphaël Jacquelin et Jean-François Remesy.

Sur le circuit américain, Tiger Woods a encore donné libre cours à sa voracité en s'adjugeant l'Open de Dublin devant le jeune Espagnol Sergio Garcia et l'Américain Paul Azinger, deuxièmes ex aequo.

Jean-Louis Aragon

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : le Polonais Grégor-Adam Urbanowski, 41 ans, a gagné, dimanche 3 juin, la 21^e édition de Paris-Colmar à la marche (535 km) avec 50 min d'avance sur le Russe Alexei Rodionov, vainqueur en 2000. Urbanowski a ainsi décroché son cinquième sacre en neuf participations, après ses victoires en 1994, 1996, 1997 et 1998.

■ **AUTOMOBILISME** : le Britannique Colin McRae (Ford) a emporté, dimanche 3 juin, le rallye de Chypre, avec 16,4 s d'avance sur Richard Burns (Subaru). Au classement du championnat du monde, le Finlandais Tomi Makkinen (Mitsubishi) a gardé sa place de leader, avec un point d'avance sur Carlos Sainz (Ford) et sept sur McRae.

■ **BASKET-BALL** : l'AS Villeurbanne s'est adjugé la Coupe de France masculine, en dominant l'Elan Pau-Orthez (99-74), dimanche 3 juin, au Palais omnisports de Paris-Bercy. Dans l'épreuve féminine, Valenciennes a dominé Aix-en-Provence (86-65).

■ **CYCLISME** : l'Italien Dario Frigo (Fassa Bortolo) a enlevé, dimanche 3 juin, le contre-la-montre individuel du Tour d'Italie, couru sur 55,5 km de Sirmione à Salò. Son compatriote Gilberto Simoni (Lampre), qui a terminé 2^e, a conservé le maillot rose de leader.

■ **L'Espagnol Juan Carlos Dominguez** (Banesto) a gagné, dimanche 3 juin, la Bicyclette basque, à l'issue de la 5^e et dernière étape gagnée par l'Italien Ivan Basso (Fasso Bortolo).

■ **L'Allemand Rolf Aldag** (Telekom) s'est adjugé, dimanche 3 juin, la 7^e étape du Tour d'Allemagne. Son coéquipier kazakh Alexandre Vinokourov, 2^e, a gardé la tête du classement général.

■ **FOOTBALL** : Claude Puel a été informé par son président Jean-Louis Campora qu'il ne serait plus entraîneur de l'AS Monaco la saison prochaine, a annoncé Charles Biétry, directeur des sports de France Télévision au cours de l'émission Stade 2, dimanche 3 juin. Didier Deschamps, milieu de terrain du FC Valence (Espagne) et ancien capitaine de l'équipe de France, a été approché.

■ **MOTOCYCLISME** : le Brésilien Alex Barros (Honda) a gagné, dimanche 3 juin, le Grand Prix d'Italie (500 cc), 5^e des seize épreuves du Championnat du monde et courue en deux manches en raison d'une interruption due à la pluie. L'Italien Valentino Rossi, en tête du classement du championnat, a chuté dans le dernier tour. Les Japonais Tetsuya Harada (Aprilia) et Noboru Ueda (Honda) se sont respectivement imposés en 250 cc et en 125 cc.

LOTO

■ **Résultats des tirages n° 44** effectués samedi 2 juin. **Premier tirage** : 4, 18, 19, 21, 30, 45 ; complémentaire : 2. Rapports pour 6 numéros : 3 205 200 F (488 630 €) ; 5 numéros et complémentaire : 44 575 F (6 795 €) ; 5 numéros : 6 155 F (938 €) ; 4 numéros et complémentaire : 252 F (38,42 €) ; 4 numéros : 126 F (19,21 €) ; 3 numéros et complémentaire : 28 F (4,27 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €). **Second tirage** : 1, 8, 10, 30, 32, 41 ; complémentaire : 23. Rapports pour 6 numéros : 13 717 025 F (2 091 147 €) ; 5 numéros et complémentaire : 51 395 F (7 835 €) ; 5 numéros : 6 670 F (1 016,83 €) ; 4 numéros et complémentaire : 3 04 F (46,34 €) ; 4 numéros : 152 F (23,17 €) ; 3 numéros et complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,29 €).

A un an du Mondial, les champions en titre s'offrent une opération de reconnaissance

DAEGU (Corée du Sud)
de notre envoyé spécial

Pour les Bleus de Roger Lemerre, l'opération Mondial 2002 a vraiment commencé en Corée du Sud. Pas vraiment sur le terrain, où l'absence de Zinedine Zidane, Fabien Barthez ou Thierry Henry donne à l'équipe de France un air encore trop lointain de ce qu'elle pourrait être dans moins de douze mois. Mais, pour le reste, la Coupe des Confédérations a toutes les allures d'une répétition générale.

Henri Emile, l'un des assistants de Roger Lemerre, l'assurait sans un bêmol dès sa descente de l'avion, le 28 mai : « Nous sommes en configuration Coupe du monde. Même nombre de personnes, même organisation. Nous allons faire comme si nous y étions vraiment, pour repérer les problèmes et prévoir toutes les solutions. » Faire comme si, pour les nouveaux maîtres de la planète football, est désormais synonyme de démesure. Les Bleus ne voyagent plus « légers ». Ils démenagent. « On a fait venir 2,8 tonnes de matériel, dit Henri Emile. Et encore, c'est seulement le minimum, nous n'avons pas pris notre eau ni notre pinard, et pas la moindre nourriture, sauf l'huile d'olive et la moutarde, pour pouvoir faire nos propres accompagnements. »

Première escale de ce voyage de reconnaissance, Daegu, une ville de près de 3 millions d'âmes, à moins d'une heure de vol au sud de Séoul. Les Bleus y sont arrivés en force. Une délégation de 52 personnes, dont 23 joueurs. « Le même encadrement que pour le Mondial », précisait Henri Emile. Deux cuisiniers, quatre kinésithérapeutes, un expert en informatique, un technicien audiovisuel, un officier de sécurité.

La plupart d'entre eux avouaient s'ennuyer ferme,

dans les couloirs du Park Hotel, où les Bleus ont passé leurs cinq premières nuits du tournoi. Mais chacun semblait vouloir jouer le jeu. « On ne reviendra plus avant le Mondial, expliquait Henri Emile, alors autant en profiter pour repérer vraiment les lieux. » Sa qualification pour la demi-finale de la Coupe des Confédérations en poche, l'équipe de France aura maintenant peut-être un avant-goût encore plus précis de son prochain séjour asiatique.

« PAS LE TEMPS DE VISITER »

Elle pourrait poser très vite ses malles au Sheraton de Séoul, l'hôtel qui leur sera réservé pour les deux premières semaines du Mondial 2002. Henri Emile en a repéré chaque recoin, au mois d'avril, à l'occasion du tirage au sort de la Coupe des Confédérations. L'endroit est réputé confortable, isolé et, surtout, situé à quelques minutes seulement du centre d'entraînement mis à la disposition des Bleus par leur nouveau partenaire, le groupe LG, géant coréen de l'électronique.

Les joueurs ? Ils observent, entre deux matches et trois séances d'entraînement. « On n'a pas eu beaucoup le temps de visiter, on reste surtout à l'hôtel, reconnaît Patrick Vieira. Mais les gens ont l'air vraiment gentils. » Marcel Desailly, le capitaine des Bleus, attend le voyage vers Séoul sans cacher son impatience : « Je veux voir où l'on sera en 2002. C'est l'un des intérêts de ce séjour. » Un autre aura été la découverte, dès leur descente d'avion, de ce fâcheux détail : les téléphones portables français ne fonctionnent pas sur le sol coréen.

A. M.

Le Stade de France veut accueillir le Paris - Saint-Germain

LE STADE DE FRANCE est loin d'avoir abandonné son projet le plus cher : accueillir, un jour, le Paris - Saint-Germain dans ses murs. Après avoir tenté, sans succès, de faire du PSG le club résident qui lui fait toujours défaut, le consortium ayant la charge de l'exploitation du stade repart à l'attaque. Son directeur général, Gaëtan Desruelles, a récemment rencontré les services de Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports, afin de faire part de son idée : s'associer avec Canal+, actionnaire majoritaire du PSG et propriétaire de la société SESE, qui gère le Parc des Princes, grâce à une convention signée avec la Ville de Paris.

Dans l'esprit des responsables du Stade de France, cette « fusion » pourrait prendre la forme d'une société d'exploitation commune dans laquelle le consortium (Bouygues-Vinci) et Canal+ (Vivendi-Universal) seraient représentés à parts égales. Le but de cette entité consisterait à rapprocher les activités mar-

keting des deux stades, ce qui aurait pour effet de favoriser la venue du PSG à Saint-Denis, « à raison de cinq à dix matches par saison », dit un proche du dossier.

Les négociations passées l'avaient démontré : faire démenager, même occasionnellement, le PSG au Stade de France a toujours relevé du casse-tête juridique. Le transfert des spectateurs abonnés du Parc des Princes vers le Stade de France n'est pas chose aisée. De même, faire cohabiter des sponsors parfois antagonistes - exemple : Opel pour le PSG ; Renault pour le Stade de France - est un obstacle majeur. C'est pour contourner ces difficultés que la création de cette société d'exploitation « à deux têtes » a été imaginée. Les différents contrats existants ou à venir seraient ainsi intégrés dans un programme commun.

Dans ce nouveau dispositif, le Parc des Princes n'en continuerait pas moins d'accueillir la majorité des matches du PSG, et le Stade de

France conserverait l'exclusivité des équipes de France de football et de rugby, ainsi que des finales de Coupes et de championnats. Ne feraient l'objet d'une délocalisation en Seine-Saint-Denis que les matches de prestige, ceux où la demande de billets est plus importante que l'offre, du type PSG-OM ou PSG-Lyon, voire certaines rencontres de Coupe d'Europe (quand le PSG retrouvera les compétitions continentales).

LE MINISTÈRE FAVORABLE

Alors que Gaëtan Desruelles doit quitter le consortium fin juin après sept années passées à sa tête, son successeur, Pascal Simonin, qui est issu de Bouygues Telecom, a d'ores et déjà prévu de s'entretenir de ce dossier avec Bertrand Delanoë, le maire PS de Paris. Le consortium mise sur l'aval des pouvoirs publics afin, plus tard, de convaincre Canal+.

Le ministère de la jeunesse et des sports, qui avait multiplié les initiati-

La fiche technique

France - Mexique : 4 - 0

Coupe des Confédérations, Groupe A 3^e et dernière journée

• Ulsan Munsu Stadium, à Ulsan ; temps lourd ; pelouse en bon état ; 23 000 spectateurs ; arbitre : M. Ali Mohamed Bujssaim (EAU)

BUTS

FRANCE : Wiltord (9^e), Carrière (63^e, 83^e), Pires (72^e)

AVERTISSEMENTS

MEXIQUE : Valdez (62^e, jeu irrégulier).

LES ÉQUIPES

MEXIQUE : (sélectionneur : Meza) Sanchez • Suarez (cap.), Davino, V. Ruiz • Pardo, Rangel, M.A. Ruiz (Reyes, 64^e), Victorino (Rodríguez, 76^e), Valdez • Abundis, De Nigris (Borgetti, 45^e).

FRANCE : (sélectionneur : Lemerre) Landreau • Sagnol, Desailly (cap.), Silvestre, Lizarazu • Vieira • Pires (Dacourt, 85^e), Carrière, Wiltord (Djorkaeff, 77^e) • Marlet (Robert, 65^e), Anelka.

■ **Christophe Dugarry blessé.** L'attaquant des Girondins de Bordeaux, blessé au mollet droit avant le match contre le Mexique (4-0), a quitté les Bleus, lundi 4 juin, pour regagner la France. « La radio a confirmé une indisponibilité de douze jours. Dans ces conditions, il valait mieux qu'il rentre en France », a expliqué le sélectionneur national Roger Lemerre.

CALVITIE

Le choix de la compétence.

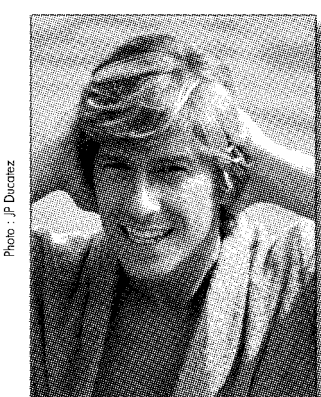


Photo : P. Durieux

Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. **Résultat rapide, discret, efficace.**

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00



Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

Frédéric Potet

Une première mi-temps de rêve propulse Toulouse en finale du championnat pour la 21^e fois

Les jeunes rugbymen stadistes ont brillé contre Castres, battu 32 points à 21

La finale du championnat de France de rugby 2000-2001 opposera, samedi 9 juin au Stade de France, le Stade toulousain à l'AS Montferrand.

En demi-finales, les Toulousains ont battu Castres (32-21) tandis que les Auvergnats éliminaient Biarritz (16-9). Ce sera la vingt et unième

finale pour Toulouse, qui visera un seizième sacre, et la septième pour Montferrand, qui n'est jamais parvenu à remporter le titre.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

« Ce n'est plus un secret pour personne, mais quand Toulouse joue comme ça, ils font très mal. » Raphaël Ibanez, talonneur et capitaine du Castres olympique (CO), n'a pas grand-chose à ajouter. Tout juste une légère déception de devoir arrêter là, dans ce Stadium de Toulouse chaviré par la ferveur d'un match éblouissant. Mais face à un Stade toulousain comme celui qui s'est présenté sur le pré, samedi 2 juin, il n'y avait rien à faire d'autre, sinon « essayer de ne pas trop subir et de colmater au maximum », comme l'explique Raphaël Ibanez.

Colmater, c'est bien la seule chose à laquelle pendant quarante minutes les Bleu et blanc du CO se sont employés. Quarante minutes d'un rugby comme certains le rêvent et que les stadistes poussés par leur jeune garde rouge et noire ont joué. Un rugby de féria, qui, le temps de la première période, a plongé l'adversaire tarnais venu là en voisin dans un désarroi total. Un rugby de lumière où la précision des gestes, la vitesse d'enchaînement, la fluidité des passes et les incessantes relances sèment le désordre absolu dans le camp opposé.

« CLASSE BIBERON »

Cette prestation renvoie les esprits chagrins, comptables appliqués « des temps de jeu » étriés, à leurs petits calculs de poids et de mesure. Pratiqué de cette manière, le rugby devient évident. Il coule de source. Il est la succession de mouvements jamais interrompus, une sorte de symphonie inachevée. « Ils jouent debout. Ça rebondit d'un point à



JEAN-LOUP GAUTREAU/AFAP

Le jeune demi de mêlée toulousain Frédéric Michalak a dirigé son pack de main de maître et marqué six points au pied.

l'autre », dit encore Raphaël Ibanez, admiratif.

Ainsi, à l'issue d'une demi-finale qu'il faudra inscrire au programme des écoles de rugby, le Stade tou-

lousain l'a emporté face au Castres Olympique sur le score de 32 à 21. Grâce à ce succès bâti durant une première mi-temps époustouflante, les Toulousains se sont qualifiés pour la vingt et unième finale du championnat de leur histoire (la neuvième depuis 1985), s'ouvrant peut-être la route d'un seizième sacre national (le huitième au cours des seize dernières années). Autant de records qui laissent rouler des torrents de cailloux dans la Garonne avant d'être battus.

« Depuis dix ans que je joue ici, c'est la première fois qu'on fait un truc comme ça. » Christian Califano, le pilier international du Stade, s'enthousiasmait comme au premier des cinq Boucliers de Brennus qu'il a soulevé en 1994. Hissé sur les épaules de son compère Franck Tournaire, il est allé saluer une dernière fois « son » public bariolé en rouge et noir. « Cali »,

en instance de départ pour Auckland, en Nouvelle-Zélande, « Cali » l'enfant turbulent de la rade toulonnaise adopté par les supporters de la Ville rose, ne pouvait pas espérer mieux qu'une sixième finale pour faire ses adieux au Stade. Mais le vieux briscard sait bien que celle-là, il la doit à une bande de « minots » élevés au grain stadiste, à peine sorti de la pépinière des Sept-Deniers.

Le plus jeune du trio (Nicolas Jeanjean, Clément Poitrenaud et Frédéric Michalak) que forme cette « classe biberon » du club le plus huppé de France passera son baccalauréat professionnel - option commerce - en juin 2002. Du haut de ses dix-huit ans, Frédéric Michalak se familiarise depuis un mois avec le poste de demi de mêlée derrière le pack toulousain dont il oriente la marche avec autorité.

UNE MATURITÉ IMPRESSIONNANTE

« Il fallait que je donne tout, commente-t-il après match. J'ai essayé de dynamiser le jeu. On s'est un peu déconcentré en deuxième période », regrette-t-il. Pour pallier les absences de Jérôme Cazalbou, Jérôme Fillol et Joseph Ilharreguy, tous trois blessés, Guy Novès, le manager toulousain, a propulsé en équipe première celui qui était demi d'ouverture en juniors il y a encore quelques semaines. « Je suis impressionné par sa maturité sur le terrain », affirme Christian Califano. A tel point que Jérôme Cazalbou, cinq fois champion de France, titulaire incontestable du poste pendant près d'une décennie, aujourd'hui remis de ses tourments, fait désormais banquette au côté des remplaçants.

« Jusqu'à cette année, je suivais les phases finales dans les tribunes. J'encourageais Califano, Pelous, Ntamack et tous les autres », s'émerveille Frédéric Michalak, grand gamin de 1,82 mètre aux traits adolescents. Samedi, c'est lui qui, avec l'ouvreur Yann Delaigue, rythmait le tempo de l'orchestre toulousain. Arrivé au Stade dès l'âge de huit ans, alors qu'il était encore poussin, Frédéric Michalak connaît déjà le frisson du Stade de France pour y avoir gagné en 1999 le titre de champion de France cadet. C'était le 28 mai, en lever de rideau d'une finale des « grands » qui opposait Toulouse à Montferrand et que son club avait gagnée.

Yves Bordenave

Tro Bro Léon entretient la légende du cyclisme breton des origines

Une course unique qui plaît au peloton depuis 1984

LANNILIS (Finistère)

de notre envoyé spécial

De loin, on dirait un champ d'échalotes. De près, c'en est un. Au milieu passe un chemin creux

REPORTAGE

Les coureurs adorent être secoués par les « ribins », les chemins du Finistère nord

empierre. Ici, dans le Finistère nord, en Bretagne, on appelle ça un *ribin* (prononcez « ribine »). Toute la semaine, on y croise des tracteurs, des vaches laitières de race holstein, des garennes dodos mais pas de Bretonnes à coiffe. Le week-end, on n'y voit personne. Et, une fois l'an, début juin, on y rencontre un peloton cycliste, ivre de vitesse et de fatigue, lâché sur ces routes d'antan par Jean-Paul Mellouët, inventeur de la plus étonnante épreuve de la saison : Tro Bro Léon (« A travers le pays de Léon », 189 kilomètres entre routes (165 km) et chemins (24 km), mer et sous-bois, grains et cagnard, ciel et terre, Lannilis et Lannilis).

Cette course, curieusement méconnue, est née en 1984. « Un dimanche, en rentrant d'une compétition, j'ai coupé par un ribin pour faire plus vite et je me suis dit : Tiens, ça serait pas mal de faire rouler les gars là-dessus. » C'était parti. L'année d'après, Tro Bro Léon avait lieu, raconte Jean-Paul Mellouët, tandis que ses longs cheveux couleur cendre balayaient son visage sous l'effet d'un vent qui pourrait bien annoncer la pluie. La première édition a été organisée au profit de Diwan, les écoles de langue bretonne qui viennent d'obtenir leur reconnaissance officielle. « C'était l'après-Plogoff, l'époque des radios libres. On était très concernés. On l'est restés, mais, maintenant, la course a sa propre identité. »

Tro Bro Léon n'est pas « A travers le pays de Léon », c'est Tro Bro Léon, c'est tout, et cela fait une sacrée différence. Prenons un exemple : l'article 21 du règlement prévoit un prix de 1 000 F (152 €) au « meilleur Breton » classé à l'arrivée. Pour l'occasion, Jean-Paul Mellouët précise les contours de la Bretagne : « Les Côtes-d'Armor, le Morbihan, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique. Si, si, Nantes, c'est en Bretagne, il faut arrêter de délirer. La région Pays de la Loire n'a aucune réalité. La Loire-Atlantique, c'est chez nous. » A la faveur d'une conquérante tournée des grands ducs (de Bretagne), il est même prêt à situer les confins du territoire aux proches environs de la gare Montparnasse.

10 000 SPECTATEURS

Ici, le vélo est aussi un moyen de revendiquer une exception culturelle et d'en faire découvrir la pertinence à tous ceux qui feront le déplacement. « On n'en fait pas trop non plus, dit René Pellé, un ancien amateur, qui a couru deux Tro Bro (1992 et 1995), avant d'intégrer la petite équipe - efficace et truculente - des baliseurs. Tenez, on n'organise pas de fest noz après la course. On pourrait, mais on ne peut pas tout faire bien. Le plus important, c'est quand même la course. » « Les gens sont déjà très mobilisés. On compte jusqu'à 5 000 personnes à l'arrivée et sans doute près de 10 000 le long du parcours. Ca n'apporterait vraiment rien de plus », finit Jean-Paul Mellouët.

Aux petits coups de main et aux soutiens discrets des débuts ont succédé les partenariats officiels, pressés tous régionaux, et les poignées de mains publiques. L'épreuve a grandi. Elle plaît, et pas seulement aux champions. Le *Télégramme de Brest*, le quotidien du département, les autorités locales, les établissements Tanguy (bois et matériaux), les Centres Leclerc de la région, le Crédit agricole, sans compter le PMU et la société Pau semences, contribuent aux 800 000 F (121 959 €) du budget. N'oublions pas les maints débits

de boisson (le 31 mai, c'était le tour du Champigny, sis à Kernilis) qui se fendent d'apéritifs aussi gratuits qu'« à volonté » pour la dizaine de bénévoles trimant sans relâche.

Chacun y trouve son compte. Jean-Paul Mellouët satisfait sa passion du vélo (il fut admirateur de Jacques Anquetil, coureur à l'AC Milizac, créateur du Club cycliste des Abers, ses deux fils courent et son chat s'appelle Cippolini) et son amour de la Bretagne (fils de paysan, il est né à Meneham, tout près de Kerlouan). Les partenaires brillent, les politiques jubilent et les représentants des différents syndicats d'initiative de la région se frottent les mains : Tro Bro Léon est la plus belle des campagnes publicitaires dont ils pouvaient rêver. Ce serait encore mieux si une chaîne de télévision nationale s'intéressait pour de bon à l'événement. Parce que, question décor...

DES PIERRES, PAS DES PAVÉS

« C'est tellement beau qu'on a envie de s'arrêter », dit Marc Madiot, directeur sportif de la Française des jeux, qui a emporté la course, dimanche 3 juin, grâce à

Jacky Durand a vaincu les « ribins »

Le Français Jacky Durand (La Française des jeux) a emporté, dimanche 3 juin, la 18^e édition de Tro Bro Léon, disputée à Lannilis (Finistère) sur 189 kilomètres, dont 24 de chemins empierrés (ribins, en breton). Jacky Durand, dont c'était la première participation à l'épreuve, s'est imposé en solitaire après s'être immiscé dans une échappée partie très tôt. Son succès témoigne de la forme de La Française des jeux, qui a gagné coup sur coup deux étapes au Midi libre, grâce au Suisse Sven Montgomery et à l'Australien Brad McGee, à l'approche du Tour de France (Le Monde daté 27-28 mai et du 29 mai). La deuxième place est revenue au Belge Erwin Thijs (Collstrop), le Français Eddy Lembo (Jean-Delator) terminant troisième. La dernière victoire de Jacky Durand remonte au mois de mars 1999, lorsqu'il s'était imposé à l'arrivée de l'étape de Sisteron, lors de Paris-Nice. Sur les 89 partants de Tro Bro Léon, 30 seulement ont rallié l'arrivée.

Jacky Durand. « Cette épreuve est trop belle, trop bien organisée, pour qu'on s'abstienne », explique Jean-René Bernaudeau, son homologues chez Bonjour. Même en pleine préparation du Tour de France, les coureurs ne rechignent pas à jouer les équilibristes endurants. Les ribins « tortueux et fourbes », ils adorent. Rouleurs, grimpeurs, sprinters, tous en redemandent. Et pourtant, impossible d'échapper aux crevaisons, de rouler sur les bas-côtés (il n'y en a pas), de doubler, de récupérer. « C'est le cyclisme d'il y a cinquante ans, un sacré coup de pédale en arrière, mais ils viennent », s'amuse Jean-Paul Mellouët.

Qui n'a pas longé la Manche, secoué comme une salière, entre Nez Vran et Treseny ne peut comprendre. Qui n'a pas vu l'Aber Vrac'h, l'estuaire du Finistère, du haut de la corniche de Loguivy, couvert de poussière tel l'homme de la pampa, ne peut saisir. Qui n'a pas noté les rhododendrons à fleurs bleues (*augustini*) à l'attaque du « coup de cul » du Vern ne peut piger. Quelle différence avec Paris-Roubaix, demandez-vous encore ? « Le Tro Bro, c'est pas une course du Nord. C'est une course du Finistère nord », répond Jean-Pierre Parlouar, baliseur. Ici, il n'y a pas de pavés, sauf à Guissey (au kilomètre 125), où on en a mis dans le centre-ville pour ralentir les automobiles et faire joli. Et puis, surtout, ce n'est pas l'enfer. C'est le paradis.

Michel Dalloni

Tim Lane, l'entraîneur australien de Montferrand, veut « faire l'histoire »

LYON

de notre envoyé spécial

Pas son truc, les grandes effusions. Pas dans ses habitudes, les chaleureuses embrassades et les bourrades viriles. Tim Lane, l'entraîneur australien de l'AS Montferrand, a eu plutôt tendance à se cambrer vers l'arrière et à garder les bras ballants quand quelque quidam se ruait sur lui pour le féliciter d'avoir conduit le club auvergnat vers la finale du championnat de France de rugby, peu après la difficile victoire (16-9) de l'ASM sur Biarritz, en demi-finale, samedi 2 juin, à Lyon. A quelques pas de lui, en retrait, son compatriote et entraîneur, Steve Nance, paraissait encore plus mal à l'aise.

Les deux hommes n'ont, certes, aucun penchant pour ces exhibitions. Mais ils savent surtout que l'essentiel reste à faire : apporter un premier titre de champion à la capitale auvergnate, qui en fait une affaire de fierté, après six tentatives infructueuses. Depuis 1924, date de sa première finale, perdue face à Narbonne, Montferrand essaie, essaie, essaie encore, mais s'incline aussi souvent que le Stade toulousain, son futur adversaire en finale, l'emporte. « Y'en a marre de perdre tout le temps en finale contre Toulouse, souligne Jimmy Marlu, l'arrière de l'ASM. Cette équipe est notre chat noir, mais, cette année, on les a battus deux fois, et bien comme il faut. En finale, il faudra leur mettre une branlée. »

Tim Lane nourrit le même projet. Dans son français, il appelle cela « faire l'histoire ». « En Australie, on dit qu'il faut perdre une finale avant d'en gagner une, explique Tim Lane. Mais mon dictionnaire, c'est que nous avons à gagner une finale avant d'en gagner une autre. » Cette maxime pourrait figurer dans son contrat de travail. Car c'est avant tout pour cela, pour gagner enfin une finale de championnat, que Christophe Mombet, le manager général de l'ASM, est allé le débaucher à l'été 2000.

En Australie, Tim Lane s'était fait une belle réputation en participant à l'aventure victorieuse des Wallabies, champions du monde 1999, en qualité d'entraîneur adjoint de Rod Macqueen. Il aime

l'air du large et les défis. Il a accepté l'offre de Christophe Mombet, et l'argent de Michelin, puis il a rejoint l'Auvergne en compagnie de son compatriote Steve Nance. L'aventure a failli tourner court. Tout Clermont-Ferrand s'est alarmé lorsque l'ASM, livrée aux Australiens, a entamé sa saison de la pire des manières, en s'inclinant notamment devant les modestes voisins d'Aurillac.

GROS EFFORT PHYSIQUE

Les deux hommes, débarqués dans l'univers parfois baroque du rugby de club en France, avaient simplement besoin d'un temps d'adaptation. L'hiver était à peine commencé que tout Clermont avait retrouvé espoir et fierté. L'ASM avait pris la tête de sa pou-

La fiche technique

MONTFERRAND-BIARRITZ 16-9

Championnat de France - Demi-finale

• Au stade Gerland, Lyon ; temps doux ; terrain bon ; 30 000 spectateurs ; arbitre : M. Dumé (Côte d'Argent).

LES POINTS

MONTFERRAND : 1 essai de Magne (50^e) ; 1 transformation de Merceron (50^e) ; 1 pénalité de Merceron (26^e) ; 2 drops de Merceron (40^e, 53^e). BIARRITZ : 3 pénalités de Botica (17^e, 23^e, 70^e).

LES ÉQUIPES

MONTFERRAND (entraîneur : Lane) : Marlu • Rougerie, Ngauamo, Nadau, Bory • (o) Merceron, (m) Troncon • Magne, Boome, Audebert • Lecomte, Barrier (Machacek, 82^e) • Galasso, Y. Pedrosa, Tolofua (Reidy, 71^e).

BIARRITZ (entraîneur : Lagisquet et Rodriguez) : Bonetti • Bernat-Salles, Isaac, Couttet (Daguerre, 67^e), Bidabé • (o) Botica (Peyrelongue, 80^e), (m) Mazas (Morlaes, 70^e) • Millières, Th. Lièvermont, Betsen (M. Lièvermont, 53^e) • Roumat (Nauroy, 59^e), Versailles • Avril (Irazoqui, 75^e), Gonzalez (cap.), Ménéu (Dabadie, 77^e).

Nuageux par l'ouest

MARDI. Une faible zone dépressionnaire se forme de l'Espagne au sud-ouest de la France avec des remontées d'air chaud par le sud. De l'air froid d'altitude gagne par l'ouest, déstabilisant la masse d'air. Les nuages deviennent plus nombreux sur l'Ouest l'après-midi, avec quelques ondées éparées et même des orages locaux au sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La matinée sera encore assez ensoleillée, mais l'après-midi les nuages deviendront de plus en plus nombreux par l'ouest, avec quelques ondées, parfois orageuses près des côtes. Les températures maximales avoisineront 18 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Après dissipation de quelques brouillards matinaux, le soleil brillera largement. Il fera 19 à 23 degrés l'après-midi.

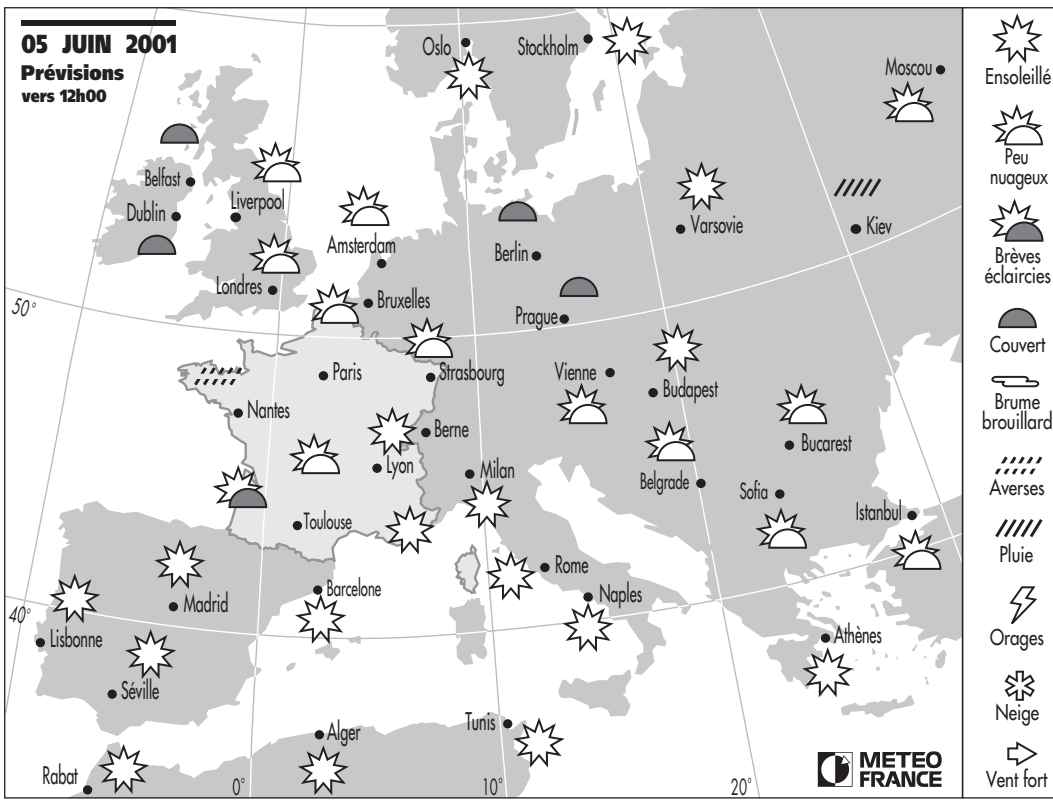
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les quelques brouillards locaux formés au lever du jour se dissiperont rapi-

dement pour laisser place au soleil. Le thermomètre marquera de 19 à 22 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Malgré quelques passages de nuages élevés, le soleil sera encore prédominant le matin. L'après-midi, les nuages deviendront de plus en plus nombreux par l'ouest, avec quelques ondées éparées et des orages locaux en fin de journée. Les températures maximales avoisineront 24 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Malgré quelques passages de nuages élevés, le soleil sera généreux. En cours d'après-midi, le ciel deviendra plus nuageux du Limousin à l'Auvergne et quelques ondées orageuses se produiront en fin de journée. Il fera 22 à 26 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages deviendront plus nombreux l'après-midi. Ailleurs, il fera beau et les températures maximales avoisineront 23 à 26 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉGYPTE.** Fram propose une brochure spéciale rassemblant une sélection de produits vers cette destination à des prix revus à la baisse. Sont ainsi présentées quatre croisières et quatre séjours dont les prix sont jusqu'à 2 000 F moins chers. Démarche analogue de Rev'Vacances, qui propose des promotions pour des séjours et des croisières en Egypte, avec des réductions jusqu'à 3 000 F.

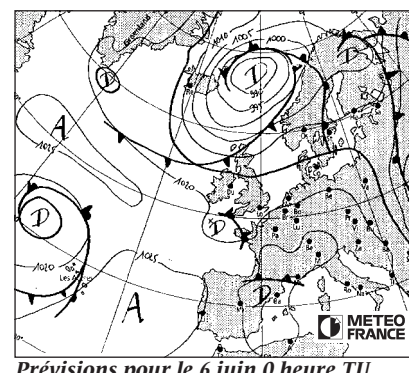
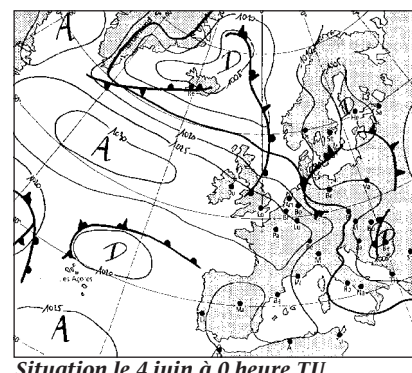
■ **ESPAGNE.** Le Musée Guggenheim de Bilbao présente, jusqu'au 2 septembre, une exposition sur les vingt-cinq ans de création du couturier italien Giorgio Armani (Le Monde du 19 mai). La mise en scène des 400 pièces est signée Robert Wilson. A cette occasion, le voyageur Mundicolor propose un week-end trois jours/deuxnuits à l'hôtel Ercilla, un quatre étoiles, incluant les vols sur Iberia et l'entrée au Guggenheim. Dans les agences de voyages.

PRÉVISIONS POUR LE 05 JUIN 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	14/25 S	NANCY	5/22 S
BIARRITZ	16/20 N	NANTES	9/22 N
BORDEAUX	12/24 N	NICE	16/25 S
BOURGES	9/24 S	PARIS	7/22 S
BREST	10/19 P	PAU	13/23 N
CAEN	10/18 N	PERPIGNAN	15/27 S
CHERBOURG	6/19 N	RENNES	7/22 N
CLERMONT-F.	5/24 S	ST-ETIENNE	8/25 S
DIJON	6/22 S	STRASBOURG	5/22 S
GRENOBLE	8/28 S	TOULOUSE	13/26 S
LILLE	7/21 S	TOURS	9/22 S
LYMOGES	10/23 S	YFENNE	23/29 P
LIVON	9/26 S	CAYENNE	26/30 S
MARSEILLE	15/26 S	FORT-DE-FR.	20/25 S
		NOUMEA	21/25 S

23/30 S	KIEV	11/13 P	VENISE	16/23 S	LE CAIRE	20/30 S
25/32 S	LISBONNE	15/21 P	VIENNE	10/19 S	NAIROBI	15/25 C
20/25 S	LIVERPOOL	9/19 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	9/26 S
	LONDRES	12/21 S	BRASILIA	17/27 S	RABAT	18/26 S
	LUXEMBOURG	12/21 S	BUENOS AIR.	9/15 S	TUNIS	18/29 S
	MADRID	16/32 S	CARACAS	23/27 P		
	MILAN	14/28 S	CHICAGO	10/14 P	ASIE-Océanie	
	MOSCOU	12/20 S	LIMA	15/19 S	BANGKOK	25/36 S
	MUNICH	9/19 S	LOS ANGELES	13/21 S	BEYROUTH	23/28 S
	NAPLES	15/25 S	MEXICO	13/18 S	BOMBAY	27/31 P
	OSLO	6/24 S	MONTREAL	14/19 S	DJAKARTA	27/28 P
	PARIS	15/29 S	NEW YORK	17/21 C	DUBAI	30/41 S
	PRAGUE	7/16 C	SAN FRANCIS.	11/19 S	HANOI	26/31 P
	ROME	14/25 S	SANTIAGO/CHI	2/13 S	HONGKONG	24/26 P
	SEVILLE	20/36 S	TORONTO	10/17 C	JERUSALEM	21/28 S
	SOPIA	11/17 S	WASHINGTON	19/25 P	NEW DEHLI	28/36 S
	ST-PETERSB.	11/15 P	AFRIQUE		PEKIN	23/37 S
	STOCKHOLM	8/21 S	ALGER	15/34 S	SEOUL	18/24 C
	TENERIFE	8/18 S	DAKAR	22/27 S	SINGAPOUR	26/30 P
	VARSOVIE	16/20 S	KINSHASA	21/29 S	SYDNEY	10/20 S
					TOKYO	20/27 C



ASTRONOMIE

L'étoile qui avait dévoré sa planète

D'UNE SAUVAGERIE brute aux limites de la folie, le tableau - exposé au Musée du Prado, à Madrid - où Goya montre Saturne dévorant l'un de ses enfants aurait pu illustrer cet article. Car, pour la première fois, des astronomes viennent de prouver le cannibalisme de certaines étoiles qui, elles aussi, peuvent engloutir leurs enfants-planètes. Pas question, évidemment, de prendre la coupable en flagrant délit. C'est donc à une véritable enquête de détective que se sont livrés quatre scientifiques, deux de l'Institut d'astrophysique des Canaries et deux membres du fameux groupe de recherche de planètes extrasolaires de l'Observa-

toire de Genève, qui, en 1995, découvrit la première d'entre elles.

Les résultats de cette traque subtile ont été publiés dans la revue britannique *Nature* du 10 mai et concernent une petite étoile analogue à notre Soleil, HD 82943, située dans la constellation de l'Hydre. Un peu plus grosse et plus chaude que notre astre du jour, elle dispose déjà de deux compagnons. Comment notre quatuor de chercheurs a-t-il réussi à découvrir que HD 82943 en avait mangé un troisième ? De la même manière que Sherlock Holmes colle son œil derrière sa loupe pour déceler les plus infimes indices, ils ont utilisé un instrument grossissant, et non des moindres : l'un des quatre télescopes géants du VLT, que l'Observatoire européen austral (ESO) a installé au Chili, équipé du spectrographe UVES.

L'indice recherché dans le spectre de l'étoile était le lithium-6, un isotope rare de cet élément léger. Il présente la caractéristique d'être très « fragile », si l'on considère que la fragilité consiste à ne pas résister aux collisions avec des protons dès que la température du lieu dans lequel on se trouve atteint le million et demi de

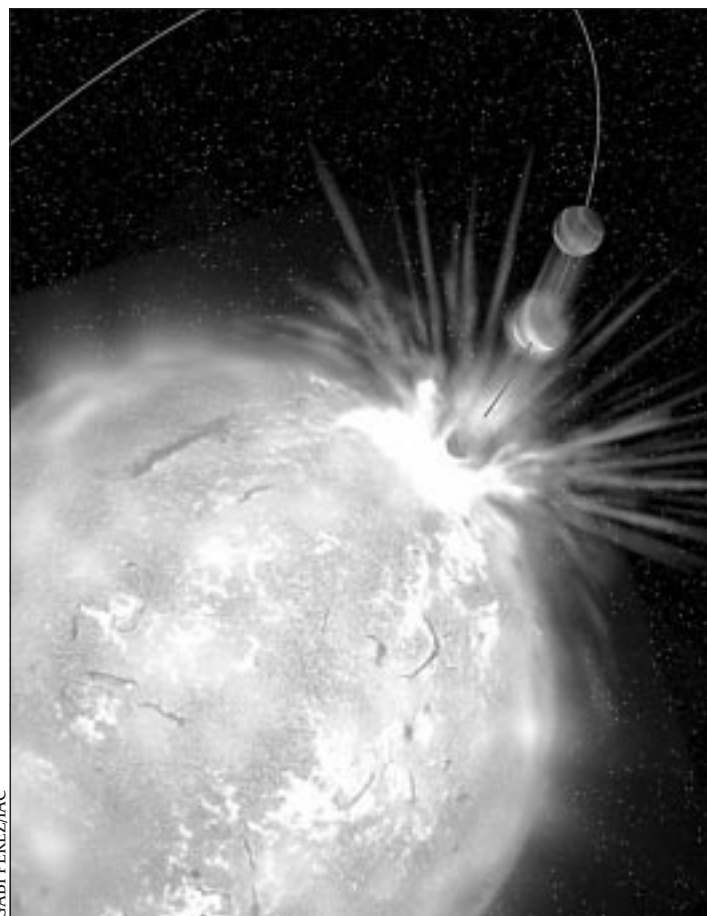
degrés... Des conditions qui sont largement dépassées dans une étoile de type solaire, qui brûle ses atomes de lithium-6 au cours des premiers stades de sa vie. La théorie prévoit en effet que les mouvements internes de l'astre brassent les couches externes et internes et que cet élément disparaît complètement en quelques millions d'années.

Toutefois - et cette exception a son importance -, le mélange ne s'effectue plus lorsque l'étoile a atteint l'âge adulte, car les couches externes demeurent séparées des parties centrales très chaudes. Si, à ce moment-là, l'astre reçoit du lithium-6 venu d'ailleurs, celui-ci peut donc être préservé de la destruction dans des zones « tempérées », et ce, probablement, pendant des milliards d'années.

Les auteurs de l'étude de *Nature* ont donc cherché et trouvé la signature du lithium-6 dans le spectre de HD 82943. « La plus simple et plus convaincante façon d'expliquer cette observation, estime Nuno Santos, de l'observatoire de Genève, consiste à dire qu'une ou plusieurs planètes - ou au moins du matériel planétaire - sont tombées dans l'étoile, après que celle-ci eut

dépassé les premiers stades de son évolution. » Pour comprendre ce mécanisme, il faut savoir que, les premières exoplanètes détectées étant toutes des géantes naviguant à proximité de leur étoile, les astronomes ont été contraints de revoir leurs théories de formation des planètes. On pense désormais que ces mammoth de l'espace naissent loin de leur Soleil puis s'en rapprochent. Des scénarios prévoient que certaines planètes ne parviennent pas à s'arrêter et choient dans leur étoile.

A partir de la quantité de lithium-6 mesurée dans HD 82943, il est même possible de calculer la masse de la planète-kamikaze, explique Garik Israelian, de l'Institut d'astrophysique des Canaries : « L'étoile a avalé l'équivalent d'une planète géante ayant deux fois la masse de Jupiter. » Si la planète en question n'était pas gazeuse mais de type terrestre - dans lequel le lithium-6 est plus abondant -, l'estimation est revue à la baisse : dans ce cas, le compagnon croqué ferait tout de même trois fois la masse de la Terre. Espérons simplement qu'il n'était pas habité...



Vue d'artiste de l'engloutissement d'une planète par son étoile.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 132

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I							■					
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Tout juste, sans débordement. Tout juste, mais attention au débordement. - II. Grenouille ou crapaud. Impossible d'en sortir. - III. Carnassières d'eaux stagnantes. Départ à la belote. - IV. Après la levée. Rencontre d'eaux, douce et salée. - V. Gros et solides porteurs. Ferme du Sud. - VI. Métal rare. Dessus de lit. - VII. Echappement libre. Petit cours. Pris en mains. - VIII. Fin d'infinif. S'attend toujours au pire. - IX. Le temps de faire un grand

tour. Occupe le bas de l'échelle chez les grands d'Espagne. - X. Un homme mis en pièces. Possessif.

VERTICALEMENT

I. Des coups sur la peau. - 2. Fait preuve de résistance. Début de résistance. - 3. Peut prendre les commandes en cas de besoin. - 4. Ecole ouverte à tous. Moyen. Dix-septième chez les Grecs. - 5. Sent l'ail, mais évitez d'en prendre. Personnel. - 6. Démonstratif. Manque de bon sens. - 7. Virage

à bien négocier. Sur la Méditerranée, entre Valence et Alicante. - 8. Leur train est à maintenir en bon état. Dans une planque. - 9. But comme une bête. Fin d'un premier cycle. - 10. Approche des choses. - 11. En France et dans Paris. Faire comme le chevreuil. - 12. Obligations.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 131

Horizontalement

I. Déclin. Merle. - II. Irrésolution. - III. Saï. Cuir. - IV. Ci. Chemineau. - V. Olive. Oser. - VI. Ultimatum. Râ. - VII. Réa. Ise. Bran. - VIII. Lie. Noroît. - IX. Unie. Attis. - X. Rieuse. Aléas.

Verticalement

1. Discoureur. - 2. Eraillé. Ni. - 3. Cri. Italie. - 4. Le. CVI. Ieu. - 5. Ischémie. - 6. Noue. As. Ae. - 7. Limitent. - 8. Mûri. Ota. - 9. Et. Nombri. - 10. Rimes. Rosé. - 11. Lô. Aéraï. - 12. Endurantes.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 226

Lynx et lapins

DANS la forêt enchantée, 5 000 lapins vivaient heureux jusqu'au jour où arriva un couple de lynx. Or chaque lynx mange un lapin par jour ! Croyant bien faire, Merlin dota ces animaux d'un pouvoir de re-

production magique : chaque jour, après le repas des « fauves », chaque lapin donnerait naissance à deux nouveaux lapins, tandis que chaque lynx ne donnerait naissance qu'à un seul lynx.

Les lapins réussirent-ils à survivre ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 12 juin.

Solution du jeu n° 225 paru dans *Le Monde* du 29 mai.

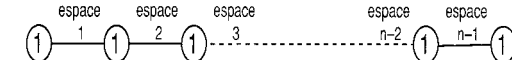
Il y a six façons de répartir 5 euros entre trois gamins.

- Trois configurations 3-1-1 (il y a trois façons de choisir celui qui aura 3 euros).

- Trois configurations 2-2-1 (il y a trois façons de choisir celui qui aura 1 euro).

- Il y a cent vingt façons de répartir 11 euros entre quatre gamins.

Plus généralement, si le grand-père dispose de n pièces, on les place côte à côte et on numérote les espaces de 1 à $n-1$, comme sur le dessin.



Il y aura autant de répartitions entre p petits-enfants que de façons de placer $(p-1)$ séparations sur ces $n-1$ espaces disponibles. A gauche de la première séparation, il y aura les pièces du premier gamin, puis celles du deuxième... jusqu'aux pièces du dernier gamin à droite de la dernière séparation.

Si on note $n!$ le produit de tous les entiers de 1 à n , le nombre de façons de choisir $(p-1)$ espaces parmi les $(n-1)$ possibles, connu depuis Blaise Pascal, vaut :

$$\frac{(n-1)!}{(p-1)!(n-p)!}$$

Pour $n=11$ et $p=4$, cela fait bien 120.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PRESIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Dominique Alduy DIRECTEUR GÉNÉRAL : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LE MONDE INTERACTIF

avec *Le Monde* DATÉ MERCREDI

CINÉMA L'acteur américain Anthony Quinn est mort, à l'âge de 86 ans, dimanche 3 juin, à l'hôpital Brigham and Women de Boston (États-Unis), où il avait été admis à la

suite de problèmes respiratoires. ● NÉ à Chihuahua, au Mexique, le 21 avril 1915, d'un père irlandais et d'une mère mexicaine, ce colosse d'un mètre quatre-vingt-dix, aux pau-

pières lourdes et à la voix rauque, est devenu au cours de sa carrière, commencée dans les années 1930, le symbole du « macho », spécialiste des personnages orientaux et méditerranéens : il fut grec dans *Zorba le Grec*

(1964), roumain dans *La 25^e heure*, (1967), italien dans *La Strada* (1954), bédouin dans *Lawrence d'Arabie* (1962) et mexicain dans *Viva Zapata !*

(1952). ● LE COMÉDIEN ne cachait pas que la qualité de ses films n'était pas sa priorité. Ses besoins familiaux étaient immenses : il était père de treize enfants, issus de cinq épouses.

La mort d'Anthony Quinn, sang-mêlé aux appétits gargantuesques

L'acteur américain est décédé, dimanche 3 juin à Boston, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Sa longue carrière cinématographique, riche d'une centaine de rôles, fut marquée par deux Oscars pour ses rôles dans « Viva Zapata ! » (1952) et « La Vie passionnée de Vincent Van Gogh » (1956)

ANTHONY QUINN, de son vrai nom Antonio Quinones-Oaxaca, est né le 21 avril 1915 à Chihuahua au Mexique. Fils d'un cameraman irlandais et d'une « soldadera » de Pancho Villa, il grandit aux États-Unis dans les quartiers pauvres de la banlieue de Los Angeles. Son métissage apparaîtra longtemps aux yeux des producteurs hollywoodiens comme un atout à exploiter. Avant de devenir une star, il aura donc interprété toutes les minorités possibles. S'il incarnait un Américain, Anthony Quinn héritait alors du rôle d'un gangster.

Longtemps effacé à l'écran, il se distinguait au contraire par un comportement outrancier dans la vie. Il a cultivé ces mauvaises manières qui ont beaucoup contribué à sa réputation. Quinn ne cachait pas que la qualité des films n'était pas sa priorité, se définissant souvent comme un mercenaire. Ses choix artistiques, de *Viva Zapata !*, d'Elia Kazan, à *La Strada*, de Federico Fellini, prouvent pourtant le contraire. « Je joue pour l'argent », affirmait volontiers le comédien, avant d'ajouter : « L'argent je peux m'en passer mais pas ma famille. Ils aiment le confort et cela coûte cher. Moi, je pourrais vivre avec seulement deux pantalons. » Les besoins familiaux d'Anthony Quinn étaient, il est vrai, immenses. Il était père de treize enfants dont l'aîné a aujourd'hui près de 60 ans et le plus jeune moins de dix ans.

PEINTRE ET BOXEUR

Avant de devenir comédien, Anthony Quinn était peintre et boxeur. Après ses débuts à l'écran, en 1936, dans *Parole*, de Louis Friedlander, il signe un contrat d'exclusivité avec la Paramount. Chacune de ses apparitions à l'écran consiste à se faire invariablement gifler par les Blancs qui passent sur le plateau. Il est nettement plus actif une fois sorti des studios. Il épouse Katherine De Mille, la fille adoptive de Cecil B. De Mille, le réalisateur vedette de la Paramount qui, en dehors d'un petit rôle dans *Pacific Express* (1939), ne fera pas grand-chose pour la carrière de son gendre.

Anthony Quinn travaille durant la guerre avec plusieurs studios dont Warner et la Fox sans jamais se débarrasser de son image de Mexicain professionnel. Il fait une apparition hilarante en cheik arabe



Anthony Quinn en Italien dans « La Strada », de Federico Fellini, 1954.

dans *Road To Morocco* (1942), de David Butler, où Bob Hope et Bing Crosby apparaissent en vedette. Quinn trouve son rôle le plus marquant à cette époque dans *L'Etrange Incident* (1943), de William Wellman. Il interprète une fois de plus un Mexicain lynché par des cow-boys.

Quinn délaisse le cinéma à la fin des années 1940 pour se consacrer à la scène où il interprète notamment *Un tramway nommé désir*, de Tennessee Williams. Lorsqu'il retourne au cinéma, il reste toujours cantonné à des seconds rôles. Sa palette commence néanmoins à s'élargir et la brutalité de ses person-

nages commence de laisser apparaître une réelle fragilité. *Viva Zapata !* (1952) où Quinn incarne le frère du révolutionnaire mexicain Emiliano Zapata interprété par Marlon Brando, apporte enfin au comédien la reconnaissance et un Oscar du meilleur second rôle. Quinn n'est pas meilleur dans le film de Kazan

que dans la trentaine des films qu'il a déjà servis mais sa sensibilité est tout à coup remarquée.

Elle sera exploitée avec la plus grande sagacité, en 1954, par Federico Fellini dans *La Strada*. Quinn est le patron d'un cirque miteux dont la seule richesse est le clown joué par Giulietta Massina. Ce rôle semble être le concentré du talent de l'acteur qui apparaît tout à tour comme un personnage impassible, sensible, fragile, angoissé et impitoyable. Il restera en Italie où il apparaîtra dans deux peplums : *Ulysse* (1954) et *Attila* (1955). Son retour aux États-Unis est marqué en 1956 par l'un de ses plus grands succès : *La Vie passionnée de Vincent Van Gogh*, de Vincente Minnelli, où il interprète Paul Gauguin aux côtés de Kirk Douglas. C'est le plus mauvais rôle de d'Anthony Quinn qui aura réussi à tout interpréter dans sa carrière, sauf un Français. Le film a pour seul mérite d'offrir à Quinn son deuxième Oscar. En 1958, il s'essaie à la réalisation avec un remake des *Boucaniers*, de Cecil B. De Mille.

RÔLES DE PATRIARCHE

À la fin des années 1950, il se rase la moustache, prend du poids et ses cheveux grisonnent. Son incursion dans le western, où il tient enfin des rôles importants, dans *Le Dernier Train de Gun Hill* (1959), de John Sturges, et *L'Homme aux colts d'or* (1959), d'Edward Dmytryk, n'est guère concluante. Quinn trouve néanmoins en 1959 l'un de ses plus beaux rôles, celui d'un eskimo, dans *Les Dents du diable*, de Nicholas Ray. Il tire en 1962 tout le parti de son âge dans *Requiem pour un champion*, de Ralph Nelson, où il incarne un boxeur sur le déclin sans avenir.

Les années 1960 marquent un tournant pourtant négatif dans sa carrière qui se concentre dans des rôles de patriarche ou de vieux roublard expérimenté. S'il hérite tout de même de deux de ses plus beaux rôles dans *Lawrence d'Arabie* (1962), de David Lean, et *Zorba le grec* (1964), de Michael Cacoyannis, il se perd dans des coproductions internationales comme *Les Canons de Navarone* (1961), de Jack Lee Thompson. La situation d'Anthony Quinn empire encore davantage lorsque l'acteur atteint la soixantaine. Il atterrit dans productions improbables, comme en 1975 *Le Message*, de Mustapha Akkad, sur Mahomet, ou le terrible *Empire du grec* (1978), de Jack Lee Thompson, où il incarne le milliardaire Onassis. Sa carrière ressemble alors aux conférences des Nations-Unies : il est mexicain dans *The Children of Sanchez* (1978), d'Hal Bartlett, arabe dans *Caravans* (1978) de James Fargo, basque dans *Passage* (1978), de Jack Lee Thompson...

Le rêve d'Anthony Quinn était de se retirer dans le désert et de se consacrer à la sculpture. Il n'y est jamais parvenu, même si une carrière de plus en plus en pointillés, essentiellement consacrée à la télévision à partir des années 1980, laisse penser que la comédie n'était que l'un de ses nombreux talents.

Samuel Blumenfeld



En Mexicain dans « Viva Zapata ! », d'Elia Kazan, 1952.



En bédouin dans « Lawrence d'Arabie », de David Lean, 1962.

**BRIDGE
DESCELLÉ?**

Refixer avec
Fixobridge™
par BONYPLUS®

EN PHARMACIE
sous réf. A.C.L. n. 700.85.92

"Facile, rapide et efficace!"

CONCERT

PLEYEL
Mardi 12 juin - 20h30
Krystian ZIMERMAN
Beethoven - Brahms
Loc : 08 25 00 02 52
Valmalete



En Indien dans « Buffalo Bill », de William Wellman, 1944.

En Crétois dans « Zorba le Grec », de Michael Cacoyannis, 1964.



Le duo Air dans les jardins de la « French touch » versaillaise

Très en vogue en Grande-Bretagne, la musique électronique des Yvelinois Jean-Benoît Dunckel et Nicolas Godin n'a pas vraiment convaincu la France. Leur nouvel album « 10 000 Hz Legend » tentera de renouveler leur image

BOL D'AIR ou bulle d'air ? Rarement album français aura, ces dernières années, provoqué des avis aussi contradictoires que *Moon Safari* (1998), du duo Air : ballon d'oxygène rétro-futuriste pour ses laudateurs, baudruche gonflée par le battage promotionnel et médiatique pour ses contempteurs, qui l'appréciaient, au mieux, comme une aimable muzak...

Lancé dans une quarantaine de pays, l'objet hétéroclite de Jean-Benoît Dunckel et Nicolas Godin s'est écoulé à 1,2 million d'exemplaires, dont 400 000 en Grande-Bretagne, 250 000 aux Etats-Unis, pour seulement 100 000 dans une France plus mitigée. Air constitue aujourd'hui, avec ses copains de Daft Punk, le premier groupe exportateur français. La sortie de son nouvel album, *10 000 Hz Legend*, est évidemment planétaire, et doit balayer les dernières réserves et convertir, trois mois après *Discovery* de Daft Punk, le monde aux charmes de la fameuse « French touch ».

« DORTOIRS BOURGEOIS »

Ce concept, inventé par une presse britannique friande de nouvelles tendances, regroupe une jeune garde, généralement issue de musiques électroniques (et de milieux favorisés), dont l'épicentre symbolique serait Versailles. Si Air, sur la pochette de *Moon Safari*, s'était simplement qualifié de « French band », peu d'articles hexagonaux omettent de rappeler, sur un mode souvent ironique, ses origines géographiques. A l'étranger, la mention de la cité du Roi-Soleil est plutôt considérée comme une marque élégante de distinction, liée à un haut lieu touristique.

« On nous associe aussitôt à la vie de château, avec nos laquais, constate, amusé, Jean-Benoît Dunckel. En fait, j'aime rappeler que j'habitais dans une HLM à Versailles, même si

j'ai vécu dans un ghetto de riches pendant vingt-cinq ans. » Journaliste au *Parisien*, ami de longue date du duo, Sébastien Catroux précise : « *Il y a plusieurs Versailles : celui, classique des rallyes, que nous ne fréquentions pas, et puis, autour, à Parly-2, Rocquencourt, Le Chesnay, des dortoirs bourgeois. C'est de là que vient Air.* ». Nicolas Godin, qui a grandi au Chesnay, s'agace des clichés qui entourent la ville : « *On oublie qu'on peut souffrir de manière atroce, de solitude ou de manque d'amour, quelle que soit la classe sociale. Les gens se suicident davantage à cause de problèmes psychologiques insurmontables qu'en raison de difficultés matérielles.* » En réaction à la légèreté de *Moon Safari*, Air a illustré de façon très convaincante le malaise existentiel des adolescents en composant la bande originale de *The Virgin Suicides*, le film de Sofia Coppola.

Air appartient à une génération de musiciens versaillais, qui ont pour premier point commun d'avoir fréquenté les bancs du lycée technique Jules-Ferry, alimentant l'idée, très prisée outre-Manche, d'une « Versailles Connection ». Au milieu des années 1980, deux groupes s'y distinguent, Oui Oui, du vidéaste Michel Gondry, et Orange. Dans cette seconde formation qui sera éconduite par Virgin, l'actuelle maison mère d'Air, parce qu'elle chantait en anglais (on notera que tous les textes de *10 000 Hz Legend* ont été écrits dans cette langue), officient Godin, Dunckel, et deux futurs noms de la scène électronique, le bassiste Alex Gopher et le batteur Xavier Jammaux. Orange est alors un groupe pop-rock qui manigance déjà un sens de l'éclatisme, capable de reprendre *Suffragette City* de David Bowie comme *Le Sud* de Nino Ferrer.

A Jules-Ferry, Godin et Dunckel côtoient aussi Arnaud Rebotini, connu aujourd'hui sous le nom de

Zend Avesta, et Etienne de Crécy, fondateur, avec Gopher et le manager d'Orange, Pierre-Michel Levallois, du label Solid. Celui-ci publiera la compilation *Superdiscount*, qui contribuera grandement au rayonnement de la « French touch ». De Rocquencourt, enfin, vient le groupe Phoenix, une des dernières sensations françaises en Grande-Bretagne.

« LA NOTION DE PLAISIR »

A ces noms, il faudrait ajouter celui d'un homme de l'ombre, Marc Teissier du Cros, originaire de Viroflay. Embauché par le label Source, créé par Virgin, il a permis de glisser le titre de son ami Nicolas Godin, *Modulor*, dans une compilation, et donc de mettre Air sur les rails. « *C'était une commande, après la défection d'un artiste, se souvient-il. J'ai proposé ce morceau en 1995 à Philippe Ascoli qui démarrait Source. J'étais le cheval de Troie.* » Marc Teissier du Cros s'occupe aujourd'hui des activités de Record Makers, le label qu'Air a fondé à son tour, et qui comporte deux références : *The Virgin Suicides* et le premier album de Sébastien Tellier.

Faut-il voir dans cette proximité géographique un faisceau de coïncidences ou un complot tramé dans les Yvelines ? « *Parler d'école versaillaise, c'est un peu n'importe quoi. C'est un hasard, il n'y a jamais eu de plan de bataille* », estime Sébastien Catroux. Esthétiquement, il est difficile de trouver des similitudes entre la pop éthérée d'Air, l'électronique disco-funk d'Etienne de Crécy ou d'Alex Gopher, les fusions entre world, heavy metal et musique contemporaine de Zend Avesta ou le rock FM de Phoenix. Pourtant, un état d'esprit, hérité des brassages de la scène électronique, unit ces musiciens : le refus de hiérarchiser genres et références.

« *Nous pouvons aimer autant un truc ringard qu'une chanson de*



JÜRGEN TELLIER/SOURCE

« *Pink Floyd n'appartient pas à notre panthéon musical* », affirme Nicolas Godin (à gauche) au côté de Jean-Benoît Dunckel.

Brian Wilson. Seule compte la notion de plaisir », revendique Nicolas Godin. Air a parfaitement illustré ce principe en reprenant en concert *Tomorrow Never Knows* des Beatles, mais aussi le générique de l'émission de télévision « Trente millions d'amis ». Dans le communiqué de presse accompagnant la présentation de son premier album, *United*, paru en 2000, Phoenix écrivait : « *Nous n'avons pas peur d'écouter des choses qui ne sont pas "cool". Même dans la mauvaise musique, on peut trouver quelque chose de bien.* »

Ce refus du militantisme, cette abolition très « postmoderne » des notions de bon et mauvais goûts expliquent les réactions de rejet qu'Air a pu provoquer. « *On est perçu comme trop Parisiens*, admet Nicolas Godin. *Il y a chez nous un côté élitiste, désagréable pour la pro-*

vince. Je pense qu'ici on préfère encore la chanson à texte, comme celle de Miossec. Et nous nous situons à l'opposé. » Depuis *The Virgin Suicides*, le conglomérat de citations (pour résumer : Burt Bacharach, les Beach Boys, Michel Berger, Polnareff, Gainsbourg, The Korgis, Pierre Henry, Debussy), qui caractérisait la musique d'Air s'est fondu en une influence dominante, Pink Floyd.

On imagine Air fan du groupe anglais, qui obtint jadis le privilège de jouer au château de Versailles. « *J'aime The Dark Side of The Moon, mais Pink Floyd n'appartient pas à notre panthéon musical*, affirme Nicolas Godin. *Ce qui me gêne chez eux, c'est le manque d'humour.* » A l'écoute de *10 000 Hz Legend*, on trouvera sans doute qu'Air ne manque pas d'air.

Bruno Lesprit

La bonne mécanique fusionnelle

PEUT-ÊTRE TOUCHÉS par le (mauvais) procès instruit contre leur premier album, *Moon Safari*, pour cause de légèreté trop « aérienne », Nicolas Godin et Jean-Benoît Dunckel ont tamisé la luminosité de leurs bijoux pop et tenté de donner plus de chair, d'ombres et de profondeur aux chansons de *10 000 Hz Legend*. L'enregistrement, entre-temps, de la bande originale de *The Virgin Suicides* aura été une étape décisive de cette mutation. Pour illustrer le drame intimiste de Sofia Coppola, Air ne gommait plus les impuretés émotives de ses mélodies. Le duo travaille aujourd'hui à mi-chemin des félures de cette bande originale et de la mécanique soyeuse de son premier opus.

Certains se risqueront à quelques plaisanteries fines – *The Dark Side of The Moon Safari*, Air « obscurci par les nuages » –, en référence à la discographie de Pink Floyd, tant l'influence du groupe-phare du psychédéisme planant des années 1970 semble irradier plusieurs titres de *10 000 Hz Legend*. Un sens préservé du style, de la langue et de la fantaisie empêche tout de même les Français de tomber dans les lourdeurs de l'existentialisme intersidéral du rock progressif. Le disque s'ouvre assez somptueusement. *Electric Performers* pourrait servir d'étalon idéal aux fusions

entre rigueur robotique (héritée de Kraftwerk) et spleen acoustique. *How Does It Make You Feel ?* s'étire délicieusement dans une lascivité beatlemaniaque, avant que *Radio # 1*, découvrant une plage pour Beach Boys au pied du *Wall* pinkfloydien, n'offre à l'album la seule évidence propre au single. Le temps pour Beck, invité dans *The Vagabond*, de fournir une performance funky sympathique mais sans grand relief, *10 000 Hz* pénètre dans une zone de grand calme.

Si *Radian* s'épanouit avec virtuosité dans les méandres sophistiqués d'une fresque en apesanteur, *Lucky And Unhappy*, *Sex Born Poison*, *People In The City*, tout comme le trop éthéré *Caramel Prisoner* final, souffrent d'excès de pudeur et d'un manque viscéral de sensualité. Heureusement, l'amusant *Wonder Milky Bitch*, chanté avec la morgue crépusculaire d'un Leonard Cohen sous circuit intégré, et surtout la réjouissante envolée disco-rock de l'hymne *Don't Be Light* (« Ne soyez pas superficiel », morceau de bravoure des récents concerts grâce à la basse de Jason Faulkner) redonnent de la chair à un disque qui aurait pu en manquer.

Stéphane Davet

★ *10 000 Hz Legend* : 1 CD Source/Virgin.

Sébastien Tellier et le goût du son de la famille Record Makers

AIDÉS DE LEUR MANAGER, Marc Teissier du Cros, et avec l'appui de Virgin, Nicolas Godin et Jean-Benoît Dunckel ont mis sur pied leur propre label de production, Record Makers. Principe de la maison : rassembler une famille internationale partageant avec Air « *un goût du son et de la composition, des envies esthétiques autant visuelles que musicales* ». Des idées suffisamment floues pour laisser beaucoup de portes ouvertes. Si la bande originale du film *The Virgin Suicides*, composée par le duo, fut la première référence de ce catalogue, Sébastien Tellier en est la première signature.

Album de baptême d'une grâce intrigante, *L'Incroyable Vérité* affiche les points communs autant que les différences de ce Parisien avec ses parrains versaillais. Il aime comme eux façonner des instrumentaux rêveurs ou chantonner à l'occasion en anglais, mais là où Air butine dans l'éther et flirte avec la robotique, Tellier s'ancre dans une mélancolie domestique et l'onirisme du quotidien. Les uns cultivent un dandysme proche du design, l'autre habite son raffinement de pulsions intérieures. Ce jeune barbu aux allures de Raspoutine pop (ou de Gérard Manset au début des années 1970) revendique sa fragilité comme ses ambitions démesurées. « *Si, dans deux cents ans, des historiens cherchent à savoir ce qu'étaient nos états d'âme, j'aimerais qu'ils puissent le découvrir en écoutant mon disque.* »

CET EXCENTRIQUE FAÇONNE UN UNIVERS DÉCALÉ

Les chercheurs devront alors décrypter un matériau impalpable constitué d'intuitions et de doute, de désirs et d'égarements. Sébastien Tellier brasse dans le désordre ses souvenirs et ses émotions. Dans sa chambre, il est passé, dès l'âge de onze ans, des jeux de gamin aux bricolages sonores, grâce au magnétophone quatre pistes offert par un papa musicien, proche des membres de Magma. Amateur de soirées enfumées et bien arrosées, le bonhomme soigne en musique ses vertiges d'enfant gâté. « *A treize*

ans, je suis tombé très, très amoureux. Ça s'est très mal passé. Elle était une princesse, moi un raté. Il fallait que je fasse des trucs magnifiques pour tenter de l'impressionner, seule la musique me le permettait. »

Partagé entre le relâchement fêlard et l'envie de rester cloîtré avec sa guitare, cet excentrique façonne un univers décalé. « *J'alterne six mois de dépression et six mois de bonheur. Ma névrose la plus utile est celle de la prise parfaite. Je suis capable de réenregistrer le même morceau des centaines de fois en une journée. Il faut gueuler les trucs que tu as au plus profond, y aller comme un fou. Je suis minable dans les petites choses, mais je crois que je suis bon dans les grandes choses.* »

A la frontière du perfectionnisme et de l'artisanat maison, les morceaux de Tellier distillent une mélancolie suspendue, parsemée de visions iconoclastes. Son *Incroyable Vérité* est peuplée de guitare, trompette, basse, synthétiseur bon marché, kazoo, mais d'aucune batterie. On y entend une jambe qui grince, un chien qui chante. Certains murmures et lignes singulières évoquent ceux de Robert Wyatt ou de Syd Barrett. Le chanteur préfère citer Mick Jagger, le double blanc des Beatles, François de Roubaix ou les Jackson 5.

Juste accompagné d'une envoûtante joueuse d'onde Theremin, l'Américaine Pamela Kurstein, Sébastien Tellier suivra Air lors de sa tournée internationale. Avant cela, quelque part en Espagne, il tourne dans le premier film de son complice (responsable du mixage de son album), le vidéaste et bricoleur électronique, Quentin Dupieux (alias Mr Oizo), adepte comme lui de radicalité autodidacte. Ensemble, ils en composeront la bande originale que publiera Record Makers.

S. D.

★ Sébastien Tellier, *L'Incroyable Vérité* : 1 CD Record Makers/Source/Virgin.

L'Opéra de Marseille recrute un directeur artistique

L'OPÉRA de Marseille recherche un successeur à Jean-Louis Pujol, dont le contrat n'a pas été renouvelé. Le directeur artistique de cette institution est parti début mai 2001. Les candidatures sont reçues, jusqu'au 22 juin 2001, à la mairie de Marseille, 90, boulevard des Dames, 13002 Marseille. Il est demandé aux candidats d'envisager « *la programmation des saisons lyriques et symphoniques selon un objectif d'inscription de l'Opéra de Marseille dans un processus de coproduction internationale et de coopération régionale* ». « *La recherche et la mise en œuvre d'une stratégie en direction des nouveaux publics* » est demandée ainsi que la création d'un « *véritable projet pédagogique en direction des établissements scolaires de la ville et du département* ».

■ **MUSIQUE** : la douzième édition des **Piano Masters**, concours international couronné par un prix unique doté de 30 000 dollars (32 000 €), réunira, à Monaco, douze candidats issus de cinq pays, du 19 au 23 juin. Cette compétition s'adresse à des pianistes déjà lauréats de concours internationaux. Les artistes retenus ont entre 16 et 39 ans, et viennent du Japon, de Malaisie, de France et de Russie. Parmi les membres du jury, l'ancien directeur artistique de l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, l'Américain Ernest Fleischmann, les pianistes Jean-Philippe Collard et Eugène Indjic, ainsi que le pianiste, organiste et directeur du Conservatoire de Paris, Jacques Taddéi.

■ **Le Néerlandais Jorgen Van Rijen, 26 ans, a remporté à l'unanimité le premier prix du 26^e Concours international d'instruments à vent du Festival de Toulon**, consacré cette année au trombone. Deux autres candidats étaient parvenus en finale, les Français Dominique Delahoche, 30 ans, et Alexandre Faure, 24 ans, qui ont obtenu respectivement les deuxième et troisième prix. Jorgen Van Rijen est né à Dordrecht (Pays-Bas) et a étudié le trombone au conservatoire de Rotterdam puis au conservatoire supérieur de musique de Lyon avec Michel Bequet (président du jury du concours). Depuis 1997, il est trombone solo de l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam et de l'Orchestre philharmonique de Rotterdam.

■ **PATRIMOINE** : soixante et sites **musées, monuments et sites archéologiques italiens seront ouverts au public**, tous les jours jusqu'à 23 heures, pendant l'été, et ce jusqu'au 15 septembre. Parmi les musées dont l'horaire estival a été prolongé, neuf se trouvent à Rome (Galerie nationale d'art moderne, Galerie Borghese, monument Vittoriano, château Saint-Ange, palais Altemps, thermes de Caracalla, Domus aurea, palais Massimo, thermes de Dioclétien et tombe de Cecilia Metella). A noter aussi que la Villa Adriana, à Tivoli, le musée archéologique de Tarquinia et celui de Cerveteri dédié aux Etrusques bénéficient de cette ouverture prolongée. C'est la troisième année que le ministère de la culture italien prolonge ainsi les horaires des musées italiens.

■ **PHOTO** : les **photographies aériennes de Yann Arthus-Bertrand sur La Terre vue du ciel** sont exposées sous terre, dans le métro parisien, station Auber, jusqu'au 2 juillet. Les soixante-seize images grand format ont été choisies parmi celles qui avaient été exposées en 2000 avec un grand succès sur les grilles du jardin du Luxembourg, à Paris.



Le Monde de l'éducation

Le magazine des enseignants qui avancent

Au sommaire du numéro de juin

■ Dossier spécial :

Bac,
la réforme taboue

• Entretien avec Alain Prochiantz : « L'espèce n'existe pas ».

• Culture : le nouveau contre-festival d'Avignon.

• Débat : abus sexuels, la psychanalyse est-elle coupable ?

• A qui profitent les devoirs d'été ?

Chez votre marchand de journaux
30F-45F €

Angoulême fête le dialogue constant de la musique et des corps

La nuit sud-africaine du festival Musiques métisses a tenu toutes ses promesses

NUIT SUD-AFRICAINE au festival Musiques métisses, dimanche 3 juin, Angoulême. PROCHAINS CONCERTS : Toto la Momposina, Africando, Kassav, Tao Ravao, Djelimad Tounkara, The Original Turtle Shell Band, Don Diego, le 4 juin, à partir de 20 heures. De 90 F (13,72 €) à 150 F (22,87 €). Tél. : 05-45-38-61-62.

ANGOULÊME

de notre envoyé spécial

Dès sa première édition, en 1976, le festival Musiques métisses, alors consacré au jazz, avait prêté l'oreille aux musiciens d'Afrique du Sud. Le pianiste Chris McGreggor y est venu en solo puis avec The Brotherhood of Breath, son orchestre multiracial mis hors la loi sous le régime de l'apartheid. Plus tard vinrent les Blue Notes, les African Jazz Pioneers, Johnny Clegg (avant sa reconnaissance mondiale), Mahlathini and the

Mahotella Queens, Ladysmith Black Mambazo et des dizaines d'autres artistes dont le souvenir plus ou moins récent a accompagné les six formations sud-africaines programmées durant la journée du dimanche 3 juin, sur l'île de Bourguines, site du festival.

Largement passé minuit, sur la scène du Chapiteau, ils sont une trentaine, hommes et femmes, Noirs et Blancs, pour un dernier salut, un dernier chant, une danse fraternelle, de longs remerciements. Toute la diversité et la générosité de la musique sud-africaine sont là. Dans l'après-midi, à l'Espace Mandingue, en bordure de la Charente, si le *kwaito* – hip-hop né dans les townships – du groupe Legkoa, dirigé par François Henning, paraît sur scène encore un peu vert face à l'intensité et l'expérience des Sénégalais de Positive Black Soul (*lire ci-dessous*), la *kwe-la music* perpétuée et vivifiée par les trois frères Lerole, leaders de

Kwela Tebza, s'impose comme une découverte enthousiasmante. Costumes cintrés, chapeaux très classe, les frères Lerole pourraient sortir d'un polar des années 1950. Chanteurs, danseurs et joueurs de *pennywhistle* – flûte à six trous –, ils ont un charisme évident, un plaisir vrai du spectacle tandis qu'ils mêlent les sonorités aigrelettes de leurs instruments : guitare tricotante, basse nerveuse et, surtout, une batterie qui marque un tempo précis pour mieux rebondir en syncopes et contretemps. Chaque chanson ou instrumental est chorégraphié.

GAGNER LES CŒURS ET LES ESPRITS

Ce dialogue constant entre la musique et le mouvement des corps se retrouvera tout au long de la soirée avec les quatre autres formations. Nothembi, conduit par le guitariste et chanteuse Nothembi Mkhwabane, originaire de l'est du Transvaal, met d'emblée la barre

très haut. On l'appelle « mama ». Du coin de l'œil, elle surveille ses jeunes danseuses. Son chant se développe longuement. La musique *ndebele* sait prendre le temps de gagner les cœurs et les esprits.

Avec Phuzekhemisi, on se rend en territoire zoulou. Le chanteur – au timbre grave, expressif – et ses musiciens sont vêtus comme l'étaient les guerriers face aux colonisateurs. Bracelets et pagnes en peau et poil d'animaux. La musique *masakandi* qu'ils interprètent traduit la fierté des combattants. Les danseurs lèvent haut la jambe, qui retombe en une frappe sèche. Nulle agressivité ici, mais une grande, une force intérieure fascinante. Puis arrivent les reines du *mbaqanga*, les trois Mahotella Queens, régulièrement invitées ici. Toujours cette grâce séduisante, cette allure de mami bienveillantes qui auraient décidé de rester des gamines. Leur trois voix se complètent et chacun de leurs gestes manifeste une autorité artistique singulière.

Devenues « citoyennes d'honneur de la ville d'Angoulême » lors d'une réception, quelques heures plus tôt, elles ont évoqué la mémoire de Simon Mahlathini Nkabinde, mort en juillet 1999, avec qui elles avaient longuement collaboré depuis le début des années 1960. Restaient aux Soul Brothers à montrer le lien entre les musiques du pays de l'arc-en-ciel et les grandes revues américaines à la Otis Redding ou James Brown. L'orgue emmène la troupe, le moindre pas est amené avec énergie et précision. La perfection du show n'est jamais pesante ni ne détourne l'attention du profond engagement des musiciens. Fin d'une soirée en forme de (grande) leçon.

P. La.

Sylvain Siclier

INSTANTANÉ

LE RAP JUBILATOIRE

DE POSITIVE BLACK SOUL

Bien sûr, il y a ce moment où tout bascule, presque à la fin du concert. Un pamphlet cinglant dit d'une traite par Didier Awadi, des phrases où la colère avance à visage découvert, des flèches dirigées vers Bush, les Etats-Unis, la France, les gouvernements africains... Un texte tranchant, accusateur, destiné à « aider les consciences, provoquer la réflexion », salué à Angoulême par une ovation et quelques poings levés.

On ne peut ignorer non plus le sens des messages transmis à travers certains titres, contre le com-

bat contre les petites et grandes injustices. Mais, lorsque les lumières se sont rallumées samedi sous le chapiteau, chacun aura retenu d'abord et surtout les corps exultant d'énergie dansante, les bourrasques des percussions (tama, sabar), les notes limpides d'un solo de kora.

Fer de lance et pionnier du hip-hop sénégalais, marqué par les idées d'Hampaté Bâ, Kwame Nkrumah et quelques autres grands penseurs africains, le duo Positive Black Soul, formé en 1989, a su le premier au Sénégal montrer la voie d'un rap original affranchi des modèles américains, intégrant les instruments de la tradition et, à côté du français ou de l'anglais, le wolof, la langue nationale du pays.

Depuis, à Dakar puis partout à travers le territoire sénégalais, les groupes ont bourgeonné. Sur la scène de Musiques métisses, avec une poignée de complices à l'énergie tout aussi rayonnante que la leur, Didier Awadi et Doug E. Tee ont relu quelques-uns des titres de leur nouvel album, *Run Cool* (East West), qui succède, après une longue attente, à *Salaam*, sorti en 1995. Ils ont donné un show puissant, généreux, d'une fraîcheur salutaire. L'atmosphère, plutôt détendue – « positive », diraient-ils sans doute –, est même devenue joyeuse lorsqu'ils ont entraîné tout le public à danser avec eux. Une échappée loin des clichés, sans frime exagérée.

Robert Seyfried et ses chorégraphies pulsionnelles

QUIÉTUDE. Robert Seyfried (chorégraphie, vidéo et scénographie). Léo Van Cutsem (lumière). Marion Mercier (costumes). La Rose des vents - Scène nationale, boulevard Van-Gogh, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-61-96-96.

VILLENEUVE-D'ASCQ

de notre envoyée spéciale

Pourtant intitulé *Quiétude*, le spectacle du chorégraphe Robert Seyfried est tout sauf calme, confortable et tranquille. Il serait plutôt du côté de « l'intranquillité », au sens de cette tension de l'âme sans cesse en quête de sa propre certitude et se débattant pour faire advenir sa singulière façon d'être au monde.

Ce désir d'un geste dansant propre à chacun, les quatre danseuses (Juliette Dürreleman, Mélanie Nezereau, Jeanne Vallauri et la tempête ambulante qu'est Claudia Gradinger) l'exacerbent dans un travail de fouille qui fait rendre au corps toutes ses armes : technique de danseuse, mais aussi habitudes et autres tics de conduite qui verrouillent une carapace gestuelle adaptée à la survie.

Ce parti pris du chorégraphe d'aller au-delà ou plutôt en deçà de tout savoir-faire pour retrouver une sorte d'innocence est une affaire téméraire. Une rude entreprise pour les interprètes, contraintes de se refaire une virginité de

danseuse, de se délester, non sans difficulté on l'imagine, d'un bagage chorégraphique tatoué en elles afin de faire jaillir des mouvements instinctifs, quasi pulsionnels, sans référence culturelle. Ou le moins possible. Le défi que représente cet essorage en règle se révèle plutôt largement relevé. Certes, l'aspect régressif animal – type sauts de grenouille ou marche à quatre pattes – est difficile à éviter ; de même que la tendance « retour à l'enfance », avec son lot de charmantes pitièreries. Piochant aussi dans le registre trivial et quotidien, les interprètes se grattent la cuisse ou le nez, marchent sur les fesses les jambes écartées, citent le twist, bref s'attachent à tout ce qui peut ressembler à une attitude académique avec une détermination furieuse. D'où de belles surprises, des déflagrations inédites, des incongruités, des dérapages.

LA DÉROUTE DES APPRENTISSAGES

A la route bien tracée d'une technique, Robert Seyfried préfère visiblement et en toute quiétude de la déroute des apprentissages. Au cœur de ce paradoxe qui consiste tout de même à fixer, le temps d'un spectacle, ce brut des corps, à maîtriser l'informel, le chorégraphe ne cède pas à la naïveté ou au lâcher-tout chaotique qui préside parfois à ce type de recherche. S'il préfère la matière à la ligne, la présence au mouvement, il en donne une lecture structurée. Un peu trop simple peut-être. La scénographie (des pan-

neaux à roulettes que les danseuses font évoluer dans l'espace de façon un peu répétitive et déjà vue) n'aiguise pas la problématique, se contentant de cadrer l'action sans l'intensifier. Présenté à La Rose des vents - Scène nationale de Villeneuve-d'Ascq, *Quiétude* est le neuvième spectacle de Robert Seyfried. « En libre danseur », il y fait le point sur huit ans de création.

Cofondateur du groupe Emile Dubois avec Jean-Claude Gallotta au début des années 1980, cet homme à la silhouette vive et ourlée de facilité, passé par le théâtre, accompagna pendant quinze ans les travaux de Gallotta. En 1993, il lance sa compagnie : DIT – comme danse, image, théâtre – et s'installe à Grenoble, sa ville natale. Avec neuf pièces au répertoire, de nombreuses incursions du côté du théâtre (auprès de Claudia Stavisky ou, bientôt, de Mohamed Rouabhi), Robert Seyfried a un parcours atypique, en droite ligne avec son tempérament d'interprète. La compagnie traverse actuellement une passe tumultueuse. En deux ans la subvention de la DRAC Rhône-Alpes est passée de 160 000 F (23 391 €) à 100 000 F (15 244 €). Parallèlement, l'annulation d'une résidence-crédation en Bourgogne handicape lourdement la conception de la prochaine création. Gageons que *Quiétude* saura tenir les promesses induites par son titre.

Rosita Boisseau

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'Adami

A la suite de notre article intitulé « Le Conseil d'Etat restitue l'argent de la création aux artistes » (*Le Monde du 18 janvier*), nous avons reçu de l'Adami, société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes, la mise au point suivante :

Par un arrêt en date du 8 décembre 2000, le Conseil d'Etat a rejeté le recours pour excès de pouvoir engagé par deux associations contre le décret du 18 novembre 1998. Pour autant, il a donné une interprétation restrictive de la portée du décret semblant limiter l'aide à la création directe d'œuvres.

L'article paru dans *Le Monde* du 18 janvier dernier sous le titre « Le Conseil d'Etat restitue l'argent de la création aux artistes », en évoquant le remboursement par l'Adami de « sommes prélevées indûment » et en citant le chiffre fantaisiste de 32 millions de francs, avancé par l'association de protection d'ayants droit,

met en cause le financement de l'Adami en faveur de l'action artistique. Il porte atteinte à l'image de notre société en avançant des arguments fallacieux car l'argent est toujours allé aux artistes et à la création.

L'interprétation du Conseil d'Etat, si elle devait être confirmée, poserait, tout d'abord, un problème de fond : la création d'œuvres n'est possible que dans un environnement favorable et ne saurait se limiter à la seule action ayant pour objet direct la création ; cela suppose donc tout un travail de mise en réseaux. Ce travail est effectué par des structures professionnelles, ainsi que par différentes actions de promotion, de diffusion et de défense des intérêts collectifs. La création ne peut exister que grâce à cela.

C'est au nom de la défense de celle-ci, que l'Adami, comme d'autres sociétés civiles, finance des structures et des actions qui

concourent globalement à la création. Une interprétation stricte de l'arrêt du Conseil d'Etat mettrait fin à ce soutien et mettrait en péril un certain nombre de structures pour lesquelles ces subventions sont un élément indispensable de leur équilibre budgétaire. Des manifestations telles que les Victoires de la musique, les Molières, des revues comme *Chorus*, des organismes comme le Centre français du théâtre, l'Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle ou le Bureau Export pourraient disparaître à court ou à moyen terme.

De même, des institutions telles que le CND, Campus, le FCM, le FIPA, le Midem, le Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand, l'IRMA se trouveraient amputées d'une partie de leurs ressources.

La combinaison de cet arrêt du Conseil d'Etat et de la loi du 1^{er} août 2000 serait de nature à créer une situation de blocage

sans précédent, retirant aux SPRD toute souplesse dans la gestion d'interventions dont personnel ne conteste le bien-fondé ni l'efficacité. Cette situation serait d'autant plus insolite qu'elle intervient à un moment où, d'une part, la mise en place de la commission de contrôle prévue par cette loi du 1^{er} août est de nature à assurer une parfaite transparence des décisions prises, et où, d'autre part, l'extension de l'assiette de perception au numérique va très rapidement générer des ressources nouvelles.

Aujourd'hui, la seule solution adaptée, à défaut d'une modification législative, est une nouvelle rédaction des dispositions de l'article R 321-9 pour en définir de manière plus précise le champ d'application, dans le respect de la loi. Une action urgente est indispensable pour assurer la poursuite d'actions essentielles à la création, dont la légitimité n'est pas en cause.

SORTIR

PARIS

Extra-Ordinaire

Proposée par le TNT Manufacture de chaussures de Bordeaux à l'invitation du Centre national de la danse, l'opération « Extra-Ordinaire » met en avant une des sources d'inspiration de certains chorégraphes actuellement : la « vraie vie », les « vraies gens », impliqués dans des démarches créatives le temps d'un spectacle ou d'un film. Conçue comme un laboratoire, cette manifestation rassemble des ateliers de danse gratuits ouverts à tous ceux qui le souhaitent, des rencontres (avec Alain Buffard, Julia Cima...), mais aussi des apéros, des pique-niques, un training de course à pied et une surprise-partie pour clore le tout. Un spectacle, *Kings* de Michel Schweiser, met en scène des échantillons d'humanité : un hip-hopeur, un boxeur, un maître-chien...

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Parade

de Jacques Tati (France, 1973).

Cette projection s'inscrit dans le cadre du cycle « Le film que j'aime est-il un chef-d'œuvre ? » proposé par Les Enfants de cinéma et animé par Carole Desbarats, enseignante et essayiste de cinéma.

Forum des images, Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris-1^{er}. M^o Les Halles. 19 heures, le 5 juin. Tél. : 01-44-76-63-42. 25 F et 30 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

El Maestro

d'Aziz Chouaki, mise en scène de Nabil el-Azan.

Théâtre international de langue française (parc de La Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 5, 6, 7, 8, 9 et 12 ; 16 heures, le 10. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à 120 F.

Pas à deux

Camilla Saraceni. Consuello Zoelly (mise en scène et chorégraphie).

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^o Trocadéro. 20 h 30, les 5, 6, 7, 8 et 9 juin ; 14 h 30, le 10 juin. Tél. : 01-53-65-30-00. 150 F.

Salvia Sanou

Compagnie Salvia Ni Seydou.

Taagalà, le voyageur.

Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M^o Abbesses. 20 h 30, les 5, 6, 7, 8 et 9 juin. Tél. : 01-42-74-22-77. 85 F.

Ensemble orchestral de Paris

Bizet : *L'Arlésienne*. Jeune Chœur de Paris, Michel Plasson (direction).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. 20 heures, le 5 juin. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Alfred Brendel (piano), Matthias Goerne (baryton)

Beethoven : *A la bien-aimée lointaine*. Schubert : *Le Chant du cygne*.

Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 20 heures, le 5 juin. Tél. : 01-40-28-28-40. De 100 F à 460 F.

Adrienne Krausz (piano)

Liszt : *Les Jeux d'eau à la Villa d'Este*, *Csardas macabre*, *La Vallée d'Obermann*, *Sunt lacrymae rerum*. Bartok : *Sonatine pour piano*, *Nénies*, *Suite pour piano op. 14*. Kodaly : *Danses de Maroszek*.

Amphithéâtre Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5^e. M^o Cluny - la Sorbonne. 20 h 30, le 5 juin. Tél. : 01-42-62-71-71. 110 F.

Quatuor Arditi

Xenakis : *Ikhoor*, *St4*, *Kottos*, *Tetora*, *Diktнас*, *Ergma*, *Tetras*. Claude Helffer (piano).

Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^o Passy. 20 h 30, le 5 juin. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

Ensemble Collegium musicum de Poissy

Schubert : *Divertissement à la hongroise*. Loublier : *Collages*. Brahms : *Liebeslied-er-Walzer*. Jean-Pierre Loublier (piano, direction).

Poissy (Yvelines). Théâtre, place de la République. 20 h 30, le 5 juin. Tél. : 01-39-79-03-03. De 50 F à 90 F.

Alex Jacquemin Quartet

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, le 5 juin. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

(20 h 30, les 7 et 8 juin).

Centre national de la danse, 15, rue Geoffroy-l'Asmier, Paris-4^e.

M^o Pont-Marie.

Tél. : 01-42-74-06-44.

De 40 F à 70 F.

Seyni & Rootsaba

Dans la catégorie reggae africain, Seyni Kouyaté, griot originaire de Guinée-Conakry, se distingue avantageusement par son utilisation du balafon et de percussions très présentes, proposant de ce fait une relecture assez originale du genre. Après avoir commencé comme danseur-acteur au sein de l'ensemble Koteba d'Abidjan, il s'est lancé dans une carrière musicale en France, où il vit depuis 1989 (CD *Limaniya*, Mi Corason/Mélotodie).

Guinguette Pirate,

quai de la Gare, Paris-13^e.

M^o Quai-de-la-Gare.

20 heures, le 5 juin.

Tél. : 01-56-29-10-20. 20 F.

Claude Tissendier Quartet

Petit Opportun, 15, rue des Lavan-dières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 h 30, le 5 juin. Tél. : 01-42-36-01-36. De 80 F à 100 F.

Sylvie Joly

Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9^e. M^o Trinité. 20 h 30, les 5, 6, 7, 8, 9, 11 et 12. Tél. : 01-49-95-99-99. De 130 F à 240 F.

David Linx

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11^e. M^o Bastille. 20 heures, le 5 juin. Tél. : 01-47-00-57-59. 120 F.

De Palmas

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^o Opéra. 20 h 30, les 5 et 6 juin. Tél. : 01-47-42-25-49. 164 F.

RÉGIONS

Gemelos (Jumeaux, en espagnol, stf) d'après Agota Kristof, mise en scène de la Troppa, avec Laura Pizarro, Jaime Lorca et Juan Carlos Zagal.

Amiens (Somme). *Maison de la culture, place Léon-Gontier*. 20 h 30, les 6 et 8 ; 19 h 30, le 7. Tél. : 03-22-97-79-77. 90 F et 120 F.

Yacobi et Leidenthal

de Hanoch Levin, mise en scène de Michel Didym, avec Christine Murillo, Philippe Faure, Charlie Nelson, Johann Riche (accordéon), Franck Seguy (clarinette) et Philippe Thibault (contrebasse).

Amiens (Somme). *Comédie de Picardie*, 62, rue des Jacobins. 19 h 30, le 6 ; 20 h 30, du 7 au 9. Tél. : 03-22-22-20-20. 80 F et 100 F.

La Cour des choses

de Martin Schwietzke, mise en scène d'Alain Schons.

Châlons-en-Champagne (Marne). *Salle Rive-Gauche*. 20 h 30, le 6 ; 19 heures, le 7. De 30 F à 60 F.

Daddy, I've seen this piece

six times before and I still don't know why they're hurting each other de et avec la compagnie Robyn Orlin. Châlons-en-Champagne (Marne). *Furries*, festival de cirque et de théâtre de rue, place de la République-Roulotte. 19 heures, le 6 ; 22 heures, les 7 et 8. Tél. : 03-26-66-55-00. 40 F.

Porque no ?

de Baro d'Evel Cirk Compagnie, mise en scène de Michel Cerda.

Châlons-en-Champagne (Somme). *Furries*, festival de théâtre de cirque et de théâtre de rue, place de la République-Roulotte. 18 heures, le 6 ; 16 h 30, le 9. Tél. : 03-26-66-55-00. Entrée libre.

Les Figurants

de José Sanchis Sinisterra, mise en scène d'Isabelle Tanguy.

Colmar (Haut-Rhin). *La Manufacture - Atelier du Rhin - Centre dramatique régional d'Alsace*, 6, route d'Ingersheim. 21 heures, les 6, 8, 11, 13. Tél. : 03-89-24-31-78. 75 F et 90 F.

La Folle Journée

ou le Mariage de Figaro de Beaumarchais, mise en scène de Jean-François Sivadier.

Mulhouse (Haut-Rhin). *La Filature*, 20, allée Nathan-Katz. 19 h 30, les 6, 7, 8 et 9. Tél. : 03-89-36-28-28. De 40 F à 130 F.

Compagnie Hervé Koubi - Sandra Rivière

Le Golem. Nice (Alpes-Maritimes). *Théâtre, promenade des Arts*. 21 heures, le 6 juin. Tél. : 04-93-80-52-60. 80 F.

Orchestre national de Lille Berlioz : *Requiem*. Yves Saelens (ténor), Chœur philharmonique de Prague, Jean-Claude Casadesu (direction).

Lille (Nord). *Le Nouveau Siècle*, 20, rue du Nouveau-Siècle. 20 heures, le 6 juin. Tél. : 03-20-12-82-40. 170 F.

Orchestre de Bretagne

Brahms : *Concerto pour piano et orchestre n° 2*, *Symphonie n° 3*. Hélène Grimaud (piano), Stefan Sanderling (direction).

Rennes (Ille-et-Vilaine). *Théâtre national de Bretagne*, 1, rue Saint-Helier. 20 h 30, les 6 et 7 juin. Tél. : 02-99-31-12-31. 130 F.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI. Best of. LCI
- 21.00 L'Amour handicapé. Forum
- 22.00 Peut-on mesurer l'univers ? Forum
- 23.00 Des Allemands contre Hitler. Forum

MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS. René Rémond. LCI
- 19.00 Nature. Flux et reflux. Comprendre et connaître la nature. Un paradis pour les cigognes. Alerte au sel. Arte
- 19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Max Guazzini ; Aril Wizman ; Jean-François Bizot. Canal +
- 21.00 La Route. Invités : Marc Cerrone et Claude Challe. Canal Jimmy
- 21.05 Le Point. La prison de la maison. La forêt malgache en surris. Le prince et la tomate. TV 5
- 0.45 Strip-tease. France 3

DOCUMENTAIRES

- 20.15 360°, le reportage GEO. La Plus Grande Fête du monde. Arte
- 20.30 Itgaber, le triomphe sur soi. [2/2]. De l'Etat et de la loi. Planète
- 20.55 Les Grands Fleuves. [9/10]. Le Rhin. Odyssee
- 21.00 La France. Un pas dans la nuit ou la désobéissance. Histoire
- 22.00 Ciel, ma géo ! Le clos de Vougeot et le bocage vendéen. Voyage
- 22.00 Du Creusot ou d'ailleurs. Histoire

Le Monde TELEVISION

France-Culture

Rendez-vous à la 49^e Biennale de Venise
En prélude à cet événement se déroulant du 10 juin au 4 novembre, France-Culture a décidé de consacrer une série d'émissions à cette manifestation majeure pour l'art contemporain. Certes, Harald Szeemann, commissaire de cette Biennale, participera à diverses émissions, mais, pour la station, il s'agira d'aller à la rencontre des créateurs et à la découverte des nouveaux langages.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30 Studio ouvert. A l'occasion de la journée mondiale de l'environnement : La loi littorale. Public Sénat
- 20.45 et 1.00 Le Club LCI. Faut-il rouvrir le tunnel du Mont-Blanc ? LCI
- 21.00 1948, Israël-Palestine, la rupture. Forum
- 22.00 Etre autrement, vivre normalement. Forum
- 23.00 Les Vétérans des guerres perdues. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Voir : Volcan. Histoire : Caprelles. Expérience : Pinceau. Sciences animées : Brune ou blonde. Portrait : Jean-Louis Cheminée. Mise au point : Vireu. Application : « La Dame en prière ». Arte
- 21.00 Le Gai Savoir. L'écrivain face aux critiques. Invités : Olivier Todd ; Michel Crépu ; Katherine Pancol ; Pierre Hebey ; Bertrand Leclair ; Frédéric Beigbeder. Paris Première
- 21.00 Vie privée, vie publique. L'amour au grand jour. Invités : Daniel Sibony ; Marie-Claire Restoux ; David Gasset ; Catherine Millet ; Jacques Henric ; Alex Métayer ; Joseph Messinger ; H. de Clermont-Tonnerre. France 3
- 22.15 Ça se discute. Comment grandir sans l'amour de ses parents ? TV 5
- 23.20 Ciel mon mardi ! Invité : Elie Semoun. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 17.05 Les Enquêtes du National Geographic. Sortis de l'âge de pierre. TMC
- 17.10 Les Grandes Batailles. Bunker Hill. La Chaîne Histoire
- 18.00 Civilisations perdues. La Chine, des dynasties omnipotentes. La Chaîne Histoire
- 18.00 L'Histoire des grands ballets. [7/20]. Giselle. Mezzo
- 18.05 L'Inde fantôme, réflexions sur un voyage. [5/7]. Planète
- 18.05 Le Monde des animaux. Animaux rescapés. L'éléphant d'Afrique, le crapaud accoucheur, les flamants. La Cinquième
- 18.35 Les Chutes Victoria. Odyssee
- 19.00 A l'est de la guerre. [1/2]. Planète
- 19.00 Ils ont fait l'Histoire. William Shakespeare. Chaîne Histoire
- 19.05 Sexe, censure et cinéma. [3/6]. L'âge d'or d'Hollywood. Ciné Classics
- 19.55 Les Mystères de l'Histoire. Les arènes romaines. Chaîne Histoire
- 20.00 Pilot Guides. L'Inde du Sud. Voyage

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 La vie en face : L'innocence perdue
Dans ce documentaire, Ofra Bikel revisite cette affaire de pédophilie incriminant Bob Kelly, le directeur d'une garderie pour enfants de Caroline du Nord, emprisonné puis innocenté au bout de six ans, faute de preuves. Dans ce second volet de « La Vie en face », intitulé *Un acharnement judiciaire*, on ne retrouve malheureusement pas la force du premier, *Le Foyer des enfants courage*.

- 22.10 La Science et la Guerre. La Chaîne Histoire
- 22.20 Madame Tout-le-Monde ou presque. Planète
- 22.40 La Terre en question. Mer Noire, mort ou surris ? Odyssee
- 23.00 Biographie. Rudolph Valentino, le séducteur. La Chaîne Histoire
- 23.05 Aventures africaines. En Afrique du Sud. Odyssee
- 23.15 Le jour se lève sur la place Tien An Men. Planète
- 23.45 Les Mystères de l'Histoire. Invasion EU. La Chaîne Histoire
- 23.45 Michel Simon. Planète
- 23.45 L'Art du piano. [1/2]. Mezzo
- 23.55 La Vie en question. Le Mystère Parkinson. L'incroyable histoire de Tim Lawrence. France 3
- 0.00 Pilot Guides. Le Népal. Voyage
- 0.05 François Mitterrand, le roman du pouvoir. [4/4]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 20.55 Football. Championnat brésilien (demi-finale aller) : Ponte Preta - Corinthians. Canal + vert
- 2.05 Hockey sur glace NHL. Coupe Stanley. Play-off (finale 5^e match) : Colorado Avalanche - New Jersey Devils. Canal +

MUSIQUE

- 21.00 La Fille du régiment. Opéra de Donizetti. Avec Ewa Podles, Bruno Praticò. Muzzik

Arte

22.45 Un soir après la guerre
Ce deuxième long métrage de Rithy Panh (après *Les Gens de la rizière*) fut présenté dans la section officielle « Un certain regard » au Festival de Cannes 1998. L'action se déroule en 1992, Roenun Narith (Savannah) incarne un jeune soldat démobilisé revenant à Phnom Penh et découvrant l'amour dans les bras d'une hôtesse de charme. Pour le réalisateur, les deux protagonistes principaux représentent une génération sacrifiée qui

- 22.55 Haydn. *Concerto pour violoncelle n°2*. Avec Mstislav Rostropovitch. Par the Academy of St Martin in the Fields, dir. Mstislav Rostropovitch. Mezzo
- 23.10 The Takacs Quartet. Avec Andras Fejer, violoncelle ; Edward Dusinberre, 1^{er} violon ; Roger Tapping, alto ; Károly Schranz, violon. Muzzik
- 0.05 Tony Bennett. En juin 1985, lors du Festival de Montréal. Muzzik
- 0.40 Mozart. *Sonate et Fantaisie* pour piano. Avec Daniel Barenboim, piano. Mezzo
- 0.40 Jazz 6. Stan Getz. M 6

TÉLÉFILMS

- 20.45 La vie est un chantier. Wolfgang Becker. Arte
- 20.50 Lourdes. Ludovico Gasparini [1 et 2/2]. France 2
- 20.50 Loin des yeux. Christian Faure. [1 et 2/2]. TF 1
- 20.50 Au service de la loi. Jean de Segonzac. [1 et 2/2]. O. M 6

SÉRIES

- 19.50 et 23.45 Homicide. [1/2]. Incendie O. Série Club
- 20.05 Madame est servie. Toute la vérité O. M 6
- 20.20 Friends. Celui qui emménage. RTL 9
- 20.30 The New Statesman. Californie, me voilà ! (v.o.) O. Canal Jimmy
- 21.45 Les Soprano. Mise au point. O. Canal Jimmy
- 22.20 Sex and the City. L'impossible Monsieur Big. O. TSR
- 23.40 Spin City. Le maire cherche l'inspiration. O. TSR

n'a connu que la guerre et ne peut trouver son identité dans une société libérée du communisme mais livrée à l'ultralibéralisme. Une génération à laquelle la réalité contemporaine n'offre aucune issue. Document sur l'état du Cambodge, *Un soir après la guerre* est une histoire d'amour, construite sur un récit rétrospectif et de plus en plus bouleversant. Certains parleront de mélodrame à l'égard de ce film, mais il s'agit réellement d'une tragédie, menée avec douceur et pudeur, où un couple succombe à la loi du plus fort. En v.o.

FILMS

- 21.00 Viva Maria ■■■ Louis Malle (France - Italie, 1965, 115 min) O. Cinétoile
- 21.00 Viva Las Vegas ■■■ Roy Rowland (Etats-Unis, 1956, 115 min). Mezzo
- 21.55 Sauve qui peut (la vie) ■■■ Jean-Luc Godard (France - Suisse, 1979, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.30 Fargo ■■■ Joel Coen et Ethan Coen (EU, 1995, v.o., 100 min) O. Cinéfaz
- 22.30 Firefox, l'arme absolue ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.o., 135 min) O. Ciné Cinémas 3
- 22.35 Quatre mariages et un enterrement ■■■ Mike Newell (Grande-Bretagne, 1994, 115 min) O. Téma
- 22.35 Biquefarré ■■■ Georges Rouquier (France, 1984, 95 min). Festival



- 22.45 Un soir après la guerre ■ Rithy Panh. Avec Narith Roe, Rosanne Saindattar (France - Cambodge, 1998, v.o., 110 min) O. Arte
- 22.50 La Toile d'araignée ■■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1975, 110 min) O. Canal Jimmy
- 22.55 Le soleil se lève aussi ■■■ Henry King (Etats-Unis, 1957, v.o., 125 min) O. Cinétoile
- 0.00 Les Frissons de l'angoisse ■■■ Dario Argento (Italie, 1975, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 1
- 0.00 Le Rapt ■■■ Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1952, v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 0.20 Lame de fond ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1946, 100 min). TCM
- 0.45 L'Empire des sens ■■■ Nagisa Oshima (France - Japon, 1975, v.o., 100 min) O. Cinéfaz
- 1.20 La messe est finie ■■■ Nanni Moretti (Italie, 1985, 95 min) O. Ciné Cinémas 2

MARDI 5 JUIN

FILMS

- 13.30 Place Vendôme ■■■ Nicole Garcia (France, 1998, 110 min) O. Cinéstar 1
- 14.10 La Loi du silence ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1953, 95 min) O. TCM
- 15.50 Les Trente-neuf Marches ■■■ Alfred Hitchcock (GB, 1935, v.o., 85 min) O. Cinétoile
- 16.20 Firefox, l'arme absolue ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.o., 135 min) O. Ciné Cinémas 3
- 17.15 Le soleil se lève aussi ■■■ Henry King (Etats-Unis, 1957, 125 min) O. Cinétoile
- 17.20 La Roulotte du plaisir ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1954, 100 min). TCM
- 18.35 Notre histoire ■■■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) O. Ciné Cinémas 3
- 19.00 La Cinquième Victime ■■■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1956, v.o., 105 min). TCM



- 21.00 Mille milliards de dollars ■■■ Henri Verneuil. Avec Patrick Dewaere, Caroline Cellier, Mel Ferrer (France, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 3
- 21.00 Hurricane ■■■ John Ford et Stuart Heisler (EU, 1937, 105 min) O. Cinétoile
- 22.10 L'île des amours interdites ■■■ Damiano Damiani (Italie, 1962, 95 min). TCM
- 22.15 Yol, La Permission ■■■ Yilmaz Guney et Serif Cören (Turquie, 1982, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.40 L'Empire des sens ■■■ Nagisa Oshima (France - Japon, 1975, v.o., 100 min) O. Cinéfaz
- 22.45 Atlantic City ■■■ Louis Malle (France - Canada, 1980, 100 min) O. Cinétoile
- 23.10 Les Tuniques écarlates ■■■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3



- 23.35 Le Roi des gueux ■■■ Frank Lloyd. Avec Ronald Colman, Basil Rathbone (Etats-Unis, 1938, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 0.05 Le Plus Grand Cirque du monde ■■■ Henry Hathaway (Esp. - EU, 1964, 135 min) O. Ciné Cinémas 2
- 0.25 Jeune et innocent ■■■ Alfred Hitchcock (GB, 1937, v.o., 80 min) O. Cinétoile
- 1.10 Le Goût de la cerise ■■■ Abbas Kiarostami (France - Iran, 1997, v.o., 95 min) O. Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 17.10 Sunset Beach.
- 18.00 Le Filic de Beverly Hills 2 Film. Tony Scott O.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50 Loin des yeux. Téléfilm. Christian Faure. [1 et 2/2].
- 23.50 Célébrités. 1.15 TF 1 nuit, Météo. 1.30 Exorcistes O.

FRANCE 2

- 14.55 Tennis. Internationaux de France de Roland-Garros. Huitième de finale Messieurs.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.05 Journal, météo.
- 20.50 Lourdes. Téléfilm. Ludovico Gasparini. [1 et 2/2].
- 0.30 Retour à Roland-Garros. 0.55 Mezzo l'info.
- 1.10 Le Juge de la nuit. Immunité diplomatique O.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal de Roland-Garros.
- 20.30 Tous égaux.
- 21.00 Portrait de femme ■ Film. Jane Campion.
- 23.25 Météo, Soir 3.
- 23.55 La Vie en question. Le Mystère Parkinson. L'incroyable histoire de Tim Lawrence.

0.45 Strip-tease.

1.40 La Case de l'oncle Doc.

CANAL +

- 17.15 Basket-ball. NBA.
- En clair jusqu'à 19.00
- 18.00 Dilbert O.
- 18.30 Canal + classique O.
- 18.40 Nulle part ailleurs cinéma.
- 19.00 Nulle part ailleurs O.
- 20.35 Le Goût des autres ■ Film. Agnès Jaoui O.
- 22.25 et 0.10 Surprises O.
- 22.30 Beau travail ■ Film. Claire Denis O.
- 0.15 Le Meilleur du lundi.

ARTE

- 19.00 Nature.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 360°, le reportage GEO.
- 20.45 La vie est un chantier ■ Film. Wolfgang Becker.
- 22.35 Court-circuit. La Danse des asperges sarrasines. Christophe Le Borgne. 0.35 Je ne comprends pas. Agnès de Sacy O.
- 22.45 Un soir après la guerre ■ Film. Rithy Panh (v.o.) O.

1.00 Quasimodo, le bossu de Notre-Dame

- Film. En version colorisée de William Dieterle.
- M 6
- 17.10 Highlander O.
- 18.10 Buffy contre les vampires O.
- 19.05 et 20.40, 0.05 Loft Story.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.38 Un jour à part.
- 20.50 Au service de la loi. Téléfilm. Jean de Segonzac. [1 et 2/2].
- 0.40 Jazz 6. Hommage à Stan Getz.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. Pentecôte à Vézelay.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Raison de plus. Invité : André Berne-Joffroy (Le Dossier Caravage).
- 0.05 Du jour au lendemain. Olga Manguin (La Tarte aux petits riens).
- 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Printemps des arts de Monte-Carlo. Michael Brecker Band. Avec M. Brecker, saxophone ténor, Joe Calderazzo, piano, Chris Minh Doky, contrebasse, Jeff Tain Watts, batterie, John Mc Laughlin, guitare.
- 22.00 Jazz, suivez le thème.
- 23.00 Le Conversatoire.
- 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Haydn et Mozart. Œuvres de Mozart, Haydn, Pleyel.
- 22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Brahms.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 13.55 Les Feux de l'amour.
- 14.05 Les Dessous de la Terre.
- 14.35 L'art d'être grand-frère.
- 15.35 Les Yeux de la découverte.
- 16.00 France - Etats-Unis 2000.
- 16.30 Les Ecrans du savoir.
- 17.35 100 % question 2^e génération.
- 18.05 Le Monde des animaux.
- 18.55 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé Météo.
- 20.50 Permis de tuer Film. John Glen.
- 23.18 Le Temps d'un tournage.
- 23.20 Ciel mon mardi !
- 1.35 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 13.50 Derrick O.
- 14.40 Tennis. Internationaux de France. Quarts de finale Dames et Messieurs.
- 18.20 Un livre.
- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.45 Journal, Météo.
- 20.50 Le Ruffian Film. José Giovanni O.
- 22.40 A tout essayé.
- 1.10 Retour à Roland-Garros.
- 1.35 Mezzo l'info.
- 1.50 Le Juge de la nuit. La deuxième mort O.

FRANCE 3

- 13.15 Tennis. Internationaux de France. Quarts de finale.
- 14.45 Keno.
- 14.50 Le Magazine du Sénat.
- 15.00 Questions au gouvernement.
- 16.05 Les Pieds sur l'herbe.
- 16.35 MNK, A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal de Roland-Garros.
- 20.30 Tous égaux.
- 21.00 Vie privée, vie publique.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.30 La Perle noire ■■ Film. Richard Thorpe O.

CANAL +

- 13.45 Hockey sur glace. Championnat NHL. Coupe Stanley.
- 14.35 Beau travail ■ Film. Claire Denis O.
- 16.05 La Tête dans le carton à chapeaux Film. Antonio Banderas O.
- En clair jusqu'à 19.00
- 18.00 Dilbert O.
- 18.30 Canal + classique O.
- 19.00 Nulle part ailleurs O.
- 20.35 Bangkok, aller simple Film. Jonathan Kaplan O.
- 22.15 Radiohead. Kid A : Amnesiac in Paris.
- 23.15 Surprises O.
- 23.25 Petite chérie ■ Film. Anne Villacèque O.
- 1.15 Une affaire de goût ■ Film. Bernard Rapp O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 et 18.40 Le Journal de la santé.
- 14.05 Les Dessous de la Terre.
- 14.35 L'art d'être grand-frère.
- 15.35 Les Yeux de la découverte.
- 16.00 France - Etats-Unis 2000.
- 16.30 Les Ecrans du savoir.
- 17.35 100 % question 2^e génération.
- 18.05 Le Monde des animaux.
- 18.55 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé Météo.
- 20.50 Permis de tuer Film. John Glen.
- 23.18 Le Temps d'un tournage.
- 23.20 Ciel mon mardi !
- 1.35 Les Rendez-vous de l'entreprise.
- 22.15 Thema. Ma ville, mon quartier et moi. 22.16 Voyage autour de ma maison. 22.50 Les Fenêtres de Vertov. 23.20 Les Trois Forgerons. 23.55 Eclipse sur Saint-Gilles. 0.30 La Vraie Vie.
- 1.10 Le Goût de la cerise ■■■ Film. Abbas Kiarostami (v.o.) O.

M 6

- 13.35 Un bébé toute seule ! Téléfilm. Bob Weis O.
- 15.10 Les Routes du paradis O.
- 16.05 M comme musique.
- 17.10 Highlander O.
- 18.10 Buffy contre les vampires O.
- 19.05 et 20.40, 0.45 Loft Story.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.50 Demain, tous obèses ?
- 22.59 L'Equipe nature.
- 23.00 Clichés compromettants Film. Douglas Jackson O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 In vivo. Invité : Jean-Marc Lévy Leblond.
- 20.30 Fiction. Un garçon sensible, de Nicolas Fretel.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Au-delà du geste. 0.05 Du jour au lendemain. Philippe S. Hadengue (Un Te deum en Ile-de-France et Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique Nord).
- 0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 Un mardi idéal. Carte blanche à Didier Lockwood. Avec Raghunat Manet, danseur indien et maître de veena ; Benoît Sourisse, organiste ; André Charlier, batteur ; Pierrick Pedron, saxophone ; Caroline Casadesu, soprano ; Dimitri Naiditch, piano.
- 22.00 Jazz, suivez le thème.
- 23.00 Le Conversatoire.
- 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 L'Actualité musicale.
- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Le violoniste Christian Tetzlaff et le pianiste Lars Vogl. Œuvres de Brahms, Webern.
- 22.00 Les Rendez-vous du soir (suite). Hommage à Giuseppe Sinopoli. Œuvres de Mahler, R. Schumann.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le nationaliste corse Ange-Marie Orsoni en garde à vue dans l'affaire du meurtre d'un gendarme en 1988

Sa trace ADN a été retrouvée dans la voiture des auteurs de l'attentat

TREIZE ANS après le mitraillage de la caserne Battesti, à Ajaccio (Corse-du-Sud), siège de la gendarmerie sur l'île, qui avait coûté la vie à un gendarme, les policiers ont interpellé, vendredi 1^{er} juin, un premier suspect. Les enquêteurs ont placé en garde à vue Ange-Marie Orsoni, nationaliste membre de l'ancien Mouvement pour l'autodétermination (MPA), après avoir retrouvé sa trace ADN sur un cheveu trouvé dans la voiture qui avait servi aux auteurs de l'attentat.

Le 8 mars 1988, à 13 heures 10, Stéphane Chariot, un gendarme de vingt-sept ans, marié et père d'une petite fille, règle la circulation devant la porte arrière de la caserne Battesti, siège de la légion corse de la gendarmerie. Depuis dix jours, la porte principale, jugée trop dangereuse en cas d'attaque, a été condamnée. Une vingtaine d'enfants jouent dans la cour, près de cette porte, lorsque des coups de feu partent d'une Citroën BX blanche. Plusieurs rafales d'armes automatiques atteignent la porte. Le gen-

darme Chariot s'écroule, atteint de deux balles de calibre 11,43 dans l'abdomen. Il décède à son arrivée à l'hôpital. Un engin explosif de faible puissance a été lancé simultanément par-dessus le mur de la caserne. Un enfant est légèrement touché.

Le FLNC revendique six jours plus tard l'attentat. Des informations issues de la mouvance nationaliste laissent entendre que l'opération a été montée trop rapidement et qu'elle a dérapé faute de préparation. L'action est intervenue quelques heures après la réunion d'une conférence clandestine organisée, la nuit précédente, près de Bastia (Haute-Corse). Après des débats houleux au sein du mouvement clandestin, notamment entre la Haute-Corse et la Corse-du-Sud, la direction du mouvement décide d'assumer cette opération.

Les enquêteurs ne disposent alors que de la voiture des auteurs de l'attentat, qui a été retrouvée le jour même à la sortie de la ville d'Ajaccio. Les empreintes découvertes dans le véhicule

sont inexploitable, mais ils plaident sous scellés un certain nombre « d'indices biologiques », notamment des cheveux, qui constituent l'essentiel du dossier.

PRÉLÈVEMENT SUR UN CHEVEU

Entre 1994 et 1996, les nationalistes, divisés en groupes rivaux et engagés dans une guerre fratricide, se dénoncent mutuellement dans des tracts anonymes. Certains livrent alors des informations relatives à cet attentat. Les rédacteurs de ces courriers anonymes affirment qu'Ange-Marie Orsoni, cousin d'Alain Orsoni, leader du MPA, est l'auteur des coups de feu mortels tirés contre le gendarme.

Mais il faut attendre, en septembre 1998, la découverte d'une cache d'armes, près d'Ajaccio, appartenant à des membres de la mouvance du MPA connus pour leurs liens avec le milieu du banditisme, pour que les policiers progressent de nouveau. Ils interpellent Ange-Marie Orsoni, qui est, faute de preuves, remis en liberté. Néanmoins, les poli-

ciers profitent de l'occasion pour effectuer des prélèvements destinés à vérifier des soupçons qui pèsent sur lui dans d'autres affaires, notamment celle de l'assassinat du gendarme Chariot. Ils souhaitent comparer son ADN à celui trouvé, en 1988, sur le cheveu découvert dans le véhicule. Le laboratoire de police scientifique de Nantes (Loire-Atlantique) conclut qu'il s'agit du même homme.

Interrogé par *Le Monde*, lundi 4 juin, l'avocat d'Ange-Marie Orsoni, M^{re} Jean-Michel Mariaggi, nous a déclaré que « le type d'ADN prélevé sur le cheveu d'un homme mort n'offre pas les garanties de fiabilité de l'ADN nucléaire ». « Nous refusons cette démonstration technique qui nous paraît fort contestable, a-t-il ajouté. De plus, en quoi cela prouve-t-il que mon client était présent dans la voiture le jour de l'attentat ? »

Jacques Follorou

► www.lemonde.fr/corse

Plus de 80 corps exhumés d'une fosse commune à Belgrade

Il s'agirait des restes d'Albanais tués pendant le conflit au Kosovo

L'EXHUMATION de dizaines de corps d'une fosse commune des environs de Belgrade a commencé en fin de semaine dernière, sous l'autorité du ministère serbe de l'intérieur. Il s'agirait des restes d'Albanais tués pendant le conflit au Kosovo, qui avaient été trouvés en avril 1999 dans un camion frigorifique repêché dans le Danube, puis enterrés à proximité de Belgrade.

La police serbe avait ouvert une enquête début mai à la suite de la publication par la presse du témoignage d'un homme-grenouille affirmant avoir participé, le 6 avril 1999, au repêchage dans le Danube d'un camion de Prizren (Kosovo) contenant des cadavres. Le ministre serbe de l'intérieur, Dusan Mihajlovic, a ensuite accusé l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic d'avoir ordonné la destruction des preuves des crimes commis par les forces serbes contre des civils albanais au Kosovo. L'affaire du camion frigorifique ne serait, d'après le ministre, que l'un des indices dont il dispose à l'appui de cette accusation.

La radio B92 a affirmé dimanche, citant des sources policières, que 83 corps avaient déjà été exhumés ainsi que trois têtes sans corps. Selon la radio, il s'agit de plusieurs membres de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), reconnaissables à leur uniforme, ainsi que de femmes, d'enfants et de vieillards.

Cette affaire éclate alors que la coalition au pouvoir à Belgrade (DOS) est divisée sur les modalités de la coopération avec le Tribunal international de La Haye, qui réclame, pour les juger, Milosevic et plusieurs autres anciens dirigeants. Les discussions qui ont eu lieu dimanche soir à Belgrade n'ont pas permis de dégager d'accord sur un projet de loi définissant les conditions d'extradition vers La Haye. Le Parti socialiste populaire (SNP) du Montenegro est hostile aux extraditions. La DOS a besoin de lui pour faire passer le texte au Parlement fédéral et elle est elle-même divisée. — (AFP.)

► www.lemonde.fr/balkans

Tentative de sabotage des travaux d'endiguement de la Somme

UNE PLAINTE A ÉTÉ DÉPOSÉE par la préfecture de la Somme après des actes de malveillance contre les travaux d'endiguement de la Somme, survenus jeudi 31 mai. Une brèche de 2 mètres sur 1,5 avait été creusée sur les digues en sacs de sable, installées par les militaires entre Fontaine-sur-Somme et Long. Cet endiguement avait été réalisé dans le cadre des travaux d'assèchement des zones encore inondées de Fontaine-sur-Somme, qui restent les plus touchées. « Les auteurs de ces actes de malveillance n'ont peut-être pas mesuré toutes leurs conséquences possibles », a déclaré un porte-parole de la préfecture. Les dégâts ont été réparés rapidement. Depuis cet incident, les rondes de surveillance de la gendarmerie ont été renforcées, pendant que les travaux d'assèchement se poursuivent. Par ailleurs, des travaux pour la régulation du cours de la Somme doivent commencer cette semaine. Un pont qui freine l'écoulement des eaux sur une petite rivière à Abbeville doit également être détruit.

DÉPÊCHES

■ **ÉNERGIE : accord pour l'exploitation du gaz en Arabie saoudite.** L'Arabie saoudite a signé, dimanche 3 juin, des protocoles d'accord avec huit firmes étrangères choisies pour exploiter des gisements gaziers géants dont les investissements pourront atteindre 50 milliards de dollars. Le plus important projet, dans la province orientale, sera réalisé par un consortium dirigé par ExxonMobil (USA), groupant Shell (GB et Pays-Bas), BP et Phillips (USA). Le deuxième projet, près de la mer Rouge, a été confié à un consortium dirigé également par ExxonMobil, groupant Occidental Petroleum (USA) et Marathon (USA), qui remplace l'américaine Enron. Le troisième, à Shaybah (sud-est), sera réalisé par un consortium dirigé par Shell et groupant TotalFinaElf (France) et Conoco (USA).

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : Vodafone, numéro un mondial de la téléphonie mobile,** pourrait franchir une étape significative dans sa lutte pour prendre le contrôle de l'opérateur mobile français SFR en rachetant des parts au géant français de la communication Vivendi Universal, affirme lundi le *Financial Times*. Selon le quotidien économique, les parts de Vodafone dans SFR passeraient de 20 % à 32 %. En échange, Vodafone céderait à Vivendi 15 % de ses parts dans Cegetel.

■ **POLITIQUE : Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité,** qui s'exprimait devant la presse, vendredi 1^{er} juin, a indiqué qu'elle envisage la mise en place de « médiateurs » en cas de plans de licenciements. La ministre, qui cherche un accord avec les députés communistes avant le vote du projet de loi de modernisation sociale, le 13 juin, souhaite trouver les moyens de permettre aux comités d'entreprise « de formuler de véritables alternatives » aux restructurations. M^{me} Guigou estime que cette « tierce personne » permettrait de créer les conditions d'un véritable dialogue dans l'entreprise.

■ **Les listes « citoyennes et Motivé-e-s » créent un réseau.** Les vingt-cinq listes « citoyennes et Motivé-e-s » réunies samedi 2 et dimanche 3 juin à l'université de Saint-Denis (*Le Monde* daté 3-4 juin) ont décidé de la création d'un « réseau de mutualisation de savoirs et d'expériences ». Un document de discussion de cinq pages sur les « pistes de débat mises en avant pendant les deux journées » des rencontres nationales doit être « travaillé localement » par chaque liste. La question de l'attitude à l'égard des échéances électorales de 2002 n'est que l'un des points évoqués, qui ne faisait pas consensus entre les délégués.

■ **AFFAIRE ELF : le radiologue et « professeur de golf » de François Mitterrand,** Laurent Raillard, a mis en cause l'ancien président dans l'affaire Elf, lors d'une audition, mercredi 30 mai, devant la juge Eva Joly, a affirmé dimanche 3 juin le journal *Aujourd'hui-Le Parisien*. François Mitterrand serait intervenu pour lui obtenir un emploi jugé fictif, qui a valu au radiologue une mise en examen en 1997 pour « recel d'abus de biens sociaux ».

■ **POLICE : le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT-UNSA) appelle à une grève** des procès-verbaux, mardi 5 juin. Le syndicat, majoritaire chez les gardiens de la paix, revendique une revalorisation des salaires des policiers et entend « alerter les citoyens » sur leur situation. Le mot d'ordre concernera les infractions aux stationnements, mais pas les fautes graves comme le non-respect d'un feu rouge.

■ **PRESSE : l'hebdomadaire *Le Canard enchaîné* a été victime d'un cambriolage,** dans la nuit de samedi 2 au dimanche 3 juin. Les visiteurs se sont introduits dans les locaux parisiens des *Dossiers du Canard*, rue des Petits-Pères, et ont dérobé un ordinateur portable appartenant à une journaliste chargée des affaires militaires.

■ **A NOS LECTEURS.** En raison des fêtes de la Pentecôte, « Le Monde Economie » sera exceptionnellement publié, avec « Le Monde interactif », dans nos éditions du mardi 5 juin daté 6. Nos pages Communication, Bourse et Kiosque reprendront dans ces mêmes éditions.

Et si vous profitiez encore plus de vos vacances?

SUMMER OPTIONSSM:

Surclassement au Club Inter-Continental ou en Junior Suite

Petit déjeuner complet pour deux personnes tous les jours*

Chambre supplémentaire demi-tarif* pour les enfants de moins de 18 ans**

2,000 points bonus Priority Club® ou 500 miles bonus Frequent Flyer***

En vacances, votre temps est encore plus précieux. Avec les Summer Options,

proposées dans toute l'Europe du 18 juin au 9 septembre, faites de votre

voyage une expérience inoubliable, en choisissant l'une des Options ci-dessus,

à un tarif d'été très doux. Et pour des vacances sur mesure, contactez votre

agence de voyage, visitez notre site www.interconti.com/summer-options ou

appelez notre numéro vert 0800 908555.

Inter-Continental® Hotels and Resorts

EUROPE	A PARTIR DE
Amsterdam, Pays-Bas	NLG 750
Astana, Kazakhstan	USD 299
Athènes, Grèce	USD 179
Barcelone, Espagne	ESP 21,500
Berlin, Allemagne	DEM 275
Bratislava, République Slovaque ¹	USD 105
Bruxelles, Belgique	BEF 3,950
Bucarest, Roumanie	USD 160
Budapest, Hongrie	DEM 260
Cannes, France	FRF 1,750
Edinburgh, Ecosse	GBP 175
Frankfurt, Allemagne	DEM 293,37
Geneve, Suisse	CHF 340
Hambourg, Allemagne	DEM 244,48
Hanovre, Allemagne	DEM 215
Helsinki, Finlande	FIN 800
Istanbul, Turquie	USD 185
Kemec, Turquie ²	USD 150
Leipzig, Allemagne	DEM 163
Ljubljana, Slovénie	DEM 229
Loipersdorf, Autriche ¹	ATS 1,300
Londres, Angleterre	GBP 149
Luxembourg	LUF 4,800
Madrid, Espagne	ESP 23,294
Malte	MTL 24
Montreaux, Suisse	CHF 290
Munich, Allemagne ¹	DEM 240
Nicosia, Chypre ²	CYP 76
Paris, France	FRF 1902,28
Prague, République Tchèque	USD 195
Rome, Italie	ITL 545,000
Stuttgart, Allemagne	DEM 269,90
Tashkent, Ouzbékistan	USD 225
Vienne, Autriche	ATS 2,190
Varsovie, Pologne ¹	DEM 240
Zurich, Suisse	CHF 260
ISRAËL	
Tel Aviv, Israël	USD 230

QUELQUES HÔTELS EN AMÉRIQUE DU NORD ET AU MOYEN-ORIENT PROPOSENT LES SUMMER OPTIONS:

AMÉRIQUE DU NORD	
New York, NY, États-Unis	USD 229
San Francisco, CA, États-Unis	USD 219
Toronto, Ontario, Canada	USD 259
Washington D.C., États-Unis	USD 209
MOYEN-ORIENT	
Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis	USD 109,22
Caire, Égypte	USD 140
Dohaï, Émirats Arabes Unis	USD 110

¹ Hôtel de villégiature

² Hôtel Forum

INTER-CONTINENTAL
HOTELS AND RESORTS

Europe • Amérique du Nord • Amérique Latine
Moyen Orient • Afrique • Asie Pacifique

*Sauf en Allemagne où une chambre supplémentaire est disponible à tarif préférentiel. Les tarifs sont donnés pour une nuit en chambre simple ou double. Offre limitée à un certain nombre de chambres. Réservation obligatoire au minimum 24 heures avant l'arrivée. Disponibilités: Europe 18/6/01-9/9/01; Amérique du Nord 25/5/01-2/9/01; Moyen-Orient 15/6/01-15/9/01. Dates d'embargo applicables pour certaines périodes spéciales. Tarifs donnés taxes et services compris, sauf pour le Moyen-Orient et les États-Unis. Tarifs exprimés en devises locales sauf mention contraire (également disponibles en euros, sur demande, dans les pays concernés). Taux de change sur les frais de carte de crédit non garanti après le check-out. L'option doit être choisie au moment de la réservation; si elle n'est pas disponible au moment de l'enregistrement, une option de substitution sera proposée. * Petit déjeuner pour deux personnes par nuit, au restaurant désigné. ** La deuxième chambre à prix réduit ou spécial ne donne pas droit à des points ou miles. Frais applicables pour une personne supplémentaire. *** L'ouverture de droits à des points Priority Club est soumise à l'adhésion à Priority Club et à la présentation de la carte d'adhésion lors de l'enregistrement. Compter 6 à 8 semaines avant imputation des miles ou des points sur votre compte. Points et miles accordés conformément aux conditions standard de Priority Club et des programmes Frequent Flyer des lignes aériennes. Pour adhérer gratuitement à Priority Club, appelez le 00 31 20 606 0234 ou visitez le site www.priorityclub.com. Offre non valable dans les pays où la loi l'interdit. Offre non valable pour les groupes et non cumulable. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. ©2001 Bass Hotels and Resorts, Inc. Tous droits réservés. La plupart des hôtels sont sous propriété et/ou gestion indépendante. Tous les tarifs sont sujets à modification sans avis préalable.